

## **De l'action de l'arsenic sur la peau / par le dr Imbert-Gourbeyre.**

### **Contributors**

Francis A. Countway Library of Medicine

### **Publication/Creation**

Paris : J.-B. Baillière et fils, 1871.

### **Persistent URL**

<https://wellcomecollection.org/works/e2ag5fzv>

### **License and attribution**

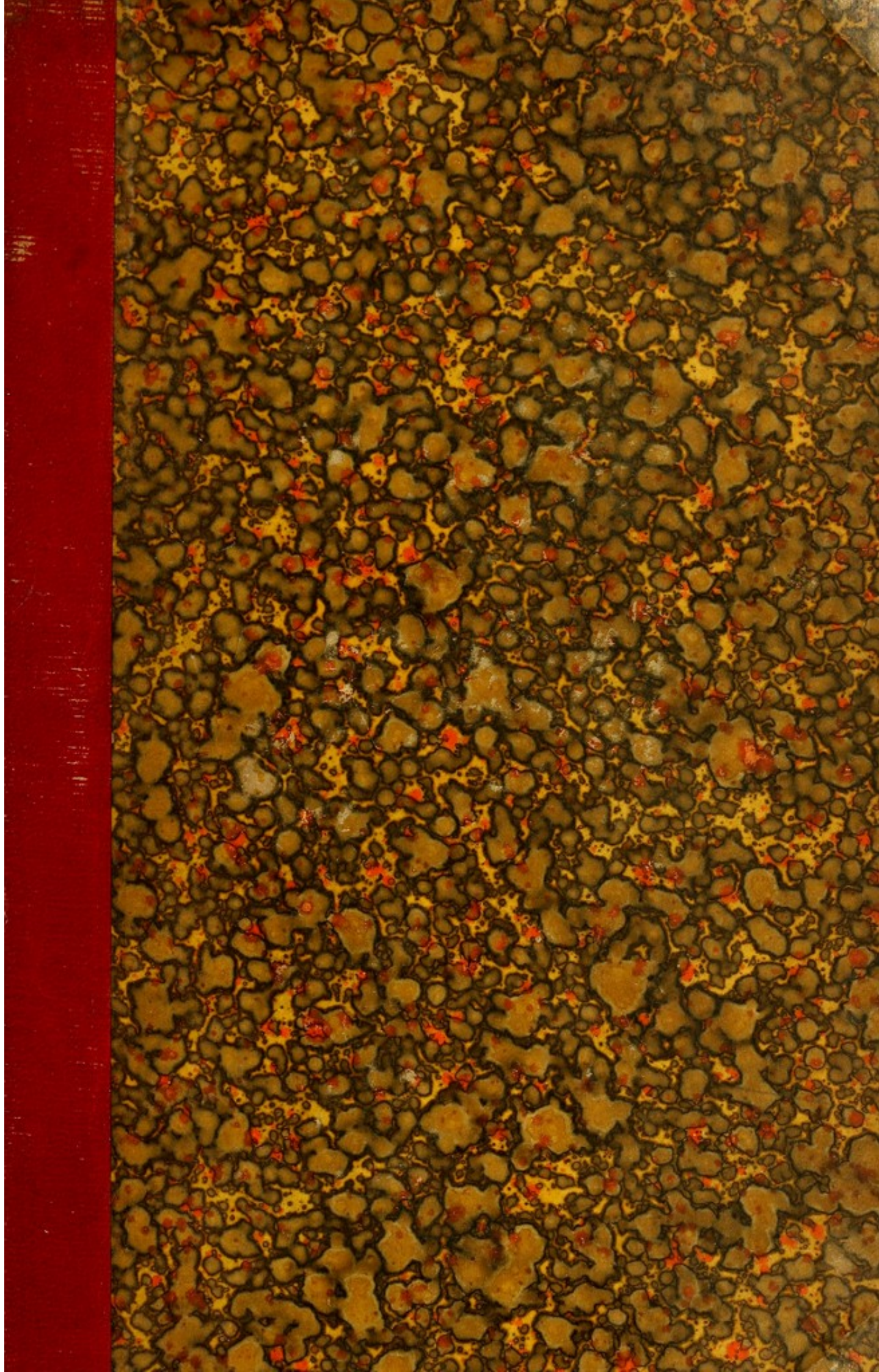
This material has been provided by This material has been provided by the Francis A. Countway Library of Medicine, through the Medical Heritage Library. The original may be consulted at the Francis A. Countway Library of Medicine, Harvard Medical School. where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

**wellcome  
collection**

Wellcome Collection  
183 Euston Road  
London NW1 2BE UK  
T +44 (0)20 7611 8722  
E [library@wellcomecollection.org](mailto:library@wellcomecollection.org)  
<https://wellcomecollection.org>



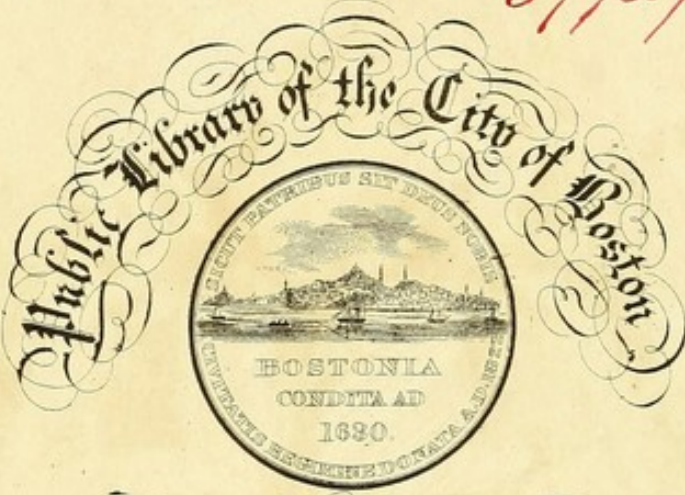




22.A.340

PROPERTY OF THE  
PUBLIC LIBRARY OF THE  
CITY OF BOSTON,  
DEPOSITED IN THE  
BOSTON MEDICAL LIBRARY.

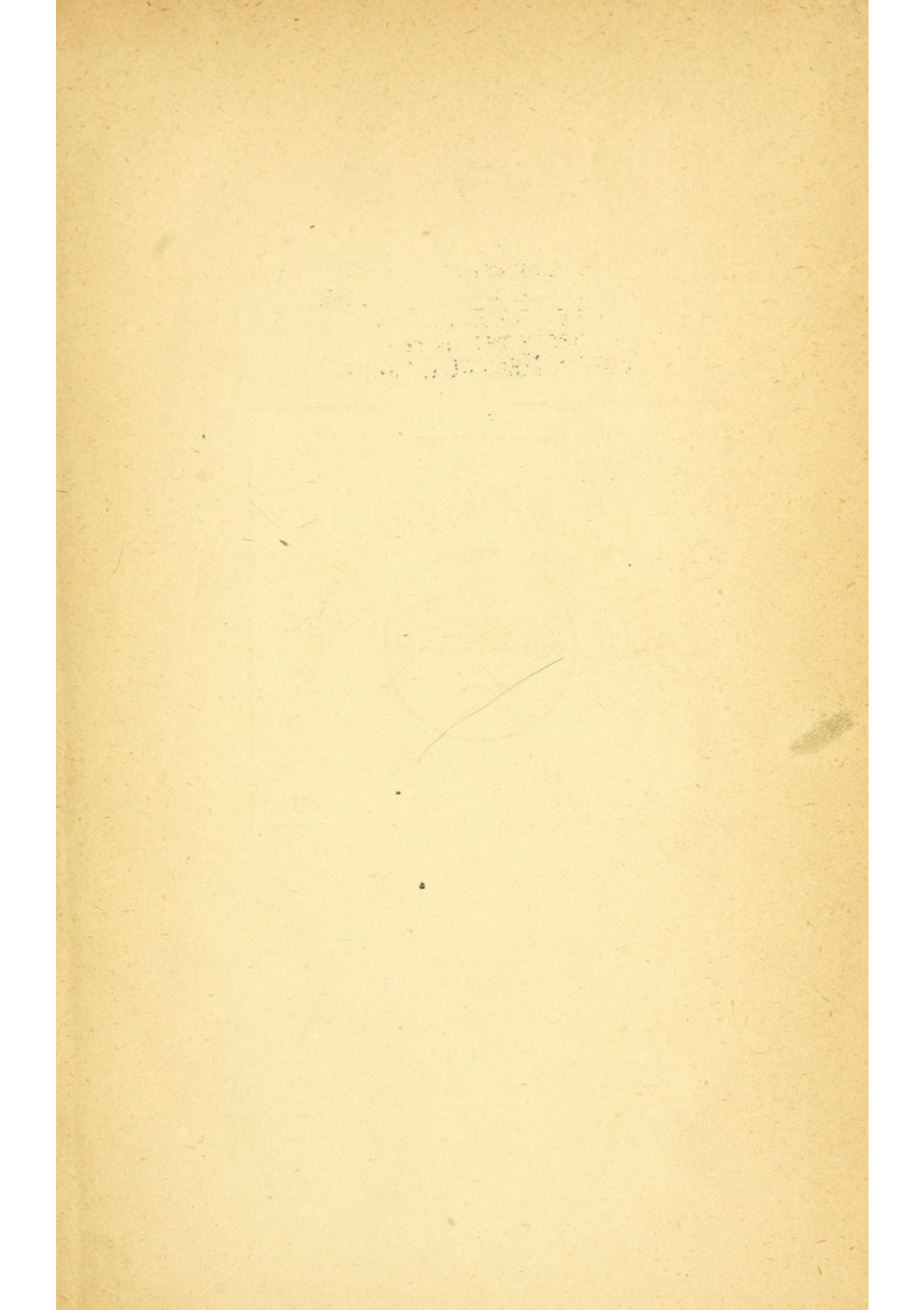
PROPERTY OF THE *3795.71*



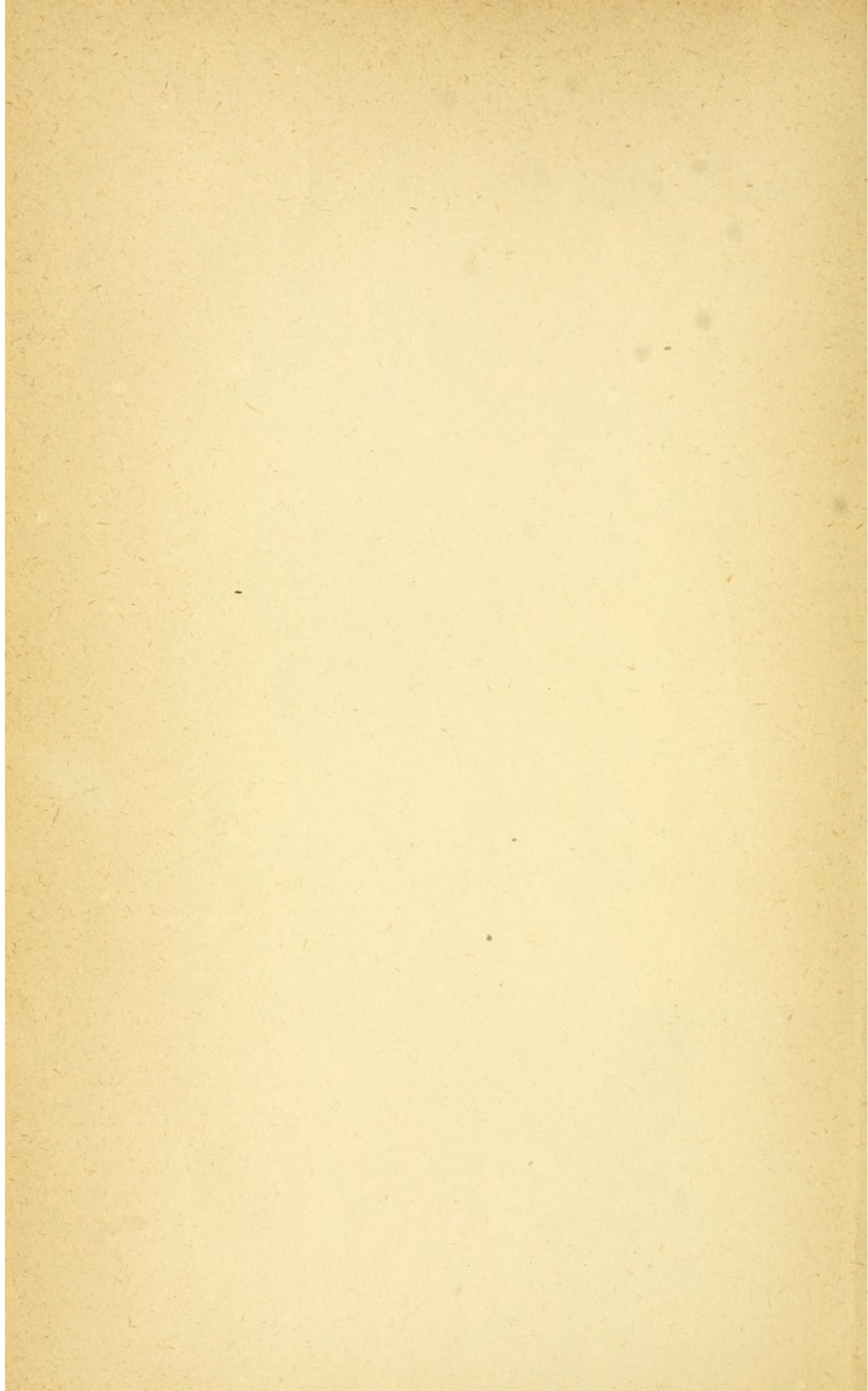
The seal features a central circular emblem with a landscape of Boston, including a harbor with ships and a city skyline. The text around the emblem reads "SIGILLUM REIPUBLICAE BOSTONIENSIS" at the top and "CIVITATIS BOSTONIENSIS CONDITA AD 1630" at the bottom. The words "Public Library of the City of Boston" are written in a decorative, flowing script around the emblem.

*From the Phillips Fund  
Added Nov. 8. 72. No. 133900*

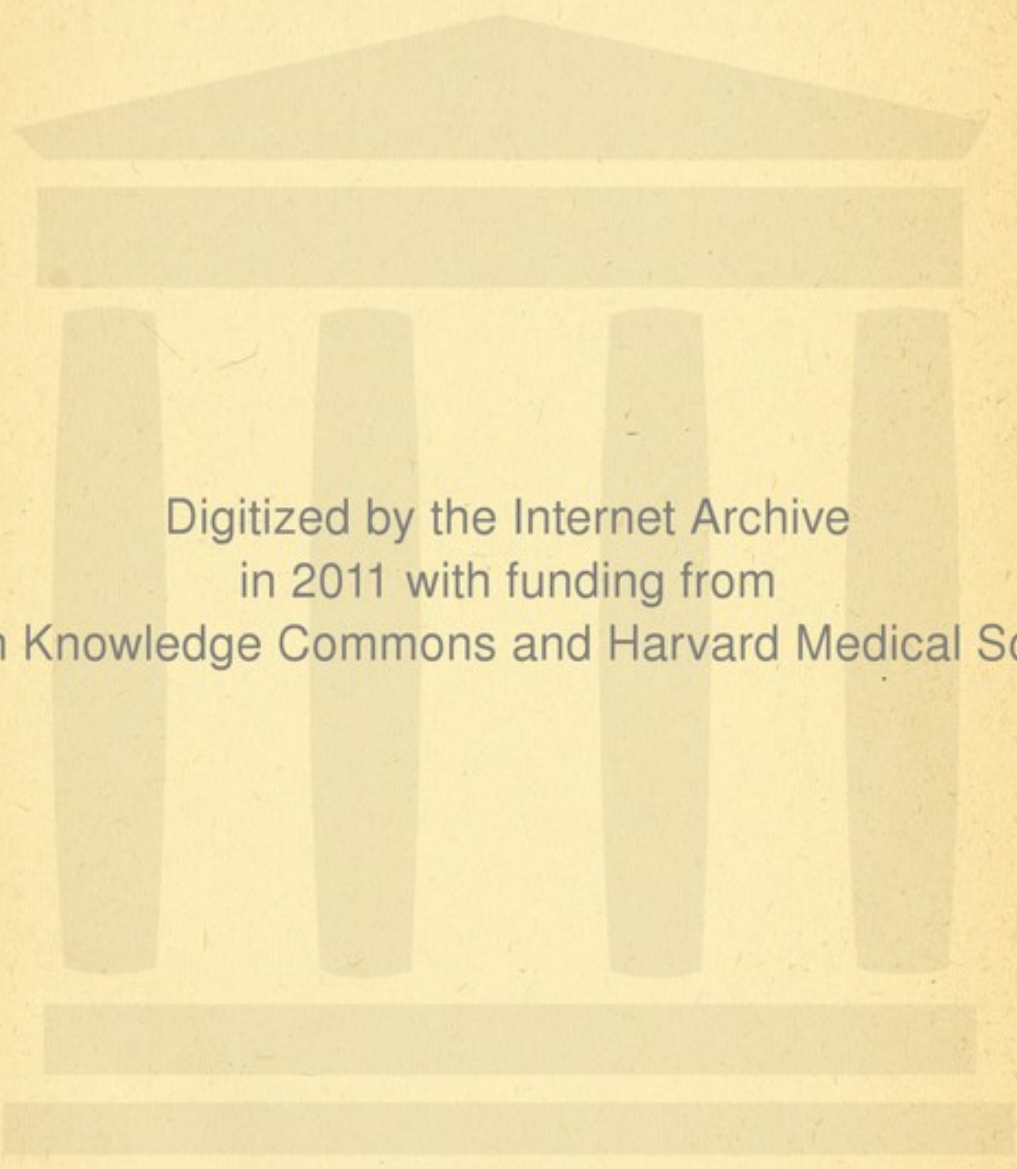






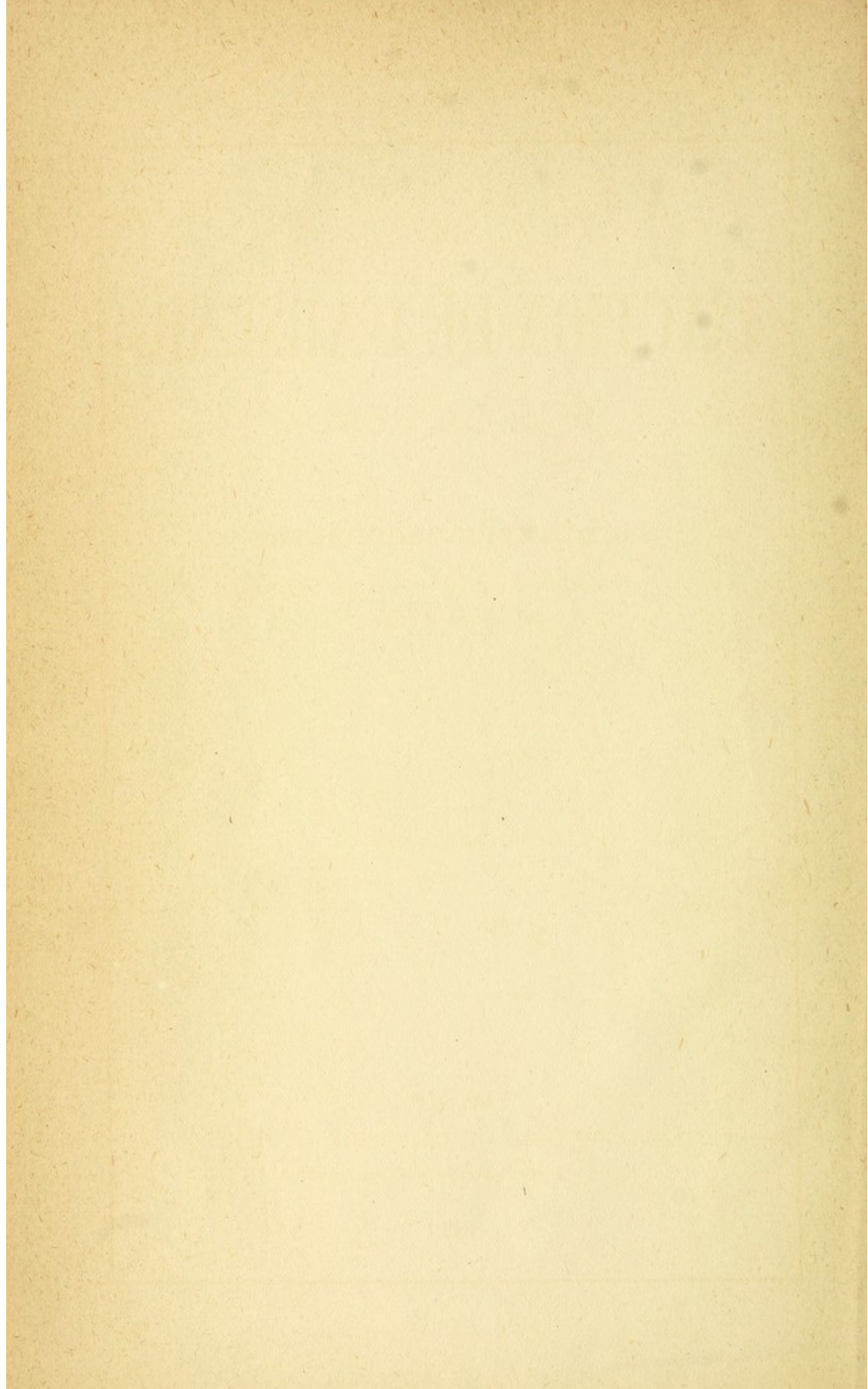






Digitized by the Internet Archive  
in 2011 with funding from  
Open Knowledge Commons and Harvard Medical School





DE  
**L'ACTION DE L'ARSENIC**  
SUR LA PEAU

PAR

**Le D' IMBERT-GOURBEYRE**

Professeur de matière médicale à l'École de médecine  
de Clermont-Ferrand.

---

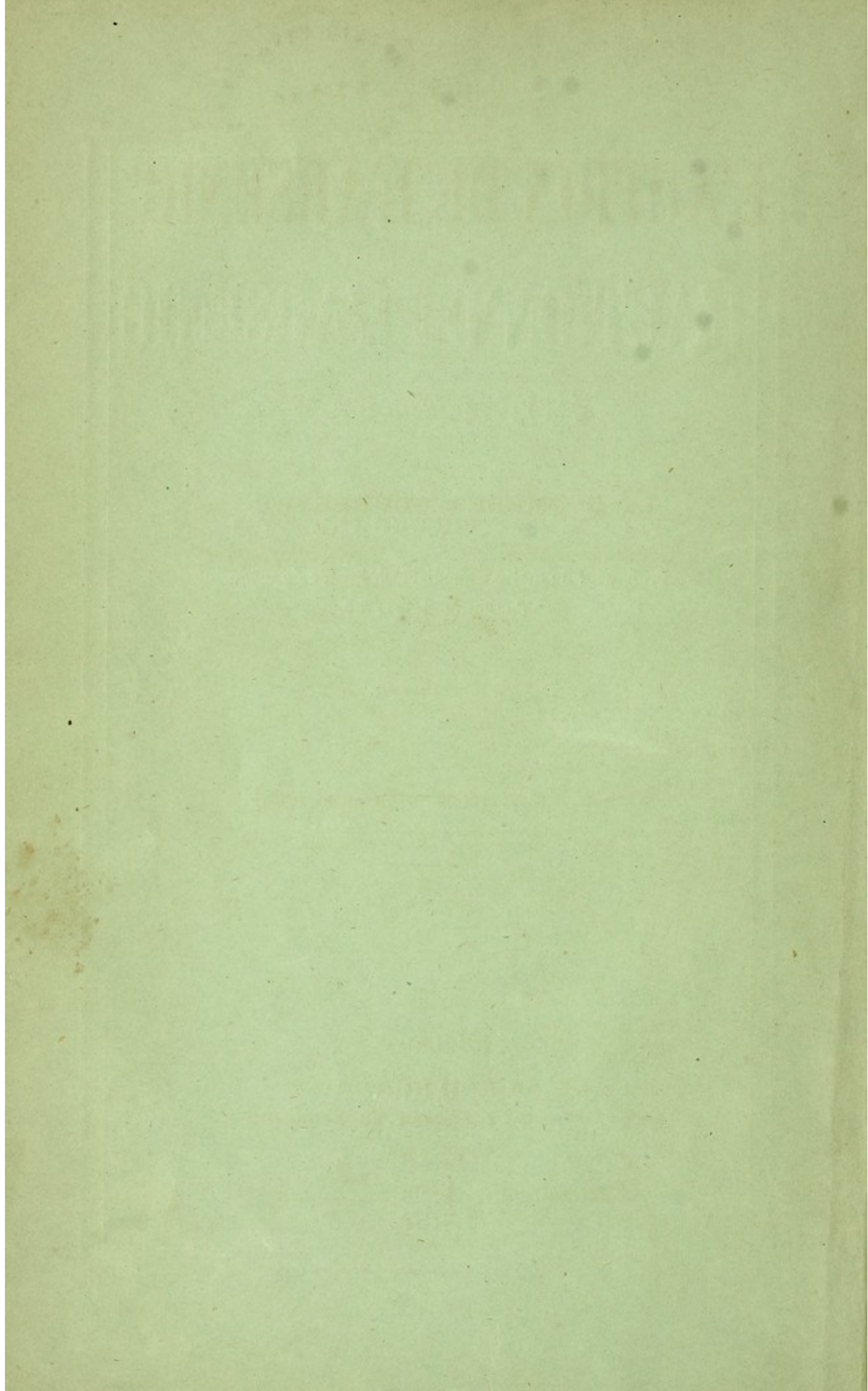
(EXTRAIT DE *l'Art médical.*)

---

PARIS,  
LIBRAIRIE DE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS  
19, rue Hautefeuille, près du boulevard St-Germain.

—  
1872





DE

L'ACTION DE L'ARSENIC

SUR LA PEAU

PAR

Le D<sup>r</sup> IMBERT-GOURBEYRE

Professeur de matière médicale à l'Ecole de médecine  
de Clermont-Ferrand.

(EXTRAIT DE *l'Art médical*. — NOVEMBRE 1870.)

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Rue Hautefeuille, 19

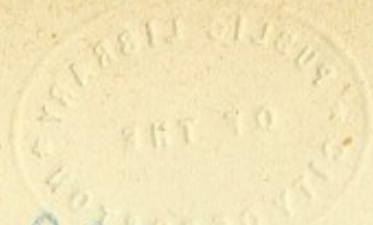
LONDRES  
BAILLIÈRE, TINDALL ET COX

MADRID  
C. BAILLY-BAILLIÈRE

1871



*Pw*



133.900

Nov. 8. 72,

DE

# L'ACTION DE L'ARSENIC

## SUR LA PEAU

---

L'action de l'arsenic sur la peau est aussi manifeste que variée, tant au point de vue physiologique que dans les applications thérapeutiques. Il faut d'abord l'étudier physiologiquement pour pouvoir interpréter les faits de guérison par ce médicament insigne. De la physiologie découle l'emploi de tout agent médicinal; c'est la seule manière d'étudier les médicaments, et c'est là ce qui fait précisément la force et la valeur de la méthode hahnemannienne.

---

### PREMIÈRE PARTIE

#### *Action physiologique.*

L'arsenic révèle son action élective sur la peau par des accidents multiples : prurit, éruptions de toute espèce, ulcérations, gangrènes, taches, ecchymoses, œdèmes généralisés et partiels, desquamation, chute des cheveux et des ongles; phénomènes physiologiques auxquels nous allons consacrer autant de chapitres particuliers. On me pardonnera d'être long comme détails; dans notre art, on ne peut démontrer que par l'accumulation des faits.



## CHAPITRE PREMIER.

### PRURIT ARSENICAL.

Le premier fait à ma connaissance est donné par de Haën (*Ratio medendi*, pars IX, cap. 6. Paris, 1767) : il s'agit d'une femme empoisonnée par mégarde par une petite quantité d'arsenic : au bout de deux mois, il survient une paralysie générale des membres avec douleurs, desquamation et démangeaisons générales persistant pendant plusieurs mois.

Dehenne a cité l'observation d'un pileur d'arsenic : éruption pustuleuse considérable à la face, vésicules aux mains, au pouce et au front ; guérison en quelques jours ; le sixième jour, le visage était encore en fort mauvais état. Quelques jours après, le malade revient consulter le médecin pour une démangeaison générale. (*Journal de médecine*, 1759.)

Est-ce pour ces deux faits ou autres que Caëls a dit dans sa description générale de l'empoisonnement par l'arsenic : *Cutis pruritus ingens?* (*Ratio occurrendi morbis a mineralium abusu produci solitis*. Amstelodami, 1781.)

On lit dans la thèse de Sulzer, à propos des expériences de Bernhardt sur des malades atteints de fièvres intermittentes : — « Plerique horum aliquot dies « pejus se habebant, et tunc cessabat febris. Aliqui vomitu « corripiebantur, quo facto febris eos reliquit. Alii duo « pruritu in intestino recto vexabantur » (*Dissertatio inaug. medica de arsenici usu medico*. Ienæ, 1796).

Hahnemann, dans son remarquable traité de l'empoisonnement par l'arsenic (1786), ne parle des démangeaisons qu'à propos des douleurs brûlantes liées à des contractures. Dans ses observations personnelles consi-



gnées plus tard dans sa Matière médicale pure (1811), il note plusieurs fois les démangeaisons brûlantes, comme il confirme l'action physiologique de l'arsenic sur les ulcères, où il développe du prurit et un sentiment de brûlure, fait attesté par Heun (*Allg. med. Annalen*, 1805) et Hargens (*Journal de Hufeland*, t. IX). Nous verrons bientôt, plus bas, avec quel luxe d'observations il a établi le fait de prurit arsenical dans ses travaux postérieurs.

Un individu, âgé de 52 ans, se met à vomir à la suite d'un empoisonnement, et se plaint d'une sensation de brûlure dans tout le ventre. Cette sensation persiste pendant toute une semaine, et il continue à vomir accidentellement; en même temps il éprouvait à la peau une démangeaison si brûlante qu'il était obligé d'aller plonger la tête et les bras de temps à autre dans un ruisseau voisin. La semaine suivante il fut pris de paralysie dans les deux bras. (Murray. *Journal d'Edimbourg*, t. XVIII.)

Roget, cité par Christison (*a Treatise on poisons*. London, 1845, p. 312), a donné l'observation d'une jeune fille empoisonnée par un gros d'arsenic. — Le premier jour, accidents ordinaires; mais dès le second jour, accidents nerveux multiformes. Le quatrième jour, douleurs dans les extrémités avec démangeaison générale, symptômes qui persistèrent jusqu'à la fin du sixième jour, où elle fut prise de convulsions qui se répétèrent pendant les quinze jours suivants.

Cinq personnes sont empoisonnées à la fois. L'une d'elles est prise d'une attaque d'épilepsie le premier et le second jour. Elle souffrait en outre de tiraillements violents dans les muscles du tronc, et aussi de chaleur et de démangeaisons aux pieds et aux mains. (Marshall, in Christison, p. 312.)



On lit dans la description générale de l'empoisonnement par Kleinert (*Diss. inaug. medica de arsenico*. Lipsiæ, 1825) : *Pruritus et torporem in apice digitorum*.

Un jeune homme de 17 ans s'empoisonne avec 16 grammes d'arsenic. Le premier jour, accidents gastro-entériques ; le second jour, prurit de la peau, accompagné de ténésme et de strangurie ; pas d'éruptions. Guérison consécutive. (Skillmann. *American Journal of the med. science*, 1836.)

Orfila qui rapporte cette observation n'a pas manqué de signaler ce symptôme dans sa description générale de l'empoisonnement par l'arsenic, ainsi que Devergie. — Christison et Taylor se taisent sur ce point ; d'après Tardieu, dans la forme lente de l'empoisonnement arsenical, la sensibilité de la peau est souvent surexcitée, surtout vers les extrémités, et troublée par des démangeaisons insupportables et par de brusques sensations de chaleur et de froid. (*Etude médico-légale sur l'empoisonnement*, 1865.)

A dose médicinale ou moyenne, on retrouve fréquemment le même symptôme. Romberg (*Klinische Wahrnehmungen*. Berlin, 1851), dans quelques observations de psoriasis traité par l'arsenic, note une forte démangeaison de la peau, même aux extrémités où l'éruption ne s'étendait pas. Le Dr Bornéque (*De l'emploi de l'arsenic dans les maladies de la peau*. Thèse de Strasbourg, 1856) a observé le même fait sur lui-même. Dans une communication faite à la Société des médecins des hôpitaux de Paris, M. Hardy a surtout signalé les *démangeaisons à la peau* et la céphalalgie chez les malades soumis à la liqueur de Fowler. Babington (1866), qui a essayé l'arsenic dans la chorée, signale aussi le prurit développé sous son influence. Au commencement même de ce siècle, quelques médecins anglais avaient préco-



nisé l'acide arsénieux dans les rhumatismes chroniques ; mais d'autres observateurs, peu contents des résultats par eux obtenus, avaient signalé divers accidents arsenicaux, entre autres la démangeaison par tout le corps.

Depuis vingt-cinq ans, l'attention des observateurs a été éveillée sur les nombreux accidents causés par le séjour dans des appartements ornés de papiers de tenture au vert arsenical. Grand nombre d'observations ont déjà été publiées à ce sujet, surtout en Angleterre et en Allemagne. Le D<sup>r</sup> Bayes, de Londres, a cité récemment un fait fort curieux (*Cases of arsenical paper poisoning. Monthly hom. review. July, 1870*) : Il s'agit de quatre enfants soumis pendant longtemps à l'influence de ces papiers de tenture. Parmi les nombreux symptômes d'origine arsenicale, l'auteur note la démangeaison et la sensibilité à l'anus et dans les parties génitales. Une servante de la maison éprouvait aussi un prurit brûlant à l'anus.

Les démangeaisons ont été signalées en outre depuis bien longtemps chez les ouvriers exposés aux vapeurs des minerais arsenicaux en fusion (*cfr. Henckel. von der Bergsucht und Hüttenkatze. Freyberg, 1728; Scheffler. Gesundheit der Bergleute. Chemnitz, 1770; Klinge, Journal de Hufeland, t. XI; Brockmann, die metallurgischen Krankheiten des Oberharzes. Osterode, 1851; Langendorff, in Henke's Zeitschrift, 1857; Kesteven, in Taylor's on the poisons, 1859*).

Rien n'est plus fréquent en outre que la démangeaison des yeux chez les individus soumis à un traitement arsenical et aussi dans les cas d'empoisonnement. Ce prurit oculaire est en général lié à un degré plus ou moins considérable de conjonctivite ; il peut aussi exister isolément ; c'est le prurit des paupières. J'en ai cité de



nombreux exemples dans mes *Etudes sur quelques symptômes de l'arsenic* (1862), en y joignant le témoignage des médecins anglais, Pereira, Thomas Hunt et Begbie. Il m'est arrivé nombre de fois de le vérifier pour mon propre compte.

Il est inutile d'ajouter que si le prurit arsenical existe souvent isolément, il précède, accompagne et suit habituellement les nombreuses éruptions dues à l'arsenic, ainsi que les œdèmes, comme nous le verrons en son lieu. Il en est de même dans les applications externes où le poison détermine des lésions graves de la peau.

Nous avons vu jusqu'ici l'arsenic se montrer prurigo-gène, soit à dose toxique, soit à dose médicinale habituelle. Mais peut-il produire le même accident à dose encore plus atténuée ou infinitésimale? C'est ce que j'affirme, et pour le démontrer, il faut d'abord en revenir à Hahnemann, ce grand scrutateur des actes physiologiques des médicaments.

Dans la première édition de sa matière médicale pure, Hahnemann n'avait noté, en dehors des emprunts faits à divers auteurs, que deux fois le symptôme prurit isolé sans spécifier la région (sympt. 199, 200); de plus il l'avait signalé dans le cas d'ulcère (s. 198) et accompagnant diverses éruptions (s. 201, 202, 203); mais dans sa dernière pathogénésie arsenicale, publiée dans son traité des *maladies chroniques*, le symptôme prurit y figure avec luxe dans toutes ses variétés; il est évident que Hahnemann l'a décrit d'après des observations plus nombreuses et plus complètes : prurit de la tête (s. 165, 167); prurit de la tête accompagné d'éruptions (s. 168, 169, 171, 172); prurit des yeux et autour (s. 185, 186, 208); prurit dans l'oreille (245); à la face (278); à la lèvre supérieure (294); à l'anus (601, 602);



au périnée (611); aux parties génitales (635, 636, 637, 638, 639); au cou sous le menton (785); à l'avant-bras près du poignet (785); au creux de la main gauche (804); doigt médius de la main droite (815); aux cuisses (839, 840, 841); à l'articulation du pied (896); au gros orteil droit (901); beaucoup de prurit à la cuisse droite et aux bras (1032); sensation pruriteuse presque générale (1033); prurit ardent au corps (1034, 1085); prurit accompagnant éruptions diverses (1046, 1047, 1048, 1051); ardeur, puis prurit autour d'un ulcère (1066); prurit et transpiration dans le dos toute la nuit (1185).

Je cite avec complaisance Hahnemann, parce que mes observations personnelles ont complètement confirmé les siennes. J'ai expérimenté souvent l'arsenic à la dose de 2 à 6 gouttes de teinture de Fowler par jour, et bien plus souvent à dose infinitésimale jusqu'à la trentième dilution. Déjà, en 1862 (*Etudes sur quelques symptômes de l'arsenic*), je m'exprimais en ces termes à ce sujet :— Dans mes nombreuses expérimentations sur l'arsenic, j'ai pu me convaincre nombre de fois de la propriété *pruritogène* de cet agent. Tantôt ces démangeaisons sont générales, tantôt, et c'est le cas le plus ordinaire, elles sont locales; on les rencontre souvent aux paupières, avec ou sans conjonctivite. J'ai vu souvent aussi les démangeaisons exister aux joues et même y précéder de quelques jours l'apparition de boutons papuleux fugaces. Quelquefois on voit du prurit se développer en dehors comme en dedans du nez, tantôt seul, tantôt accompagné de coryza. On en trouve aussi au cou, aux épaules et sur le dos des mains. J'en ai vu aux jambes, et deux fois seulement j'ai rencontré des démangeaisons générales pendant quatre à cinq jours. — On trouvera dans le mémoire précité grand nombre de faits à l'appui, à partir de l'observation LXXVI jusqu'à



l'observation CIX. Depuis lors, j'ai eu l'occasion de vérifier nombre de fois ce point de pathogénésie. Il y a quelques années, je soignais un de mes amis pour une blépharite légère. Je lui donnai pendant dix jours deux doses par jour d'arsenic à la quatrième trituration. Deux jours après la cessation du remède, il survint une démangeaison très-violente sur le dos de la première phalange du médius pendant trente-six heures, puis la démangeaison sauta à la paume de la main du même côté. Le malade était obligé de se gratter; il n'y eut pas d'éruption sur les parties siège du prurit. J'ai vu plus souvent les démangeaisons se développer à dose infinitésimale qu'à dose moyenne. J'estime que c'est là un excellent moyen de se démontrer à soi-même la réalité d'action des doses infinitésimales; j'y ajouterai les éruptions cutanées et les accidents sur les yeux, phénomènes fréquents dans la pathogénésie arsenicale. Les expériences de Hahnemann sur l'arsenic dans son traité des maladies chroniques ont été faites la plupart à la trentième, ainsi que me l'a affirmé le Dr Jahr, qui le tient du maître. Je défie tout observateur intelligent et persévérant de ne pas arriver, après de nombreux essais, aux mêmes conclusions sur cette question si contestée des doses infinitésimales.

Au symptôme démangeaison, il faut rattacher comme annexes d'autres symptômes fréquemment notés dans l'histoire physiologique de l'arsenic : ce sont les fourmillements, le chatouillement, la sensation de morsure et de rongement et surtout les douleurs brûlantes. Le fourmillement appartient principalement à la paralysie arsenicale comme prodrome. Les douleurs brûlantes sont une caractéristique de l'arsenic de premier ordre : elles sont plus fréquentes à l'intérieur que sur l'enveloppe cutanée. Elles méritent un chapitre à part, et ne



peuvent être que signalées ici en passant, comme accompagnant souvent la démangeaison arsenicale. J'ai publié dans l'*Art médical* (août 1869) une longue observation d'empoisonnement chronique par l'arsenic en vapeur : je la reproduis plus bas dans ce mémoire. Outre le fait de démangeaisons et d'éruptions, c'est un fort bel exemple de douleurs brûlantes.

En résumé, le prurit arsenical peut se développer, quelle que soit la dose du poison : dose toxique, moyenne ou infinitésimale, *omni dosi*. C'est un symptôme fréquent. Souvent étendu à toute la peau, plus souvent localisé, il paraît affecter de préférence les yeux, la région anogénitale et les extrémités. Il peut être isolé, mais bien plus souvent il devient prodrome, symptôme ou accident consécutif des nombreuses éruptions arsenicales. Il peut apparaître dans les premières quarante-huit heures de l'administration de l'arsenic; mais à dose toxique, comme les autres accidents de la peau, il appartient de préférence à la période prolongée de l'empoisonnement ou à sa forme lente. L'observation de de Haën le signale à plusieurs mois de distance du moment de l'intoxication : c'est là un des mille faits parmi les accidents consécutifs de l'empoisonnement, qui prouve l'action durable et profonde de l'arsenic sur l'organisme. Le prurit arsenical se développe, quelle que soit la voie d'absorption du poison, que ce soit par les intestins, la peau ou par inhalation pulmonaire; il est naturellement plus fréquent dans le cas d'application externe.

---



## CHAPITRE II.

### HISTORIQUE DES ÉRUPTIONS ARSENICALES.

Les anciens, qui employaient l'arsenic plus souvent à l'extérieur qu'à l'intérieur, avaient dû nécessairement constater ses propriétés exanthématogènes. Il est permis de le conclure d'après Dioscoride : « Vim habet  
« exedentem, astringentem et crustas inducentem cum  
« fervore ac violento morsu. » Qu'on lise la première observation venue d'empoisonnement arsenical dans le cas d'application externe contre la gale ou les parasites de la tête, il en existe un certain nombre, et l'on aura l'explication de la phrase si concise et si nette du père de la matière médicale. Celse dit la même chose sous une autre forme en classant l'arsenic parmi les médicaments *quæ rodant, exedunt, adurant et crustas ulceribus inducant* (l. v). Il en est de même de Galien : *facultatis est causticæ.*

J'ai dit quelquefois qu'il fallait voir dans les descriptions de l'empoisonnement en général, faites par les anciens et les médecins de la Renaissance, l'histoire même de l'empoisonnement par l'arsenic. J'en conclus pour mon compte que ce mode d'empoisonnement a toujours été le plus fréquent, comme de nos jours, quoique l'arsenic tende à se laisser détrôner par le phosphore. J'en conclus aussi que les anciens ont dû connaître les éruptions arsenicales, témoin ce passage de Galien : « Quum  
« enim homo sua natura probis humoribus, ac sanorum  
« more educatus de repente moritur, ut assumpto lethali  
« veneno fit, deinde corpus aut livens, aut nigricans,



« aut varium est, aut diffluens, aut putredinem moles-  
« tam olet, hunc venenum sumpsisse aiunt. » (*De locis  
affectis*, l. VI.) Je citerai surtout la description de l'em-  
poisonnement en général par Aëtius, au v<sup>e</sup> siècle ;  
parmi les accidents, le médecin grec note les éruptions  
bulleuses : *eruptio bullarum* (1).

Après la Renaissance sont arrivées peu à peu des ob-  
servations détaillées. Depuis Forestus et Sennert, qui  
ont les premiers donné des observations d'empoisonne-  
ment avec éruption, il en a paru un très-grand nom-  
bre. Boerhaave commence à signaler les éruptions pro-  
fessionnelles, à propos d'accidents arrivés à des ouvriers  
fabriquant le cuivre blanc ou tombac ; il note des vési-  
cules jaunâtres apparaissant sur la poitrine pendant  
quelques jours. Plus tard Baylies, résumant les sym-  
ptômes de l'empoisonnement arsenical d'après divers  
auteurs, indique les taches qui çà et là apparaissent sur  
la peau (*Practical Essays...* London, 1773).

Ce sont surtout les observations du siècle dernier qui  
ont commencé à fixer l'attention sur ce point ; Caels en  
décrivant l'empoisonnement arsenical parle des *maculæ  
rubræ*, Hahnemann signale les éruptions miliaires, en  
mentionnant diverses observations à l'appui. D'un  
autre côté, les médecins attachés aux mines arsenicales

(1) Cognoscere et discernere oportet eos, qui tale quippiam sumpserunt,  
ex signis quæ coincidunt et consequuntur. Ubi enim in aliquo placidæ  
et bene compositæ prius mentis, et bonæ itidem habitudinis, accedente  
etiam justa ciborum concoctione, statim et de repente variæ accessiones  
irruunt, presertim ab accepto statim cibo ac potu ; veluti accidat tussis,  
aut fœtida sanguinis per os rejectio, aut molesta et ægra lotii excretio,  
aut dolor in alto nitens, aut ardor immensus ac plus quam juvenilis,  
aut sensus erosionis, aut stuporis percussio, punctura, itemque tremor,  
singultus, contractio, eruptio bullarum, livor, tumor, coarctatio, qua-  
rundam partium putrefactio, vomitus fœtidus et plenus, manifesta ali-  
cujus venosæ qualitatis apparitio, et demonstratio : ex his omnibus  
si quid repente ab accepto cibo sano homini accidat, veneno infectum  
hunc ipsum existimare debemus. (L. XIII, c. 47.)



de la Saxe apportent leur contribution à l'histoire des éruptions. Henckel (loc. cit.) parle d'éruptions miliaires, comme précédant et amenant la phthisie pulmonaire, si fréquente. Scheffler note parmi les nombreux symptômes arsenicaux les vésicules et les ulcérations de la bouche et de la langue, les ulcérations des aisselles et des parties génitales, et même des ulcérations cancéroformes à cette région. D'après Klinge, les ouvriers qui traitent le minerai arsenifère sont habituellement atteints d'ulcérations aux aisselles et entre les cuisses.

Depuis le siècle dernier, les faits se sont multipliés ; ce qui n'a pas empêché Harles, qui a emprunté la plus grande partie de sa monographie (*de Usu arsenici*; Nuremberg, 1811) à Hahnemann, de nier l'existence de ces éruptions, soit générales, soit locales, parce que ni lui ni ses amis n'ont vu pareille chose. MM. Trousseau et Pidoux se sont contentés de copier Harles, ajoutant avec assurance que ces symptômes arsenicaux ne sont que des *réveries* d'homœopathes hypochondriaques ; et c'est ainsi qu'on écrit l'histoire des médicaments. Cependant les thérapeutistes étrangers, comme Pereira, Hunt, Werber, Cesterlen, etc., signalaient ces exanthèmes d'arsenic, et les toxicologistes contemporains, plus à même de vérifier les faits, les mentionnaient dans leurs ouvrages. Suivant Christison, on a remarqué dans l'empoisonnement arsenical diverses éruptions, surtout chez les individus qui survivent plusieurs jours : elles sont encore plus fréquentes dans les accidents prolongés de l'intoxication ; elles sont de différentes natures, pétéchiiales, morbilliformes, miliaires, rouges ou vésiculeuses. Le médecin anglais cite à ce sujet les observations de Guilbert et de Schlegel. Orfila signale une éruption, surtout à la partie antérieure de



la poitrine, de boutons miliaires non vésiculeux, ou de pustules qui ne tardent pas à brunir ; quelquefois cette éruption a l'aspect de petites ampoules, semblables à celles que produisent les piqûres d'orties.

Plus tard Taylor, en décrivant l'empoisonnement chronique, note l'irritation de la peau s'accompagnant d'éruption vésiculaire que l'on a nommée eczéma arsenical. Quelquefois, l'éruption a pris la forme d'urticaire ou de scarlatine, ce qui a fait prendre l'empoisonnement pour une fièvre éruptive.

A partir de 1840, la question des éruptions professionnelles vient à l'ordre du jour. Le médecin allemand Bramer (journal de Casper) affirme que chez les ouvriers employés dans différents arts à pulvériser, tamiser l'arsenic, etc. , il survient une éruption de vésicules de la grosseur d'une tête d'épingle, ou d'un pois, comme dans la gale ordinaire, que par suite de la démangeaison et de l'action de gratter, ces vésicules disparaissent pour être remplacées par une croûte mince.

En 1845, M. Blandet, à l'aide de quelques faits, appelle l'attention sur les éruptions dues à l'arsénite de cuivre chez les ouvriers employés à la fabrique des papiers de tenture (*Journal de médecine de Beau*). Chevallier, deux ans après, dans les *Annales d'hygiène*, confirme ces éruptions professionnelles, soutenant que les accidents signalés par M. Blandet ont lieu réellement, mais qu'ils ont peut-être été exagérés. Dix ans plus tard, M. Follin publie, dans les *Archives générales de médecine*, une observation très-détaillée sur divers accidents éruptifs observés chez un ouvrier préparant du vert de schweinfurt (arsénite de cuivre). Je pris alors occasion du travail de M. Follin pour publier dans le *Moniteur des hôpitaux* (22 décembre 1857) un long article sur l'histoire des éruptions arsenicales, à l'effet de démontrer que



ces éruptions professionnelles appartenaient à l'histoire de l'arsenic, qu'il existait déjà sur cette question un grand nombre d'observations, et je tâchai, en classant les matériaux, de diviser ces éruptions mulliformes, en éruptions ecchymotiques, papuleuses, ortiées, vésiculeuses, érysipélateuses, pustuleuses, en ulcérations et gangrènes.

Depuis lors les éruptions arsenicales professionnelles, dues au sel cuprique, ont été particulièrement étudiées par MM. Pietra Santa, Beaugrand, Chevallier, Vernois, et en Angleterre par le D<sup>r</sup> Hassall (1).

Le D<sup>r</sup> Bazin, dans ses *Leçons sur les affections cutanées artificielles* (1862), analyse longuement les travaux des médecins français ; il y ajoute même une observation. En même temps, deux médecins allemands, Langendorff et Klose, confirment les dires de leurs devanciers sur les différentes éruptions éprouvées par les ouvriers employés aux mines arsenicales (2).

Depuis mon *histoire des éruptions arsenicales*, je suis revenu plusieurs fois sur cette question ; en 1858, dans

(1) Pietra Santa. Existe-t-il une affection propre aux ouvriers qui maintient le vert de Schweinfurt? (*Annales d'hygiène*, 1858). — Beaugrand. Des différentes sortes d'accidents causés par les verts arsenicaux employés dans l'industrie (*Gazette des hôpitaux*, 1<sup>er</sup> et 8 mars 1859). — Chevallier. Recherches sur les dangers que présentent le vert de Schweinfurt, le vert arsenical et l'arsénite de cuivre (*Annales d'hygiène*, 1859). — Vernois. Mémoire sur les accidents produits par les verts arsenicaux chez les ouvriers fleuristes et les apprêteurs d'étoffes pour fleurs artificielles en particulier (*Annales d'hygiène*, 1859). — Hassall. Des dangers de la couleur verte dans les feuilles et fleurs artificielles (*The Lancet*, 1860).

(2) Langendorff. *Ueber die Gesundheitsrücksichten bei Anlage und Unterhaltung von Hüttenwerken* (Henke's Zeitschrift, 1857). — Klose (*Handbuch der Sanitäts polizei*. Pappeneheim, 1858).

On trouvera dans les chapitres suivants d'autres indications bibliographiques pour l'histoire des éruptions arsenicales. Si je n'ai pas mentionné M. Tardieu, il n'en a pas moins traité la question en reproduisant sommairement ce que j'avais écrit en 1857.



un mémoire sur le prurit vulvaire et son traitement arsenical (*Moniteur des hôpitaux*); en 1862, dans mes études sur quelques symptômes de l'arsenic (*Gazette médicale*); en 1864, en traitant de l'action de l'arsenic sur les parties génitales externes (id.): et en 1869, publiant une longue observation d'empoisonnement par les vapeurs d'arsenic (*Art médical*). Je reviens encore sur le même sujet pour le traiter à fond et plus en grand, parce que depuis 1857, les faits se sont considérablement multipliés, et que de nouvelles recherches m'ont mis à même de recueillir un plus grand nombre de matériaux. Je tiens à compléter et à agrandir mes travaux précédents, en traitant aujourd'hui de l'action de l'arsenic sur la peau. Telle est du reste l'importance des éruptions arsenicales en médecine légale, que plus d'une fois elles ont été cause d'erreur de diagnostic et que des médecins n'ont vu que des exanthèmes là où il y avait empoisonnement.

---

### CHAPITRE III.

#### ÉRYTHÈME.

Faut-il voir un cas d'érythème dans une observation de Wepfer, où il s'agit d'un enfant empoisonné par une servante: « Puellus post meridiem assumpta pulicula  
« valde cæstuabat.... toto corpore rubicundus evasit et  
« maduit.... » (*Cicutæ aquaticæ historia*. 1679, p. 275.)

L'observation suivante de Fr. Hoffmann est bien plus positive. Il s'agit de toute une famille empoisonnée par l'arsenic, père, mère et deux enfants: « Uxor  
« tandem efflorescentiam, purpuræ similem, cum in-  
« signi ardore, prurituque junctam, per totum corpus



« experta, una cum marito et altero infantum, ut ut  
« longo tempore convaluerunt. » (Fr. Hoffmanni opera,  
t. III, p. 172, 1748.)

Empoisonnement chez une jeune fille de 22 ans (1).  
Au bout de vingt-quatre heures, le D<sup>r</sup> Newman la  
trouva sans connaissance, toute la peau couverte de  
taches rouges (Horn's Archiv. 1811). Je classe cette  
observation parmi les erythèmes, malgré le défaut de  
description détaillée. On verra aussi par la suite un  
certain nombre d'observations *incertæ sedis*; je les ai  
classées comme j'ai pu; classement qui ne peut avoir  
qu'une valeur relative.

Trois jeunes filles sont empoisonnées accidentelle-  
ment à quatre heures du soir. Le lendemain à neuf  
heures, entre autres accidents, leur poitrine et leur  
nuque étaient couvertes de taches pourprées. (M. Leod.  
*Edinb. med. journal*, 1819.)

Un domestique, âgé de 22 ans, meurt en huit jours  
par suite d'empoisonnement. A l'autopsie, qui a lieu le  
jour même de sa mort, on trouve sur le côté droit du  
cou une tache semée de rouge, de la largeur de trois  
doigts. (Schlegel. *Henke's Zeitschrift*, 1821.)

Une petite fille âgée de 7 ans est empoisonnée ac-  
cidentellement, à deux heures du soir. Accidents de  
forme commune; administration du tritoxyle de fer hy-  
draté. La nuit est bonne, ainsi que la journée suivante.  
Depuis ce temps, ayant mangé plus qu'elle ne devait  
faire, elle a présenté quelques signes d'irritation intes-  
tinale : soif, nausées, deux ou trois vomissements,  
douleurs de ventre et une éruption de petites plaques

(1) Pour abrégér, je déclare que le mot empoisonnement, dans une  
observation, se rapporte toujours à l'empoisonnement interne. Toutes les  
fois que l'empoisonnement a eu lieu par application externe, ou inhala-  
tion pulmonaire, j'ai soin de l'indiquer.



rouges qui a duré trois jours. (Bineau et Majesté, *Journal des connoiss. méd.-chirurg.*, novembre 1835.)

Deux petites filles, l'une de 3 ans, l'autre de 5, meurent empoisonnées par l'arsenic, la première en vingt-sept heures, la seconde en quatre-vingt-cinq. La plus jeune est autopsiée au bout de quarante-huit heures, l'autre après vingt-trois heures. C'était au mois de janvier : absence complète de lividités cadavériques, mais chez toutes deux il y avait une rougeur scarlatineuse à la partie interne des cuisses. (Haflter, *schweizerische Zeitschrift von Pommer*. 1839.)

Un individu qui avait des dispositions à l'apoplexie et qui avait pris, *par ordre de médecin*, 15 gouttes de Fowler, trois fois par jour, pendant huit mois et demi, finit par succomber aux accidents de l'empoisonnement chronique; il y avait, entre autres, érythème ou rougeur inflammatoire de la figure (Hooper, *Medical Times*, 1847).

Sur 26 malades traités par 1 à 4 centigrammes d'arsenic par jour, pour fièvres intermittentes, 15 ont éprouvé des accidents divers; l'un d'eux eut une gastro-entérite très-grave avec érythème général (Champouillon, *Gazette des hôpitaux*, 1850).

Marchand dit avoir vu, chez un malade traité par l'arsenic pour une maladie autre qu'une dermatose, survenir un érythème très-aigu des deux cuisses, de la diarrhée et des papules. Dans un second mémoire, il ajoute avoir observé plusieurs cas d'érythème arsenical. J'ai vu également, dit-il, l'*érythème arsenical*. Dans un cas, la rougeur avait une teinte écarlate. Il y eut un malaise, le remède fut suspendu et l'érythème disparut sans desquamation. L'arsenic, dans ce cas, était administré contre une bronchite grave. (*Annales méd. de la Flandre occidentale*, 1851 et 1854.)

Dans un cas d'éruption miliaire survenue pendant le



traitement arsenical d'une fièvre intermittente, du septième au dixième jour du traitement, et siégeant au cou et aux épaules, il y avait en même temps des plaques d'un rouge assez vif, de 4 centimètres de largeur. L'éruption dura six à sept jours environ. (Sistach, *gazette médicale*, 1861.)

En expérimentant l'arsenic sur lui-même, pendant près de trois mois, et s'élevant progressivement de 5 milligrammes à plus de 40 milligrammes par jour, le Dr Vaudey, au bout de deux mois et demi, note, entre autres accidents, des picotements sur toutes les parties du corps avec érythème (thèse de Strasbourg, 1870).

Taylor affirme, dans son *traité de toxicologie*, que, dans l'empoisonnement arsenical chronique, il y a quelquefois éruption urticaire, ou scarlatineuse, ce qui, dans quelques cas, a trompé les médecins sur la cause de la maladie.

Dans mes expériences physiologiques, j'ai vu plus d'une fois apparaître des plaques d'érythème sur des sujets traités à dose infinitésimale. Catherine J... entre dans mon service, à l'Hôtel-Dieu, en 1857. C'est une jeune fille âgée de 20 ans, que la misère, plutôt que la maladie, amène à l'hôpital. Elle ne se plaint que de fatigue dans les jambes. A partir du 27 octobre, je lui fais prendre trois doses par jour d'arséniate de fer à la quatrième trituration. Dès les premiers jours, il lui vient des élancements dans les tempes, du rhume et de l'en-chifrènement, larmolement des yeux avec sensation de brûlure. Le 2 octobre, démangeaison sur le côté gauche du cou, avec un peu de rougeur ; le lendemain, démangeaison à la figure, même rougeur. Le 5, démangeaison générale, plaques d'un rouge diffus sur les membres. Les jours suivants, accidents divers de vertige, de troubles de la vue, persistance des démangeaisons. Les accidents cessent avec le remède.



Hahnemann n'a parlé nulle part, pour son compte, de ce genre d'éruption; il n'a pas même cité, dans ses dernières pathogénésies, de faits d'érythèmes signalés par d'autres auteurs. En résumé, il existe un érythème d'origine arsenicale. Il appartient aussi bien à l'empoisonnement aigu qu'à l'empoisonnement chronique. Il se rencontre de préférence lorsqu'il y a eu ingestion du poison à l'intérieur, que la dose ait été toxique, moyenne ou infinitésimale. On l'a constaté surtout pendant la vie, et quelquefois après la mort. Il se produit aussi à dose infinitésimale.

---

## CHAPITRE IV.

### ÉRYSSIPÈLE.

Deux enfants s'empoisonnent en avalant chacun une pincée d'arsenic. Les accidents de fièvre et de douleur persistent quelques jours. Le plus jeune guérit le premier; l'aîné eut en outre le visage rouge et enflé, mais cette éruption disparut vite. (Preussius, *Acta naturæ curiosorum*, 1715.)

J'ai vu, dit Belloc, une femme âgée de 56 ans, qui eut l'imprudence de se laver le corps avec une dissolution d'arsenic par ébullition dans l'eau commune, pour guérir une gale dont elle était atteinte. Elle enfla de tout le corps, autant que la peau put prêter; elle fut couverte d'un érysipèle général et éprouva pendant plusieurs jours un feu qui la dévorait. Sa gale se dissipa, à la vérité; mais elle traîna une vie languissante pendant dix ans, au bout desquels elle mourut, ayant toujours conservé un tremblement dans tous ses membres. (*Cours de médecine légale*, an IX.)

Girdlestone, médecin anglais, qui paraît avoir été le



premier, dit Rayer, à avoir employé l'arsenic dans les maladies de la peau, ce qui est une erreur historique complète, nous fournit, dans ses expériences sur la lèpre, des faits physiologiques intéressants. Dans un premier cas, après trois doses de 8 gouttes chacune de teinture de Fowler, en vingt-quatre heures, le corps entier du malade devint d'un rouge d'écrevisse, et son visage offrit l'aspect d'une inflammation érysipélateuse commençante. Voici un autre fait de Girdlestone qui se rapporte plutôt à l'érythème, et que je consigne ici. Un malade, qui avait depuis deux ans de larges plaques de *lepra nigricans* sur les joues, prit 4 gouttes de solution minérale, deux fois par jour. La *première dose* produisit une rougeur d'écrevisse à la peau, de la tension dans tout le ventre et un léger évanouissement. Le malade fut soulagé par 1 grain de calomel, et sa lèpre fut guérie par 2 gouttes de solution, prises deux fois par jour, pendant six semaines. Après une légère récurrence, il reprit le médicament à la dose de 4 gouttes, qui produisirent les mêmes effets que ceux décrits ci-dessus. Enfin le malade parvint à se guérir de nouveau, en prenant la solution à la dose de 2 gouttes et sans en éprouver d'accidents. (*Edinb. med. Journal*, 1806.)

On lit dans le même journal (1808) une observation du Dr Kellie. Il s'agit d'un rhumatisme articulaire chronique, traité pendant trois mois, avec trois intermissions de dix jours, par la teinture de Fowler, donnée progressivement de 5 à 10 gouttes par jour. Pendant chaque série du traitement, à trois reprises différentes, il survint enflure du visage et des paupières, puis érysipèle envahissant toute la figure et se terminant par desquamation, au bout d'un septénaire, et cependant, à la dernière série, on n'était pas allé au delà de 7 gouttes de solution.



Remer parle d'une femme enceinte qui commit l'imprudence de se laver avec une eau arsenicale pour se débarrasser de vermine. Il survint un *érysipèle pustuleux* sur la tête, la figure, la nuque, le dos, les épaules et la poitrine; il y eut même menace d'avortement. (*Lehrbuch der Chemie*, Helmst. 1812.)

Le *Recueil périodique* (1810) contient un compte-rendu de Broussais sur l'emploi de l'arsenic dans les fièvres intermittentes par un médecin espagnol. Depuis un an, toutes ces fièvres étaient traitées avec succès. Le médecin, pour la suppression du médicament, ne tenait aucun compte du gonflement érysipélateux de la face et de divers autres accidents qu'il n'avait jamais vu entraîner de suites fâcheuses. Boullier (*id.*, 1813) vit un de ses fébricitants être pris d'un fort érysipèle de la face, après la première dose d'arsenic. Kleinert, décrivant l'empoisonnement aigu, note l'érysipèle parmi les accidents consécutifs : « Peculiaris species erysipelatis faciem obtinentis. » (*Diss. de arsenico*, Lipsiæ, 1825, p. 7.)

Un individu s'était occupé à moudre et à tamiser de l'arsenic, et, quoiqu'il eût pris la précaution de se couvrir d'un linge la bouche et le visage, il n'en fut pas moins pris, peu de temps après son ouvrage, des accidents les plus sérieux. Le cuir chevelu était recouvert d'un grand nombre de pustules dures et isolées; toute la figure et les oreilles étaient extraordinairement gonflées, avec rougeur érysipélateuse et grosses bulles. Mêmes accidents, mais à un degré moindre, aux mains et sur les parties couvertes du corps, le scrotum excepté, qui était fortement pris, très-enflé et couvert de grosses bulles qui ne tardèrent pas à crever et prirent tout à fait l'aspect gangréneux. Il y eut en outre de violentes douleurs, du délire, de l'insomnie, convulsion des membres, tremblement des mains, grande anxiété, langue sèche,



respiration gênée, parfois vomissement et fièvre intense. Le malade mit quatre semaines à se rétablir. Pendant la convalescence, il perdit ses cheveux en quantité considérable et conserva longtemps après des tiraillements douloureux dans les membres (*Horst. med. Zeitung, in Preussen, 1840*).

L'observation suivante se rapporte à un fait d'empoisonnement chronique par le séjour dans un appartement peint en vert arsenical.

OBSERVATION I. — Une dame âgée de 75 ans habitait depuis sept ans une chambre peinte en vert arsenical. Bien portante auparavant, elle fut prise un an après d'une lientérie qui résista plusieurs mois à une foule de remèdes. A la fin, des bains chauds, la noix vomique et un séjour de plusieurs mois à Berlin finirent par la rétablir. L'automne suivant elle est prise de raucité de la voix avec toux sèche et irritation chronique des glandes de Meibomius; la lientérie revint alors pour durer jusqu'en été, époque où les bains chauds et le séjour à Lauchstadt la guérèrent de nouveau. L'hiver suivant, nouvelle tendance à la diarrhée, et il survint au printemps un gonflement érysipélateux des deux jambes sans qu'il y eût des varices, et en même temps une grande faiblesse. L'exanthème était rouge bleuâtre, et sur certains points rouge noirâtre; il y avait çà et là des bulles confluentes remplies d'un sérum bleuâtre. Le D<sup>r</sup> Basedow, qui est l'auteur de cette observation, et qui le premier a appelé l'attention sur cette forme d'empoisonnement chronique, prit d'abord cette maladie pour une suite de lientérie et une altération du sang; mais il changea bientôt d'avis, ayant vu dans un autre cas et dans les mêmes conditions un exanthème rubéoliforme confluent d'un rouge bleuâtre se développer sur les avant-bras et sur les mains, avec névralgie antibrachiale et anesthésie des doigts. (*Basedow, Preus. ver. Zeitung, 1846.*)

Un individu s'empoisonne, le 13 mai 1847, avec de la mort aux rats. Les deux ou trois premiers jours, accidents ordinaires de l'empoisonnement, violents et tumultueux.

Le 10, au côté gauche de la figure, région paroti-



dienne, la peau est enflammée, rouge, épaissie, ferme et douloureuse, devenant jaune sous l'impression du doigt.

Le 20, vertiges en se levant, douleurs du gosier à raison d'ulcérations existant depuis trois jours. La rougeur s'est agrandie et couverte de nombreuses vésicules remplies d'une sérosité jaunâtre. L'éruption envahit le pourtour du nez et de la bouche. Le lendemain, elle couvre tout le visage. Le 23, l'érysipèle est en pleine voie de desquamation. Le 25, malgré l'état de dessiccation et la chute des croûtes, l'oreille gauche se couvre de nouvelles vésicules. Le 27, guérison complète; plus tard, accidents anesthésiques des extrémités inférieures. (Spengler. *Henke's Zeit.*, 1848).

Taylor cite une observation du D<sup>r</sup> Stillé (*Amer. med. Journal*, 1848) : une femme frota la tête de ses enfants, affectés de porrigo, avec une solution alcoolique d'une demi-once d'arsenic; la figure devint rouge et enflée; l'un des enfants mourut, avec diarrhée et paralysie des extrémités inférieures.

Je n'ai jamais vu, pour mon compte, survenir de grands érysipèles; mais, dans mes nombreux expériences sur l'arsenic, à dose moyenne, comme à dose infinitésimale, j'ai vu plus d'une fois l'érysipèle partiel de la face, surtout borné aux paupières, nouvelle preuve de l'électivité manifeste de l'arsenic sur les yeux. Voici un exemple où l'action prolongée de l'arsenic est remarquable :

OBSERVATION II. — Parpalay, entré à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand le 19 septembre 1854. Le 24, troisième accès d'une fièvre tierce. Traité jusqu'au 8 octobre par la solution arsenicale de Fowler, 2 gouttes par jour dans une potion. La fièvre diminue en intensité à chaque accès et disparaît complètement le 8 octobre. Mais dans les premiers jours du mois, le malade se plaint de brouil-



lards dans les yeux, de larmolement et de démangeaisons aux paupières ; en même temps il est enchifrené.

Les 5 et 6, il se plaint beaucoup de ses yeux, ils lui cuisent, et il ne peut pas regarder, à ce qu'il dit. Même enchifrènement. Les jours suivants, diminution des accidents. Le 12, il se plaint encore de démangeaisons aux paupières. Le 18, il n'éprouve plus rien. Le 28, éruption prurigineuse ou eczémoïde discrète depuis deux jours sur tout le côté gauche du tronc ; il existe quelques boutons au bras. Le 2 novembre, cette éruption dure encore et lui cause beaucoup de démangeaison. Léger érysipèle autour des yeux depuis hier. Le 4, l'érysipèle disparaît ; le malade n'en avait jamais eu, l'eczéma touche à sa fin. Sorti guéri quelques jours après.

Les diverses pathogénésies de l'école homœopathique ne font pas mention de l'érysipèle (Hahnemann, Black, Jahr). Il est inutile d'ajouter que l'érysipèle s'est souvent développé dans le cas d'application de pâte arsenicale sur le cancer. Il se produit à dose médicinale comme à dose toxique, et aussi à dose infinitésimale, d'après mes expériences personnels. On peut aussi considérer l'empoisonnement par le séjour dans les appartements à couleurs ou tentures arsenicales comme opérant à dose infinitésimale, témoin l'observation Basedow.

---

## CHAPITRE V.

### URTICAIRE.

Fowler est, à ma connaissance, le premier qui ait signalé l'urticaire arsenicale. C'est en traitant une série de fièvres intermittentes par la solution à laquelle il a attaché son nom, qu'il a constaté ce genre d'exanthème. Chez un petit nombre de malades, le remède occasionna du malaise, de la douleur à l'estomac et une légère éruption de la nature de l'urticaire.



Dans une observation de Gendrin, on voit après un empoisonnement grave survenir au bout de quarante-huit heures, sur le cou et la poitrine, une éruption prurigineuse très-confluente, ressemblant à l'urticaire. L'exanthème gagna, dans la journée, jusqu'au cuir chevelu, la partie postérieure du cou et des épaules, et disparut dans la nuit. (*Recueil périodique*, 1823.)

Le *Journal de chimie médicale* (1846) donne l'observation d'une famille entière de douze individus, empoisonnée par l'arsenic. Dès le second jour, apparaît la conjonctivite arsenicale sur plusieurs d'entre eux, et, deux jours après, une éruption ortiée ou miliaire.

Un homme de 27 ans, ivrogne de profession, s'empoisonne le 15 avril et meurt au bout de huit jours. Le 18, éruption de phlyctènes autour de la bouche. Le 19, parotidite intense du côté gauche. Le 21, on voit apparaître, après une très-mauvaise nuit, une forte éruption ortiée sur tout le corps, le visage excepté. Le lendemain, l'exanthème avait disparu. (Kersten. *Deutsche Klinik*, 1851.)

Sur 108 fièvres intermittentes traitées par l'arsenic, 36 malades éprouvent des accidents arsenicaux. Zeroni note, parmi eux, une fois l'urticaire (*id.*, 1851). Dans le courant d'un traitement arsenical pour un prurit vulvaire, M. Marchand a vu survenir des plaques d'urticaire pendant plusieurs jours, en dehors du lieu affecté (*loc. cit.*).

OBSERVATION III. — N... travaille depuis un mois dans les ateliers de la fabrique de fuchsine. Depuis huit jours, il souffre d'une cuisson vive aux bourses avec œdème des mêmes parties. Les pieds et les mains sont depuis le même temps le siège d'une éruption avec prurit extrême. Entré à l'Hôtel-Dieu de Lyon le 3 mai.

Actuellement la verge et les bourses sont considérablement œdématisées, les mains et les pieds présentent un léger œdème et une



éruption ortiée qui occasionnent un prurit excessif. (Charvet. *Etude sur une épidémie qui a sévi parmi les ouvriers employés à la fabrication de la fuchsine*. thèse de Paris, 1863.)

Orfila et Taylor ont signalé l'éruption urticaire. Christianison la passe sous silence. Voici ce que je disais à ce sujet, il y a bientôt quinze ans : C'est une des formes d'exanthème arsenical les plus fréquentes. J'ai vu souvent les sujets arsénicisés accuser des boutons apparaissant à la figure, au col et sur les membres, et disparaissant dans la même journée : Une jeune fille que je traitais, il y a quelques jours, par l'arséniate de fer, m'a offert, pendant deux jours consécutifs, dans toute la longueur des quatre membres, une fort belle éruption ortiée confluyente. Les boutons étaient blancs, légèrement rosés et uniformément grands comme des lentilles; ils étaient en même temps accompagnés d'une démangeaison considérable. (*Moniteur des hôpitaux*, 1857.)

Hahnemann a signalé l'urticaire dans sa pathogénésie; non-seulement il cite Fowler, mais il note une sorte d'éruption cuisante, incolore, tout autour du cou, sur les épaules et aux côtés (s. 604). Ailleurs, Fr. Hahnemann, un de ses coexpérimentateurs, décrit une éruption serrée de petits boutons ayant la couleur du reste de la peau, de la grosseur d'une lentille, et plus petits, avec douleur cuisante, qui est ordinairement plus forte la nuit que le jour (s. 807). Ces éruptions, où l'on reconnaît facilement l'urticaire, ont été obtenues très certainement à doses infinitésimales.

Il m'a été donné de voir un fort bel exemple d'*urticaria tuberosa* arsenicale. Je crois ce fait-là unique dans la science. J'ai publié cette observation intéressante, en août 1869, dans *l'Art médical*. Je la reproduis ici en l'abrégeant :



OBSERVATION IV. — J'ai reçu tout récemment, aux eaux de Royat, la visite d'un ouvrier qui m'était adressé par le médecin de la Trappe d'Aiguebelle. Le révérend père trappiste me l'envoyait, à l'effet de statuer sur sa maladie qu'il croyait d'origine arsenicale. J'ai gardé le malade trois ou quatre jours seulement, je l'ai longuement interrogé et examiné; il m'a offert un cas très-curieux d'intoxication chronique par l'arsenic.

Jacques Hérard est employé depuis six ans dans une fonderie d'argent du département de l'Isère, comme concierge et ouvrier au laboratoire d'essai. Quand on découvre les creusets au point voulu de fusion du minerai, il s'en échappe des vapeurs blanches à odeur d'ail qui remplissent le laboratoire, et persistent plus ou moins selon la force de tirage des cheminées d'appel. Il en est de même dans les hauts fourneaux. Quand le tirage est faible sous l'influence de certains vents, surtout celui du midi, l'usine entière, ainsi que la loge du concierge, sont remplies de ces fumées à odeur d'ail qui donnent mal au cœur et envie de vomir.

C'est à ces conditions d'habitat et de travail que Jacques Hérard doit les divers accidents auxquels il est sujet. Pendant les trois premières années, ces accidents ne se sont présentés que sous la forme de coliques avec dévoiement dysentérique...; depuis le mois de septembre 1866, les accidents ont changé de forme : ils consistent dans une série continuelle d'éruptions à la peau, et parfois d'oppression sternale et de gonflement aux bourses.

Quand Hérard a travaillé fort et toute la journée au laboratoire, le soir il a le cœur malade, grande soif et pas d'appétit. Il est comme assommé, pris d'un sommeil à dormir debout, ce qui est pour lui un signe avant-coureur de ses éruptions; en même temps frissons passagers de quelques minutes. Il est agité toute la nuit et en sueur; sommeil interrompu, rêvasseries. Ces éruptions viennent surtout la nuit. Il commence à sentir des démangeaisons en diverses parties de la peau, puis le tégument gonfle avec une sensation de cuisson brûlante : c'est comme si on lui dirigeait sur la peau des vapeurs d'eau bouillante. Ces gonflements de la peau sont des élévures à dimension et épaisseur variables; ce sont tantôt comme des lentilles ou des pièces de 20 sous, tantôt comme de larges plaques qui ont parfois l'étendue de la main; ce sont de véritables bosses plus ou moins volumineuses. Il lui arrive parfois d'avoir des gonflements très-considérables occupant tout le gras du bras.



J'ai été à même d'observer pendant deux jours ces gonflements singuliers. Le premier jour, il lui était survenu pendant la nuit au front un de ces gonflements ; je le vois à neuf heures du matin ; tout le front est gonflé, dur, d'un rouge luisant. C'est une grosse bosse, comme provenant d'une forte contusion, offrant au point culminant une véritable papule large comme une pièce de 20 sous, plus rouge que le tissu rosé ambiant. Cette papule faisait elle-même une légère élevation aplatie. Le lendemain, tout avait disparu, mais il était survenu pendant la nuit un gonflement considérable au flanc gauche, grand comme la paume de la main, à rougeur érythémateuse très-vive et très-tranchée sur les bords. Ce gonflement était dur, chaud et douloureux au toucher. Hérard disait que *ça le brûlait*. En plissant la peau, on sentait le derme congestionné, épaissi comme dans un érysipèle. Le médecin de l'usine lui a dit que c'était de l'urticaire. En général, d'après Hérard, ces éruptions commencent durant la nuit pour disparaître insensiblement l'après-midi. Ces gonflements sont durs et mettent plusieurs heures à se former. Il en a quelquefois tout le corps couvert. Souvent ces gonflements se portent aux yeux, mais sur les paupières seulement ; elles deviennent alors gonflées, luisantes, bouchant parfois les yeux comme dans *l'œil poché* ; puis le gonflement descend sur les joues et sur les lèvres. Il n'y a jamais eu de conjonctivite. Ces gonflements ont lieu partout, excepté au sommet du cuir chevelu et aux oreilles. Le premier jour de leur apparition, en septembre 1866, ils ont débuté par un pied et au talon. Un des accidents des plus douloureux pour Hérard est parfois le gonflement énorme des bourses avec démangeaisons et cuissons successives, ce qui ne dure pas au delà de douze ou vingt-quatre heures...

Pour plus amples renseignements, je me suis adressé à un jeune médecin de la localité, le Dr Charvet, auteur de la thèse citée plus haut, et voici sa réponse : — J'ai visité avec le plus grand soin cet homme, et j'ai longuement causé avec lui des causes et du développement de sa maladie. Je suis arrivé à la même conclusion que vous. Il me semble impossible de rapporter à une autre chose qu'à un empoisonnement arsenical les phénomènes morbides si singuliers dans leur développement et leur succession que ce sujet a présentés. Quant à la présence de l'arsenic dans les minerais et dans les cendres employées à l'usine, elle est incontestable ; l'odeur alliagée est souvent intense et se fait sentir au loin dans la campa-



gne. Depuis son retour Hérard a repris son travail, et presque immédiatement de nouvelles plaques ortiées se sont montrées au front et au dos de la main gauche.

J'ai joint à cette observation, dans *l'Art médical*, quelques autres documents. J'ai soutenu à tort que Fowler n'était pas le premier à avoir signalé l'urticaire, m'appuyant sur une observation de Fr. Hoffmann et un autre fait publié dans le *Commercium litt. noricum*. Je me suis trompé à propos de ces deux observations; la première est un cas d'érythème, l'autre se rapporte à une éruption miliaire.

Concluons qu'il existe une urticaire arsenicale, même sous la forme rare d'*urticaria tuberosa*, se produisant à toute espèce de doses. Elle a lieu de préférence avec l'ingestion interne du poison. A part l'observation de Charvet, je ne vois guère qu'elle ait été signalée dans l'empoisonnement externe.

---

## CHAPITRE VI.

### PAPULES.

Une femme s'empoisonne accidentellement. Au bout de vingt-quatre heures, tout son corps était couvert d'une éruption rubéoliforme. Elle se rétablit en six jours. (Thomson, *Medical essay and obs.*, 1747, t. IV, p. 41.) Déjà au chapitre précédent il a été question d'une éruption rubéoliforme partielle dans une observation de Basedow. Caels (1781) indique, dans sa description générale de l'empoisonnement, les *maculae rubrae*.

Sept ouvriers s'étaient servis d'arsenic par erreur au lieu de baryte pour rafraîchir une maison. Tous furent pris de fièvre et d'une éruption papuleuse plus ou moins



généralisée qui disparut en quelques jours, mais laissa des taches rouges pendant longtemps. (Ogston et Ryan, *London med. Gaz.*, 1851.)

« Une seule fois, dit Marchand, j'ai vu survenir des papules arsenicales. Ces papules, que j'ai observées aussi dans le traitement d'autres maladies, ressemblent à des papules de prurigo, mais sont plus pointues. Ce qui les distingue, c'est que quelques jours après leur apparition il y a une desquamation épidermique qui se fait non-seulement sur les papules, mais aussi sur la peau qui les environne. L'épiderme se détache par plaques irrégulières frangées, d'un centimètre carré ou environ; les bords de la peau sur laquelle s'opère cette desquamation, sont marqués d'un liséré blanc, qui délimite une surface généralement ronde, mais irrégulièrement, ressemblant à certains pityriasis. Si on cesse la médication arsenicale, tout cela disparaît en cinq ou huit jours. J'ai vu ces papules sur plusieurs fiévreux. M. Marchand dit encore ailleurs : J'ai parlé dans ce mémoire de papules arsenicales, voici ce que j'ai observé : quatre fois j'ai vu survenir chez des sujets qui prenaient de l'arsenic pour des fièvres intermittentes, des éruptions papuleuses dont le siège était variable. Les papules étaient volumineuses, causaient peu de prurit et ne s'accompagnaient pas d'inflammation. Elles persistaient tant qu'on administrait le remède, quelques-unes seulement se terminaient par desquamation. Quand l'arsenic était suspendu, elles disparaissaient et l'épiderme se levait par plaques larges, épaisses, arrondies, frangées. Dans un cas, les papules se montrèrent dans la région palmaire, et la desquamation qui s'ensuivit ressemblait, à s'y méprendre, à celle qui s'opère quand on a eu dans cette région des ampoules causées par un travail manuel auquel on n'était pas habitué. Les papules causent peu



de prurit et la desquamation ne s'accompagne d'aucune sensation... Les éruptions arsenicales doivent être rares quand on traite des dermatoses. S'il s'agit d'autres maladies, elles doivent être plus fréquentes, du moins d'après ce que j'ai observé. Ces éruptions ne doivent inspirer aucune inquiétude, car elles disparaissent aussitôt qu'on suspend la médication. »

« Sous l'influence de la médication arsenicale (dans les affections squameuses), dit M. Devergie, il peut apparaître une éruption secondaire sur les taches arsenicales (1) ou sur les parties de la peau où siège encore la maladie qui est en traitement. Elle consiste en quelques boutons rouges, isolés, papuleux, de la grosseur d'une lentille, qui se multiplient lentement. Ce phénomène, que j'ai signalé le premier, est commun aussi à l'usage des pommades au goudron et aux préparations alcalines. » (*Traité pratique des maladies de la peau*, 1854.)

Hunt, dans les dernières éditions de son ouvrage, a parlé aussi d'une éruption papuleuse légère, *lichen arsenicalis*, qui survient quelquefois pendant le traitement des maladies de la peau. Dans l'une de ses observations, on voit survenir une éruption papuleuse très-éphémère au périnée, aux fesses et au scrotum. (*Diseases of skin.*)

De mon côté, j'ai vu souvent ce genre d'éruptions avec l'arsenic, surtout administré à dose infinitésimale, et j'ai pu obtenir, dans mes expérimentations, les résultats les plus tranchés. Je cite plus bas trois observations. Voici ce que je disais en 1857 à ce sujet : — Ces papules, que quelques auteurs ont comparées à l'éruption morbilleuse, ressemblent bien plutôt à ces syphilides du visage que tout le monde connaît ; elles ont cependant une teinte moins cuivrée. Leur lieu d'élection se trouve

(1) Il sera question de ces taches arsenicales dans un chapitre subséquent.



au cou, au visage. Je les ai vues aux mains ; elles sont en général peu nombreuses et discrètes. Je les ai vues débiter par des groupes de papules rouges, grosses comme de petites têtes d'épingle ; ces papules se confondent plus tard pour faire des papules larges comme une lentille et plus. Elles n'ont guère plus de six à huit jours de durée et disparaissent successivement avec une légère desquamation furfuracée.

OBS. V. — Bardèche, 22 ans, maréchal de logis au 3<sup>e</sup> hussards, entré le 16 mai 1855 à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand. Psoriasis guttata généralisé depuis neuf mois.

Traité par l'arséniate de fer, quatrième trituration, depuis le 15 mai jusqu'au 18 juin, trois doses par jour. Au bout de quelques jours, il se plaint des yeux, larmolement, démangeaison, etc...

8 juin. Le malade se plaint de sa potion qu'on supprime ; il accuse de la fatigue d'estomac, de l'oppression pendant la nuit, des douleurs dans tout le corps, surtout aux deux coudes et aux deux jambes. Il est survenu par tout le corps une éruption de papules acuminées discrètes, tout à fait distinctes des plaques de psoriasis. A la fesse gauche, elles sont confluentes et y forment une plaque de la largeur de 7 à 8 centimètres. Cette plaque s'agrandit les jours suivants ; les papules s'élargissent et se confondent. A partir du 13, elles se flétrissent pour disparaître les jours suivants.

OBS. VI. — Fille Bœuf, 17 ans, entrée à l'Hôtel-Dieu en mars 1855. Anémie ; quelques traces de chlorose. Elle a été traitée par l'arséniate de fer depuis le 31 mars jusqu'au 11 avril inclusivement, à la dose d'un millième par jour, à prendre en quatre fois, dissous dans une potion.

Pendant les dix premiers jours, démangeaison fréquente à la figure et au cou, avec apparition de très-petits boutons papuleux et fugaces ; raideur des paupières, démangeaisons avec sentiment de graviers.

10 avril. Depuis deux jours, papules discrètes très-marquées à la figure. Sur l'aile gauche du nez, il existe une dizaine de boutons papuleux. Le 11, douleurs notables dans les jambes. Le 12, il existe une douleur très-vive au bras et au poignet droit, ainsi qu'à la jambe droite. La douleur est si forte au bras droit que la malade ne peut



pas le porter à la tête. L'apparition de ces douleurs me fait supprimer l'arséniate de fer. Les jours suivants, les douleurs continuent aussi vives dans les membres inférieurs, ainsi qu'au bras droit ; la malade se lève, mais elle reste assise pendant la journée, à cause de ces douleurs.

Le 17. Souffrance vive dans la main droite ; le pouce est tuméfié, très-douloureux au toucher, couvert d'une large plaque rouge. Elle ne se lève pas depuis hier et pleure à raison de ses douleurs des membres ; impossibilité de mouvoir les jambes. Cependant l'éruption papuleuse du visage a continué sa marche ascendante depuis un septénaire. Le visage et le pourtour des oreilles sont couverts de papules rougeâtres nombreuses, dont quelques-unes sont larges comme une pièce de 4 franc, ressemblant à une véritable éruption syphilitique. Ajoutez à cela une blépharite intense, avec tuméfaction des paupières et larmoiement considérable.

Les jours suivants, les douleurs des membres diminuent, l'éruption de la face se flétrit, et la malade commence à se lever un peu pendant le jour. Le 28, les douleurs ont redoublé. La malade a gémi toute la journée et n'a pu se lever. Sortie le 3 mai. Les douleurs ont cessé, mais l'éruption quoique flétrie est encore très-notable.

Cette observation est un fait remarquable de rhumatisme arsenical et en même temps d'éruption papuleuse. Ces deux symptômes, ainsi que ceux des yeux, n'en ont pas moins continué leur marche ascendante et progressive, malgré la cessation du remède.

Voici une dernière observation d'éruption papuleuse sous l'influence de l'arsenic donné à dose médicinale habituelle ou moyenne.

OBS. VII. — Marie Lassalas, 16 ans, domestique, entrée le 10 octobre 1854 à l'Hôtel-Dieu. Cette jeune fille, fraîche et bien portante, offre quelques traces légères de chlorose. Dès le premier jour de son entrée, elle prend 4 gouttes de teinture de Fowler dans 100 grammes de véhicule, en quatre doses dans la journée.

A partir du 16, je constate les symptômes suivants : un peu de larmoiement, enchifrènement avec voix nasonnée, coryza fluent très-notable ; a eu un peu d'épistaxis pendant la nuit.



17. Fortement enrhumée; a toussé toute la nuit. La gorge et les amygdales sont rouges.

20. Il est survenu dans la nuit sur tout l'avant-bras gauche une éruption confluyente de petits boutons rouges papuleux, gros comme la tête d'une épingle. Il y a deux jours, ces boutons étaient sortis, puis rentrés, au dire de la malade.

21. Même éruption, accompagnée de beaucoup de démangeaisons; même enchifrènement et larmolement.

22. L'éruption du bras devient encore plus considérable; son intensité me fait cesser la potion de Fowler.

23. L'avant-bras est tout rouge, couvert de papules très-petites et très-confluentes; c'est comme si elle avait la chair de poule.

24. Même rougeur de l'avant-bras avec enflure considérable et douloureuse.

25. Depuis plusieurs jours, même éruption plus discrète aux deux joues, à la main et au poignet droit, avec démangeaison notable.

Les jours suivants, ces diverses éruptions se flétrissent peu à peu. Il s'y établit une desquamation légère. Le coryza a persisté tout le temps. Sortie le 4 novembre, sans traces d'éruption.

Parmi les toxicologistes, Christison est à peu près le seul qui ait parlé des papules arsenicales, en notant que l'éruption peut être morbilliforme. Hahnemann et Jahr n'ont fait que répéter l'observation de Thomson. La pathogénésie anglaise de Black parle d'éruption papuleuse aux mains ayant duré cinq jours. Ce fait est emprunté à Niedermeyer cité par Wibmer; c'est une erreur; il ne s'agit ici que d'une éruption miliaire. En somme, la papule arsenicale a surtout été signalée et étudiée assez récemment. Il ressort des faits qu'elle se produit à toute espèce de doses. L'observation déjà citée de Thomson prouve avec quelle rapidité l'arsenic peut produire à la peau l'éruption papuleuse. Nous verrons reparaître les papules dans les éruptions arsenicales complexes, en traitant des éruptions professionnelles.

---



## CHAPITRE VII.

ÉRUPTIONS VÉSICULEUSES (*miliaire, eczéma, herpès, zona*).

On lit dans le *Commercium litt. noricum* (1735) une petite observation sans nom d'auteur, où il est question d'un empoisonnement chez une jeune fille de 20 ans. Dès le quatrième jour, il y eut aggravation, fièvre, douleurs à la tête et aux membres, puis du *purpura alba* (nom synonyme d'éruption miliaire); l'éruption fut générale. Plus tard, paralysie des membres, et après la desquamation de l'exanthème, la paralysie se convertit en épilepsie dont souffrit encore longtemps la malade.

Obs. VIII. — Il y a environ un an que je fus mandé pour voir un malade dans un village voisin. C'était un homme âgé de 35 ou 36 ans, qui s'enivrait tous les jours de vin ou de liqueurs spiritueuses. On me dit qu'il avait été attaqué tout à coup d'accidents terribles, et que peut-être serait-il mort lorsque j'arriverais. Je fis diligence et effectivement je le trouvai presque expirant.

Il avait le pouls fréquent, irrégulier, faible et convulsif, la respiration laborieuse et entrecoupée de soupirs; son regard était farouche; les yeux, qui lui sortaient de la tête, étaient baignés de larmes si âcres, qu'elles avaient enflammé, corrodé même les paupières et les joues. Les muscles du visage entraient de temps en temps en convulsions; la voix était tremblante, la langue sèche et les lèvres couvertes de petites taches noires. Une chaleur brûlante et une soif que rien ne pouvait calmer dévoraient ses entrailles. Le ventre universellement très-tendu et douloureux, laissait involontairement échapper des matières séreuses et si caustiques, que le malade se plaignait, lorsqu'elles sortaient, comme si un fer brûlant lui brûlait l'anus. Une sueur fétide s'exhalait de tout son corps, les urines étaient supprimées, et sa raison s'aliénait de temps en temps. Il avait avalé 2 gros d'arsenic blanc ôissous dans une chopine



d'eau; il me dit aussi qu'il en avait bien vomi la moitié sur-le-champ.

L'huile, les bouillons très-gras, le lait, l'eau de graine de lin furent les remèdes que je mis en usage. Il en prit prodigieusement; cependant, malgré ces secours, le mal augmenta. La tête se perdit tout à fait; les mouvements convulsifs devinrent universels; les sueurs, la diarrhée continuèrent; le ventre se gonfla davantage; de fréquentes faiblesses semblaient annoncer à chaque instant la mort du malade qui paraissait inévitable. Mais la nature préparait dans ces temps orageux une crise salutaire. Après que ces accidents eurent continué pendant cinq jours avec la même violence, il survint le sixième une éruption miliaire universelle et abondante qui parut un peu le calmer. Le pouls devint plus régulier, les mouvements convulsifs diminuèrent, le ventre se détendit, la langue devint moins aride, la transpiration plus libre et la raison moins aliénée.

On me manda de nouveau... Je prescrivis une potion cordiale diaphorétique tempérée. Le succès fut heureux; le malade dormit un peu, l'éruption et les sueurs devinrent plus abondantes, le cours des urines se rétablit. Des ulcères, qui vinrent aux deux talons, donnèrent issue à des matières ichoreuses. Le ventre continua d'être libre, la tête se remit insensiblement. L'éruption se renouvela à plusieurs reprises pendant quinze jours, et cessa enfin pour laisser le corps couvert d'écailles farineuses. Le lait que le malade prit ensuite avec régime acheva de le guérir. Il ne lui est resté de cet accident qu'un tempérament plus faible encore qu'auparavant, un tremblement universel, et d'être sujet à de fréquentes ophthalmies. (Guilbert. *Recueil périodique*, 1756.)

J'ai reproduit en entier l'observation de Guilbert, vu son importance historique; elle a été souvent citée et a appelé l'attention sur les éruptions miliaries arsenicales, forme éruptive qui traditionnellement a été mise davantage en relief.

Un officier de cavalerie fut empoisonné avec de l'arsenic répandu dans une soupe d'épeautre; il guérit, dit Bouteille, par les secours que je lui administrai. Mais pendant sa convalescence, il eut au visage, sur le cou et à l'intérieur de l'avant-bras, une éruption de petites



pustules à peu près semblables aux miliaires. (*Journal de médecine*, 1779.)

Belloc dit que l'éruption miliaire a été donnée par Sallin comme particulière à l'arsenic. Sallin était médecin du roi au Châtelet; c'était le médecin légiste de l'époque; il lut en 1778, à la séance publique de la Faculté de médecine, un long mémoire où, parlant des accidents du poison, il signale une éruption à la peau (1).

Un homme se frotte la tête avec de la poudre de cobalt et de cévadille pour en détruire les parasites. Le lendemain, la tête enfle; puis anasarque. Parmi les accidents notés, éruption miliaire sur les mains; il en sortit un liquide noir et brûlant. Guérison au bout de quelques jours. (Niedermeyer, *Beitrag zur Naturgeschichte von Moll*; Salzburg, 1787.)

L'observation suivante de Desgranges a été souvent citée. Il s'agit d'un empoisonnement externe chez une jeune femme de chambre qui avait eu l'imprudence, pour faire passer des poux, de se frotter la tête, six ou sept jours auparavant, avec de la pommade chargée d'arsenic. La tête était très-saine et sans entamure quelconque. Aussi s'écoula-t-il plusieurs jours avant la manifestation des funestes effets de cette application. La malade a été atteinte des douleurs les plus cruelles, toute la tête est devenue enflée; les oreilles, doublées de volume, se sont couvertes de croûtes; plusieurs places à la tête ont participé à cet état, et au milieu de ces accidents locaux surviennent les accidents généraux les plus graves. Vers le huitième ou neuvième jour,

(1) Cinq ouvriers s'empoisonnent avec du vin mélangé à un liniment arsenical. Dès le second jour, il survint bientôt une démangeaison incommode qui fut suivie de l'éruption de petites pustules semblables à celles de la gale. (Barrier, *Journal de médecine*, 1783.)



tout le corps se couvrit d'une éruption considérable de petits boutons à pointes blanches comme du millet, surtout aux mains et aux pieds. En moins de quarante-huit heures, l'éruption se sécha et tomba par desquamation ; tous les accidents diminuèrent, et le huitième jour, à partir des soins médicaux, la malade était hors de danger. Dans le cours de la convalescence, les cheveux sont tombés. (*Recueil périodique*, 1799.)

Un père frotte la tête de son enfant âgé de 6 ans avec de l'huile d'olive chargée d'arsenic ; c'était pour le débarrasser de ses poux. L'opération faite, l'enfant va se coucher joyeux et plein de santé. Le lendemain matin, il se plaint de violente céphalalgie ; les vomissements sont fréquents et tout le corps est enflé. Le D<sup>r</sup> Portalez, appelé à quatre heures du soir, trouve l'enfant agonisant ; le corps était extraordinairement enflé et couvert de vésicules bleuâtres ; sueurs froides, légères convulsions à la figure ; impossibilité d'avaler ; l'enfant meurt à cinq heures. (*Journal de médecine de Corvisart*, 1803.)

Thilenius a publié dans son ouvrage une observation qui a les plus grands rapports avec celle de Desgranges citée plus haut. C'est une jeune domestique qui se lave la tête un soir avec de l'eau de cobalt pour paraître plus belle et avoir les cheveux lisses. Le lendemain matin, elle est prise de bonne heure de frissons et de chaleur, et obligée de garder le lit. Quelques heures après, éruption de nombreuses pustules brûlantes à la tête, au front et au cou. Les parents crurent que c'était la rougeole ; la jeune fille, soit ignorance, soit crainte d'en révéler la cause, supporta cette éruption qui envahit le visage et la poitrine jusqu'au neuvième jour. Thilenius fut alors appelé. Le visage offrait l'aspect le plus horrible, il avait doublé de diamètre ; on voyait à peine le bout du nez, et il était couvert partout de croûtes d'un gris noirâtre



de la grandeur d'un pouce. Les deux oreilles et les côtés du cou étaient presque noirs; un liquide fétide en décollait; tout le reste du corps, de la tête aux pieds, était criblé de millions de petites pustules, d'un rouge vif, demi-transparentes et en grande partie grisâtres à leur sommet. On n'aurait pas trouvé sur la peau une place à y mettre la tête d'une épingle. Pouls extraordinairement fréquent; la douleur et l'insomnie avaient presque déterminé un état de rage. Application de divers remèdes; l'enflure tomba au bout de quatre jours ainsi que les croûtes. Guérison consécutive sans accidents ultérieurs. (*Medicin. und chirurg. Bemerkungen*; Frankf.-am-Main, 1814, p. 481.)

Une jeune fille s'empoisonne volontairement à huit heures du soir. Bientôt, vomissements violents et répétés; le lendemain matin à quatre heures elle se trouve mieux et prend du café; elle éprouve encore des douleurs d'entrailles et des vertiges. Deux jours après, éruption miliaire à la peau, surtout au ventre, et vésicules sur la langue. Rétablissement en quelques jours. (Hohnbaum, *Henke's Zeitchrift*, 1821.)

Le D<sup>r</sup> Mitchell a publié l'observation d'un individu qui s'était frotté le scrotum et les aisselles avec du savon noir arsenical, pour détruire des poux de corps; il y eut des accidents généraux d'empoisonnement; la peau du scrotum se dépouilla, laissant une surface enflée et sanguinolente (*Medical Times*, 1853).

Un berger avait lavé pendant neuf heures de suite ses moutons avec une solution d'arsénite de potasse. Quatre jours après, le scrotum était couvert d'un eczéma rubrum; il y avait aussi des vésicules sur les cuisses. (*The Lancet*, 1857.)

En novembre 1857, dit Taylor, je fus appelé en consultation auprès d'un malade chez lequel une fort petite



quantité d'arsenic administré à l'intérieur avait amené une irritation de la peau avec eczéma généralisé. La dose n'avait été que d'un trentième de grain, répétée deux fois par jour; il n'avait pris en tout que 40 gouttes de solution de Fowler, c'est-à-dire un tiers de grain.

On peut lire, dans mes *Études sur la paralysie arsenicale*(1), la longue observation de mistr. Wooler, empoisonnée par son mari à l'aide de lavements répétés, observation publiée par Christison (*Edinb. med. Journal*, 1856). La maladie arsenicale fut des plus graves et dura depuis le commencement de mai jusqu'au 27 juin, jour du décès. Le 13 juin, la face et les bras s'étaient couverts d'une éruption qui prit graduellement les caractères d'un eczéma.

Le D<sup>r</sup> Sistach a vu, chez trois malades traités par l'arsenic pour fièvre intermittente, une petite éruption miliaire, accompagnée de démangeaisons plus intenses la nuit que le jour et comparable aux piqûres de puces. L'éruption s'est montrée du septième au dixième jour du traitement et a duré de cinq à huit jours.

Graves raconte, dans ses *Leçons cliniques*, avoir traité une dame pour un psoriasis généralisé. Arrivée à la dose de 10 gouttes de liqueur de Fowler trois fois par jour, elle fut prise de frissons, de phénomènes fébriles, et elle eut de l'herpès labialis.

Kersten a vu aussi dans un cas d'empoisonnement une éruption phlycténoïde autour de la bouche le troisième jour; plus tard il y eut urticaire par tout le corps.

Dans son traité sur l'empoisonnement (obs. 17), Tardieu cite un cas d'intoxication arsenicale avec mort au bout de onze jours; les troisième et quatrième jours,

(1) *Gazette médicale*, 1858.



il y eut stomatite et inflammation vésiculeuse de toute la face avec démangeaison vive.

Grâces aux observations de Guilbert, Sallin et Desgranges, les éruptions miliaires ont été mentionnées plus souvent que les autres; presque tous les toxicologistes en ont parlé.

Il en est des éruptions vésiculeuses comme des précédentes : elles sont positivement arsenicales et se rencontrent dans l'empoisonnement interne aussi bien que dans l'externe, apparaissant dans les premiers jours comme plus tard, que la dose ait été toxique ou médicinale. Ces éruptions se produisent-elles aussi à dose infinitésimale? Déjà le fait de Taylor où l'on voit un eczéma généralisé survenir à la suite de doses bien minimes, est un commencement de démonstration; mais en voici de plus concluantes :

Hahnemann a noté pour son compte, par conséquent à dose atténuée, l'éruption miliaire (s. 818), tout en citant les observations de Guilbert, Hartmann (1) et Desgranges. On pourrait, à la rigueur, y rattacher aussi les symptômes 187, 188, 629, 816, 817, où le genre d'éruption est mal décrit. Il y a dix ans, j'ai fait à ce sujet des expériences avec mes élèves, et j'ai obtenu les plus beaux résultats. Je reproduis ici trois observations importantes.

Obs. IX. — J'ai commencé à prendre de l'arsenic à dose minérale (un cent-millionième de grain), trois fois par jour, le 1<sup>er</sup> juillet.

Le 4 juillet, mal de gorge assez fort. M. Imbert constate à la base de chaque pilier une aphte large et entourée de rougeur. Il

(1) Au symptôme 814, on lit dans la dernière pathogénésie de Hahnemann : éruption d'une miliaire abondante, rouge, scorbutique (Hartmann, *Diss. æthiops antim. et arsenicalis*; Halæ, 1759). — Je n'ai pas pu me procurer cette dissertation, et savoir dans quelle circonstance s'est produite cette éruption, si c'est à dose toxique ou médicinale.



existe aussi de la rougeur sur le pharynx. Ce mal de gorge ne dure que quatre ou cinq jours.

Le 8 juillet, et ça a été le dernier jour de l'expérimentation, il est survenu sur la poitrine une éruption qui m'a fait horriblement souffrir. Cette éruption a commencé par de petits boutons rouges qui me forçaient à me gratter jusqu'au sang. Le 9, l'éruption continue toujours ; il en est survenu une autre sur les bras, plus douloureuse que la première, ainsi que sur le dos ; les bras sont couverts de boutons. (Les 10 et 12 juillet, les élèves de mon cours ont contacté avec moi l'étendue de l'éruption papulo-vésiculeuse développée sur M. Tardieu.) Quoique discrets, les boutons couvraient le tronc et les membres supérieurs. La nuit du samedi au dimanche 13 juillet, la démangeaison a été si forte que mes ongles ne me suffisaient pas à me soulager. J'ai été obligé de me lotionner la poitrine et les bras avec du vinaigre pur ; les jours suivants, l'éruption a diminué et a fini par disparaître. (Tardieu, élève en pharmacie.)

OBS. X.— J'ai commencé le 4 juillet à prendre de l'arsenic à dose minérale, trois fois par jour. Aucun symptôme les 4 et 5.

Le 6 au soir, colique vive qui m'oblige à prendre une potion éthérée et diacodée ; diarrhée pendant la nuit, quatre selles. Je ne puis m'expliquer cette diarrhée autrement que par l'arsenic.

Le 7, la colique a disparu, mais il reste un peu de diarrhée et de douleur avec fatigue et brisement des membres.

Le 8, rien ; le 9, démangeaisons à la partie interne des cuisses.

Le 10, les démangeaisons deviennent plus vives et se localisent au scrotum du côté gauche, ce qui attire mon attention. En m'examinant, je constate une rougeur insolite au côté gauche seulement des bourses et sur la partie postérieure de la verge ; la chaleur est très-vive.

La nuit du 10 au 11 est très-pénible ; le sentiment de cuisson et de démangeaison est tel que je suis forcé de m'appliquer des compresses d'eau froide pendant la plus grande partie de la nuit ; je ne m'endors un peu que le matin, vers quatre heures.

En m'éveillant, je regarde et je constate l'éruption de vésicules très-petites, occupant toute la partie rouge du scrotum. Je me rends à huit heures du matin chez M. Imbert qui me conseille de cesser l'expérience et de prendre des bains. (M. Tardit, en entrant dans mon cabinet, paraissait très-souffrant, marchant avec difficulté. Je constatai en effet sur lui un magnifique eczéma sur le côté gauche du



scrotum. Malgré son courage, cet intelligent élève était très-ennuyé de l'accident.)

Les jours suivants, l'eczéma continua sa marche ; suintement léger, puis dessiccation. Après quatre ou cinq jours, la démangeaison diminue beaucoup, et tout se termine au bout d'une semaine. (Tardit, élève en médecine.)

Un mois auparavant, M. Tardit avait fait une autre expérience, à dose infinitésimale encore plus élevée. Voici cette observation :

OBS. XI. — Expérimentation commencée le 24 mai ; trois doses par jour à la huitième trituration (un dix quadrillionième de grain).

Le 26. Après la première dose, céphalalgie assez vive qui va en augmentant d'intensité toute la journée, avec un sentiment de constriction très-marquée aux tempes, comme si j'étais ivre.

Le 27. La céphalalgie est moins vive, mais elle persiste toujours avec les mêmes caractères ; elle s'accompagne aussi de raideur assez marquée dans les cuisses, analogue à celle qu'on éprouve après une longue marche. Le soir, elle gagne les muscles de la région postérieure du cou ; sentiment de fatigue générale. En même temps, chaleur incommode dans la fosse nasale gauche, accompagnée d'un état de sécheresse particulier de l'arrière-gorge.

Le 29. Je constate le matin une éruption de petits boutons rouges, coniques, très-rapprochés, qui occupent toute la face dorsale de la main gauche, puis de la main droite. Elle est accompagnée de quelques démangeaisons exagérées par les frottements.

Le 30. L'éruption plus marquée encore s'étend jusque sur les doigts dont elle occupe surtout la face interne, ainsi que la face palmaire de la main ; la démangeaison est plus vive (1).

Le 31. L'éruption commence à pâlir ; ce jour-là, M. Imbert l'examine ; elle présente tous les caractères d'une miliaire confluente. Le soir, je cesse l'expérimentation.

Le 4 juin, l'éruption et le coryza duraient encore.

(1) Cette éruption a beaucoup de rapport avec le symptôme 818, le seul où Hahnemann ait décrit positivement l'éruption miliaire dans ses expériences personnelles : au milieu d'un prurit brûlant, semblable à celui des piqûres des cousins, survint une éruption *aux mains, entre les doigts*, et au bas-ventre, de petits boutons pointus et blancs, dont le sommet contient un liquide.



J'ajouterai comme renseignements que je n'ai presque jamais mal à la tête. D'un autre côté, je suis très-sujet au coryza et aux maux de gorge, ce qui diminue d'autant la valeur de ces symptômes; les autres me semblent tout à fait arsenicaux, à savoir la raideur musculaire, la perte complète d'appétit, le malaise général très-pénible et l'éruption miliaire. (Tardit.)

Si je n'avais pas eu déjà une foi robuste dans la réalité d'action des doses infinitésimales, ces trois expériences auraient suffi amplement pour me la donner. J'ai publié ces observations dans mes *Études sur quelques symptômes de l'arsenic*.

Comme fait curieux d'action pathogénétique, il faut citer aussi le zona arsenical. Voici les faits qui le démontrent.

Hunt donne l'observation d'un individu âgé de 59 ans, atteint depuis longues années de *prurigo podicis* qui lui faisait passer de cruelles nuits à raison des démangeaisons. Le malade est mis à la teinture de Fowler à la dose de 5 gouttes, trois fois par jour, à prendre immédiatement après les repas. Au bout d'un mois, il y avait amélioration progressive; les démangeaisons nocturnes avaient cessé depuis cinq nuits, lorsqu'il survint un spasme sur les muscles intercostaux du côté gauche, suivi d'une éruption pustuleuse sur l'endroit douloureux qui oblige de suspendre l'arsenic. Quoique l'auteur parle d'éruption pustuleuse et non vésiculeuse, on est naturellement porté à voir ici une attaque de zona. L'éruption disparut dans un septénaire. Dans un autre cas de *porrigo decalvans*, traité par le chlorure d'arsenic, l'auteur note l'apparition d'un herpès zoster.

Hutchinson (*Med. Times*, 1858) a vu si fréquemment l'herpès zoster survenir après l'usage interne de l'arsenic, que pour lui il ne peut pas être question ici d'une simple coïncidence. Il cite sept observations de psoriasis,



d'eczéma, etc., traités arsenicalement, dans lesquelles il a vu se produire le zona, tantôt peu de jours après, tantôt après un traitement de plusieurs mois. Dans tous ces cas, l'herpès a été de courte durée.

J'ajoute, pour la gouverne de ceux qui seraient tentés de mettre ces faits au compte des *réveries* homœopathiques, que les deux médecins anglais n'appartiennent nullement à l'école hahnemannienne, et que ce sont deux allopathes fort distingués.

---

## CHAPITRE VIII.

### PUSTULES, ULCÉRATIONS, ÉRUPTIONS PROFESSIONNELLES.

Le premier fait de pustules arsenicales est, je crois, celui rapporté par Heimrich dans les *Acta naturæ curiosorum* (1747) : un jeune homme se saupoudre la tête avec de l'arsenic ; bientôt il sentit de violentes douleurs, et il survint des pustules brûlantes au visage.

Nous avons vu précédemment dans l'observation de Guilbert (1756), outre l'éruption miliaire généralisée, des ulcères survenir aux deux talons et donner issue à des matières ichoreuses.

OBS. XII. — Dumont, 57 ans, d'un bon tempérament, gagne ordinairement sa vie à des ouvrages pénibles, et surtout à piler chez les apothicaires. Un marchand de cette ville (Lille) avait une partie considérable d'arsenic à réduire en poudre ; Dumont s'en chargea. Quoique l'appas du gain l'engageât à cette entreprise, la connaissance du danger auquel il s'exposait le fit tenir sur ses gardes.

Mardi, 14 novembre 1758, Dumont se mit à l'ouvrage, ayant son bonnet sur les yeux, et une serviette quadruple qui lui couvrait le menton, la bouche et le nez : accoutumé à piler ainsi de l'ipécacuanha, sans que jamais rien de fâcheux lui fût arrivé, il se promet-



tait la même chose, en se servant des mêmes précautions à l'égard de l'arsenic. La première journée, il avait pilé 180 livres d'arsenic, et tout allait bien. Le lendemain au soir, il était venu à bout de son entreprise et le poids de l'arsenic réduit en poudre pendant ces deux jours montait à trois quintaux.

Dès le mercredi matin, Dumont eut des besoins fréquents d'uriner; l'après-dînée, sur les quatre heures, il eut des nausées, et son ouvrage ne fut pas plutôt fini qu'il lui prit des vomissements glaireux, teints de sang; cela se passa dans la cour, sans que personne en fût témoin. Dès qu'il fut de retour chez lui, il se sentit le nez, les yeux et la bouche en feu; la salive qui coulait, disait-il, de son palais était ensanglantée, son gosier, en se resserrant, lui rendait la déglutition très-difficile et très-douloureuse. Il se fit préparer par sa femme deux pintes de lait battu, dans lequel il fit bouillir du pain; malgré tous ses efforts, il ne put avaler que le liquide de cette soupe, la nuit fut mauvaise; le jeudi matin, sa respiration devenait douloureuse, il se sentait piqué dans tous les points de sa peau; ces symptômes qui aggravèrent son mal ne l'épouvantèrent pas; il se persuada que tout disparaîtrait s'il avait un peu de patience, il prit encore toute la journée du lait battu et de l'eau panée; la nuit ne fut pas meilleure que la précédente. Le vendredi matin, à tous les symptômes ci-dessus se sont joints gonflement avec douleur insupportable à la verge, ardeur d'urine, boutons sur les mains, sur les poignets et sur le front, tuméfaction douloureuse au bras droit et aux mains; son visage se couvrit de pustules, ses yeux devinrent rouges et ses paupières gonflées et éraillées. Ajoutez à cela sa poitrine et son estomac douloureux.

Le samedi, il crut qu'il allait périr, et ce fut alors qu'il m'envoya chercher. Je le trouvai au lit; tous les symptômes étaient portés à un degré si violent, qu'il sentait bien qu'il ne pouvait plus vivre longtemps dans cet état; le pouls était serré et fréquent, sa respiration fort gênée, son estomac douloureux, ses reins, sa vessie et sa verge lui causaient des douleurs cruelles, ses urines étaient supprimées, ses yeux, son visage et son gosier étaient tels que je les ai marqués ci-devant. Je lui fis prendre de deux en deux heures des grains de poudre de bézoard minéral. Il en prit douze. Amélioration notable. Il avait dormi la nuit du samedi au dimanche plus de trois heures, et le dimanche au soir il avait peine à croire qu'il eût été le samedi dans un danger aussi évident. Si sa tête, sa poitrine, son



estomac et ses reins étaient dégagés, il avait encore ses croûtes au visage, ses boutons aux bras, aux poignets et aux mains, ses paupières rouges et gonflées. Le lundi matin, lors de ma visite, le malade était sorti, quoique son visage et ses yeux fussent dans un état horrible. Sur la fin de la semaine, il vint me consulter pour être soulagé d'une démangeaison universelle. Au commencement de décembre, il était parfaitement guéri. (Dehenne, *Journal de médecine*, 1759.)

Schulze a donné l'observation de cinq individus qui s'étaient saupoudré la tête avec une poudre blanche qu'ils ne savaient pas arsenicale. Chez les deux premiers, le douzième jour le médecin constate sur le cuir chevelu plusieurs surfaces ulcérées de la largeur d'un sou. Chez les trois autres, huit jours après, la tête était toute couverte de croûtes. L'un d'eux mourut au bout de dix-neuf jours, le cuir chevelu sphacélé; il y avait du sang noir et dissous sur le péricrâne. (*Ann. von Knape*, 1805).

On lit dans Thilenius (*loc. cit.*) l'observation d'un jeune soldat qui s'était mis aux cheveux par mégarde une pommade arsenicale. Le même jour, il lui vint à la tête un grand nombre de pustules rouges brûlantes et rongeantes, et tout le chef enfla.

Je cite en entier l'observation suivante de Leroux, parce qu'elle n'a été reproduite ou indiquée nulle part et qu'elle a trait aux éruptions professionnelles dont je parlerai bientôt.

Obs. XIII. — Blois, 35 ans, ouvrier pour la préparation des couleurs, d'une forte constitution, d'une santé vigoureuse, n'ayant eu ni syphilis, ni dartre, ni gale, entra à la Clinique le 3 septembre 1803.

Il nous apprit qu'il travaillait depuis nombre d'années aux préparations de cuivre et de plomb, et qu'il n'avait jamais eu ni la colique de plomb, ni la colique métallique. Il y a quelque temps que cet homme était chargé de broyer de l'acide arsénieux pour le réduire



en poudre. La poussière qui s'en élevait lui fit pousser des boutons sur les mains, quoiqu'il prit soin de les laver souvent avec de l'eau de chaux. Il lui vint aussi mal à la gorge. Les boutons et l'angine disparurent au bout de quelques jours.

Jusqu'au présent mois, Blois ne pulvérisait de l'arsenic qu'une ou deux fois par semaine ; mais la pénurie d'ouvriers qui voulussent se charger de ce travail dangereux, l'obligea de s'en occuper de suite les trois premiers jours du mois. Le soir du troisième jour, il fut saisi d'un violent mal de gorge et d'un enrouement qui lui ôtèrent la parole. En même temps il se manifesta une éruption de boutons au menton et sur le dos des mains. Il n'opposa aucun traitement à ces accidents, persuadé qu'ils disparaîtraient comme la première fois, quoiqu'ils fussent bien plus intenses.

Le 16 du mois, étant entré à la Clinique, on observa sur le bas des joues et sous le menton des pustules très-pressées, semblables à celles qu'aurait produites une petite vérole confluente ; elles commençaient à se sécher. Le dos des mains était couvert de gros boutons, rouges à leur base et croûteux à leur sommet ; il existait aussi quelques boutons sur les poignets et les avant-bras. La face était légèrement bouffie ; le mal de gorge et l'enrouement subsistaient encore, mais étaient moins forts que lors de l'invasion de la maladie. Le scrotum était énormément distendu, phlogosé et douloureux ; les fonctions digestives et circulatoires s'exécutaient comme dans l'état de santé ; le sommeil n'était point troublé. --- Traitement émollient.

Le 20 du mois, le mal de gorge avait cédé entièrement ; l'enrouement n'existait plus. Les pustules étaient séchées et tombaient en croûtes ; il ne restait plus que de la démangeaison ; le scrotum était diminué de plus de moitié ; il n'était plus ni enflammé ni douloureux ; l'appétit et le sommeil s'étaient soutenus ; il n'y avait pas eu dans tout le cours de la maladie un seul accès de fièvre. Sorti guéri, neuf jours après son entrée. (Leroux. *Cours sur les généralités de la médecine pratique*, 1826.)

Christison a donné l'histoire abrégée d'un homme empoisonné par sa femme. Après avoir avalé deux soirs de suite de la bouillie de gruau où se trouvait de l'arsenic, Blandy est pris d'une sensation de brûlure à la langue, dans la gorge, l'estomac et les intestins, avec



vomissements et diarrhée. Cinq jours après, la maladie s'étant développée, il y avait éruption de boutons autour des lèvres ; les yeux étaient rouges et le siège d'une douleur brûlante... *excoriations et ulcères autour de l'anus*, siège d'une brûlure intolérable, vomissements et diarrhée sanguinolente. Mort le neuvième jour.

Dans l'empoisonnement du chimiste Schindler par l'hydrogène arsénié, on vit, en pleine convalescence, dans le cours de la troisième semaine, le prépuce et le gland se couvrir de vésicules purulentes qui firent bientôt place à de petites ulcérations rondes et aplaties. Schindler en compta jusqu'à 65 sur la face externe du prépuce ; elles mirent dix à douze jours à guérir. Le chimiste allemand a calculé qu'il n'avait pas absorbé plus de vingt-quatre centièmes d'arsenic métallique sous la forme d'hydrogène arsénié. (*Journal von Graefe und Walther*, 1838.) C'est un exemple remarquable d'action prolongée de l'arsenic.

Il faut lire dans la Toxicologie d'Orfila une fort belle observation d'empoisonnement (obs. IX, recueillie par le Dr Coqueret) : c'est un beau type de la forme typhoïde. Au septième jour, on remarquait sur le front, autour des yeux, sur les pommettes, le haut des bras, les épaules, le haut de la poitrine, une éruption de pustules blanches peu nombreuses, qui devinrent analogues, pour la forme et la marche, à celles de la petite vérole. Ces pustules, dont quelques-unes étaient isolées, la plupart confluentes et faciles à déchirer, furent remplacées par des croûtes épaisses, qui laissèrent des cicatrices très-apparentes.

Obs. XIV. — Un ouvrier était occupé à moudre et tamiser de l'arsenic, et quoiqu'il eût pris la précaution de couvrir d'un linge sa bouche et sa figure, il n'en fut pas moins pris, le travail achevé, des accidents suivants d'empoisonnement : le cuir chevelu était couvert



d'un grand nombre de pustules dures et isolées ; tout le visage et les oreilles étaient énormément enflées, et le siège d'une rougeur érysipélateuse foncée avec de grosses bulles. Les mêmes accidents existaient, mais à un degré moindre, aux mains et sur les autres parties du corps couvertes, excepté le scrotum qui était très-pris, très-enflé et couvert de vésicules qui s'affaissèrent bientôt pour prendre rapidement un aspect tout à fait gangréneux. Les accidents généraux furent très-graves : délire, insomnie, convulsions, tremblement des mains, fièvre, vomissements, etc... Le malade mit quatre semaines à se rétablir. Il y eut une chute considérable de cheveux dans la convalescence, et il ressentit encore longtemps des tiraillements douloureux dans les membres (*Horst. Preuss. med. Zeitung. 1840.*)

Dans l'observation de mistr. Wooler déjà citée, outre l'éruption miliaire, il y avait des ulcérations à la gorge et sur les bords de la langue ; le palais était couvert de pustules et l'anus excorié.

Le cas suivant, dit Taylor, m'a été communiqué par Tubbes ; il prouve que l'arsenic en friction exerce sur la peau une action des plus irritantes. Un homme qui portait des fics, avait l'habitude de se frotter avec de la graisse. Un jour, par mégarde, il se servit d'une pommade d'oxyde blanc d'arsenic. Le lendemain, démangeaison insupportable à l'anus et au scrotum. Les parties étaient couvertes de pustules à base enflammée ; elles ressemblaient à celles que développe l'arsenic. En examinant le liquide des pustules, on reconnut la présence du poison.

OBS. XV. — Le Dr Köffler est appelé dans une maison composée de douze personnes, présentant, toutes, les symptômes d'un empoisonnement : sensation de brûlure à la bouche et au gosier, vomissements violents, coliques, enflure du visage. Chez quelques-unes rougeur des yeux, céphalalgie et vertige ; plus tard, desquamation des lèvres, et apparition d'un exanthème pustuleux par tout le corps, surtout au visage et au cou ; inflammation catarrhale du poumon et



des intestins. Tous avaient mangé du gâteau fait avec de la farine provenant du même moulin. Le meunier avait lavé sa meule avec une dissolution d'arsenic (*Allg. wien. med. Zeitung*. 1863).

Les expériences faites sur les animaux viennent confirmer ce qu'on a remarqué dans les empoisonnements : celles de Renault sont importantes : « Après avoir rasé, dit-il, toute la face interne des cuisses d'un jeune chien, je frictionnai ces parties pendant plus d'un quart d'heure avec une pommade composée d'empois et de 12 grains d'acide arsénieux en poudre impalpable. J'enlevai exactement par le lavage ce qui n'avait point été absorbé. Le lendemain au soir, j'aperçus aux cuisses plusieurs petites pustules, sans la moindre trace d'inflammation. Le troisième jour, quelques-unes d'elles augmentèrent beaucoup de volume, et on les aurait facilement prises pour une éruption de vaccine, si elles n'avaient pas été dépourvues d'auréoles rouges ; il s'en développa en outre un grand nombre de petites. Le cinquième jour, il se détacha du centre des grosses une petite eschare comme gangréneuse ; elles s'excavèrent, fournirent une suppuration assez abondante et de bonne nature ; les ulcères, qui en furent le résultat, étaient exactement orbiculaires, dépassaient un peu le niveau des parties par leurs bords ; du reste il existait à peine de l'inflammation aux environs. Les jours suivants, ils augmentèrent un peu en largeur. Le douzième jour, toutes les petites pustules avaient disparu ; celles qui tenaient le milieu pour la grandeur, et qui avaient suppuré, étaient cicatrisées le quinzième. A cette époque, il ne restait plus que les deux plus larges, qui demeurèrent dans le même état pendant plus de dix jours ; enfin ils commencèrent à décroître et furent entièrement cicatrisés le trente-cinquième jour (*Nouvelles expér. sur les contre-poisons de l'arsenic*, an IX). Cet expériment de



Renault est suivi de quelques autres identiques ayant fourni les mêmes résultats.

Dans les expériences de Lolliot sur des chiens soumis à l'emploi répété de l'arsenic, l'auteur note autour des mamelles quelques vésicules et même quelques pustules se couvrant de croûtes noirâtres (Thèse de Paris, 1868).

L'histoire des éruptions dites professionnelles trouve ici naturellement sa place, attendu que la plupart du temps elles ont offert le caractère pustuleux et surtout ulcéreux. Cette histoire remonte déjà un peu haut.

L'arsenic est employé depuis longtemps dans l'industrie. De là pour les ouvriers une foule de contacts quotidiens et une occasion d'empoisonnement à tous les degrés, par des voies multiples. D'abord il faut se procurer la matière première, l'extraire et la volatiliser. De là les accidents des ouvriers employés aux mines arsenicales. Puis on pile l'arsenic chez les droguistes, ce qui a été cause de plusieurs empoisonnements que nous avons dû raconter dans ce mémoire. Enfin on emploie l'arsenic dans une foule d'industries, celle des papiers de tenture et papiers colorés pour enveloppes, celle des peintres en bâtiments, la fabrication des jouets d'enfants, des fleurs artificielles, des bougies stéariques et chapeaux de feutre. On peut même y joindre les empailleurs d'oiseaux, et surtout les chimistes, dont quelques-uns sont morts en préparant de l'hydrogène arsénié.

Le premier fait d'éruption professionnelle nous est donné par Boerhaave : en décrivant des accidents arrivés à des ouvriers préparant le cuivre blanc ou tombac, ce qui se fait à l'aide de l'arsenic, il note des vésicules jaunâtres apparaissant sur la poitrine pendant quelques jours (*de Morbis nervorum*).

J'ai déjà reproduit ailleurs ce que les médecins des



mines arsenicales nous ont raconté sur diverses éruptions, Scheffler (1770) nous décrivant les ulcérations aux aisselles et aux parties génitales, même des ulcères cancéreux sur ces deux dernières parties, et Klinge nous parlant d'ulcérations axillaires et entre les cuisses. Plus récemment, Brockmann (1851) note chez les ouvriers mineurs le *paratrimma* qui siège surtout aux aines, aux aisselles, aux plis du coude et du jarret, et qui passe facilement à l'état d'ulcération. Il dit même avoir vu, chez un mineur, des ulcérations au scrotum, très-profondes et très-rebelles. Mais l'éruption la plus fréquente, la plus tenace et la plus incommode est une éruption papuleuse qui apparaît tantôt au visage, tantôt aux aisselles, aux flancs, aux coudes et aux genoux, causant des démangeaisons violentes et durant même des années après la cessation de tout travail. Langendorff (1857) place parmi les premiers accidents frappant les ouvriers, une démangeaison violente ou brûlure de la peau, suivie bientôt d'une éruption pustuleuse avec prurit intense. Ces pustules apparaissent d'abord aux parties génitales, puis au visage, à la tête, aux bras et à la poitrine. En même temps, Kloss signale les mêmes accidents : ce sont toujours des éruptions pustuleuses, des ulcérations au scrotum et aux aisselles, aux doigts et aux orteils. Toutes ces observations des médecins des mines allemandes ont été confirmées par celles des médecins anglais aux mines de Cornouailles, comme on peut le voir dans Taylor. Ce sont des éruptions pustuleuses ou squameuses, considérables, qui siègent au scrotum, et sur les autres parties de la peau où se trouvent des plis ou des ouvertures. D'après le D<sup>r</sup> Jago, sont exposés aux accidents, de préférence, le scrotum, le creux qui est entre le menton et la lèvre inférieure, les com-



missures du nez et des lèvres, les plis du front, toute cavité enfin où l'arsenic peut se déposer.

M. Blandet a le premier appelé l'attention sur les exanthèmes arsenicaux des ouvriers en papiers peints, industrie où l'on se sert du vert de Schweinfurt, ou arsénite de cuivre. D'après lui, l'éruption est tantôt pustuleuse, vésiculeuse ou papuleuse et même tout cela à la fois. Il signale l'œdème et l'éruption des parties génitales. La verge, le gland ou les grandes lèvres deviennent aussi le siège d'ulcérations qui ressemblent assez aux éruptions syphilitiques. Les papules arsenicales ont une teinte cuivreuse, comme dans la *corona veneris*; les croûtes et les ulcérations rappellent assez la forme syphilitique.

En 1858, Pietra Santa étudie les accidents produits par le vert de Schweinfurt, sur les ouvriers employés aux Madelonnettes, à la fabrication de ballons, d'abat-jours et de lanternes coloriées; il constate comme lésions les plus fréquentes, l'érythème du haut des cuisses, au pli de l'aîne, les plaques muqueuses du scrotum et les ulcérations des doigts.

Beaugrand, en 1859, appelle l'attention sur les accidents causés par le vert arsenical dans un nouveau genre d'industrie; il s'agit de graminées naturelles qu'on peint en vert, et qui servent d'ornements aux chapeaux des dames. L'auteur publie quelques-uns des faits qu'il a observés. On voit, dans ses quatre observations, des pustules siégeant autour de la bouche et des ailes du nez, au menton, au front, à la racine des cheveux, aux mains, aux avant-bras; ces pustules rappellent celles de l'impétigo et se couvrent de croûtes mamelonnées d'un jaune grisâtre ou verdâtre, semblables à celles des syphilides pustuleuses. Parfois les pustules



se convertissent en ulcérations très-douloureuses, à fond jaunâtre, à bords durs et taillés à pic. Les pustules laissent des taches rougeâtres; les ulcérations, des cicatrices. Chez un jeune homme, le gland était recouvert de vésicules; à la racine de la verge, on voyait une ulcération ayant succédé à une pustule, autre ulcération sur le côté externe du scrotum à droite, ulcérations superficielles très-nettement taillées dans l'épaisseur de la peau, de la grandeur d'une pièce de dix sols et à fond jaunâtre. A la face interne et supérieure des cuisses, plaque d'érythème papuleux d'un rouge framboisé, de la grandeur de la paume de la main et accompagnée de démangeaisons.

Le mémoire de M. Vernois, qui a paru la même année sur les accidents signalés déjà par M. Beaugrand, est certainement le plus complet sur la matière. J'emprunte à M. Bazin l'analyse de ce travail en l'abrégéant.

Nous trouvons sur les ouvriers exposés à l'action des verts arsenicaux, des érythèmes, des papules, des vésicules et des pustules à tendance ulcéralive. L'érythème paraît constituer le premier degré de la dermite arsenicale. Parfois il est seul; d'autres fois il s'y joint soit des papules qui s'élargissent et qui s'étendent en se recouvrant de squames minces et d'une teinte sale et verdâtre, soit des vésicules fines et transparentes, soit enfin de véritables pustules, accident le plus grave et le plus fréquent. Ces pustules forment des saillies coniques, rouges à la base, rapidement purulentes à leur sommet; elles ne tardent pas à se recouvrir de croûtes d'un jaune verdâtre, opaques, assez minces. La pustule guérit sous la croûte et devient le point de départ d'une ulcération.

Ces ulcères ont un autre mode de formation bien dé-



crit par M. Vernois : ils succèdent aux piqûres que se font aux doigts les ouvriers employés aux séchage des étoffes : « L'inoculation du sel arsenical s'ensuit, la peau s'irrite et rougit, une vésicule, puis une large pustule recouvrent la piqûre et subissent *in situ* toutes les transformations qui produisent la suppuration et souvent la gangrène ; au-dessous d'elles se développe une ulcération profonde et douloureuse, d'autant plus lente à se cicatriser que l'inoculation se renouvelle chaque jour. M. Vernois paraît admettre que l'ulcération ne procède jamais que d'une ulcération ou d'une plaie ; c'est une erreur démontrée par une foule de faits sur le terrain des verts arsenicaux, et aussi de l'acide arsénieux, et même par des expériences de divers auteurs dont je vais parler plus bas.

Une fois constitué, l'ulcère se présente avec l'aspect suivant : sa forme est arrondie et souvent d'une régularité parfaite : ses bords sont taillés à pic, non décollés, et mesurent parfois plus d'un centimètre de hauteur ; le fond est grisâtre ou rougeâtre, légèrement humide. Cet ulcère ne provoque autour de lui aucune réaction inflammatoire et semble taillé comme à l'emporte-pièce au milieu de tissus parfaitement sains. Parfois il se distingue à peine par sa consistance des parties qui l'environnent ; mais dans d'autres cas il s'indure dans ses bords et dans son fond, et donne aux doigts qui le saisissent la sensation d'un disque solide interposé ; c'est alors surtout qu'on l'a comparé au chancre spécifique.

M. Bazin a voulu vérifier expérimentalement ces faits de pustulation et d'ulcération, en frictionnant divers sujets au moyen de pommades arsenicales : — « La substance, dit-il, qui nous a servi, dans nos expériences, a été le vert de Scheele, incorporé à l'axonge, dans la proportion de 8 grammes pour 30 ; nous avons, dans



un cas, remplacé le vert de Scheele par l'iodure d'arsenic, et les effets ont été sensiblement les mêmes. Les frictions étaient faites deux fois en vingt-quatre heures, et prolongées chacune de trois à cinq minutes.

« Après quelques frictions, la peau se recouvrait de rougeurs érythémateuses diffuses, sur lesquelles ne tardaient pas à apparaître, en assez grand nombre, de petites pustules à base rouge, enflammées, entourées d'une vive auréole, et couronnées à leur sommet d'un point vésiculeux variable en volume, et rempli d'un liquide purulent jaunâtre. Autour et dans l'intervalle de ces pustules existaient de petites éminences très-multipliées...

« Les pustules à leur dernière période, et quand la vésicule purulente s'était rompue, se recouvraient d'une petite croûte noirâtre, qui cachait une ulcération ; sur plusieurs pustules, nous avons, à diverses reprises, enlevé la croûte et appliqué sur le petit ulcère mis à nu une parcelle de la pommade arsenicale, et nous avons vu chaque fois, par les manœuvres, les ulcérations s'étendre, s'agrandir jusqu'à atteindre 1 centimètre et plus de diamètre, tout en conservant leur forme exactement circulaire ; nous les avons vues en même temps s'entourer d'un cercle dur, inflammatoire, véritable induration comparable, dans une certaine limite, à celle du chancre spécifique ; la croûte ne tardait pas à se reproduire, et la pression faisait sourdre autour d'elle un liquide purulent blanchâtre. »

On voit que les expériences de M. Bazin sont en pleine conformité avec celles de Renault et le fait de Tubbes dont parle Taylor. M. Bazin, qui ne les cite pas, aurait pu également citer celles de Kopp qui lui sont antérieures, et qui ont été faites avec l'acide arsénique.

« L'acide arsénique hydraté en cristaux ou en solu-



tion très-concentrée, appliqué sur la peau, dit Kopp, y produit bientôt des ampoules tout à fait semblables à des brûlures ; les ulcères qui en résultaient souvent ont toujours guéri sans la moindre difficulté. Les ouvriers employés près des meules à broyer s'obstinaient néanmoins, surtout pendant les chaleurs de l'été, à y travailler les bras nus. Souvent de petits fragments de cristaux d'acide arsenique étaient lancés au loin par les meules et venaient quelquefois adhérer à la peau, où ils se liquéfiaient par suite de l'humidité de la transpiration. Il en résultait de petites vésicules au bout de quelques minutes. Les petites ulcérations qui s'ensuivaient guérissaient généralement dans l'espace de vingt-quatre à trente-six heures. (Kopp. *Répertoire de chimie pure et appliquée*; février 1861.)

L'apport de l'Ecole homœopathique sur les éruptions pustuleuses et ulcéreuses de l'arsenic est peu considérable. Hahnemann, dans son traité sur l'empoisonnement, parle souvent, il est vrai, du pouvoir corrosif de l'arsenic, mais c'est à propos des ulcérations de l'estomac ; il mentionne surtout les faits d'éruption miliaire de divers auteurs, et ajoute ailleurs que l'arsenic appliqué sur la peau dénudée y produit des vésicules sous lesquelles le derme est enflammé. Dans sa dernière pathogénésie de la matière médicale pure, il cite Klinge, Heimrich, Knape et Guilbert dont on a vu précédemment les observations, et deux autres symptômes, l'un emprunté à un journal allemand (*Neue med. chir. Wahrn.*; Altenburg, 1778) visage plein d'ulcères (sympt. 135) ; l'autre, éruption ulcéreuse autour des lèvres, sympt. 135 (*Isenflamm. Diss. de remediis susp. et venen.*; Erlangen, 1767). Il m'a été impossible de me procurer ces deux observations détaillées. En dehors des citations, Hahnemann donne deux symptômes physio-



logiques purs : — Un ulcère douloureux surtout le matin, qui, sous une croûte mince, contient un pus sanguinolent, d'un brun foncé, avec des élancements isolés en restant assis, qui diminuent en se tenant debout, mais se calment principalement en marchant (s. 779). — Un ulcère survient à la jambe, qui, couvert d'une croûte grise, cause une douleur brûlante et est entouré d'un rebord enflammé (s. 793) ; sont-ce là deux symptômes physiologiques obtenus à dose infinitésimale ? Il est fâcheux que Hahnemann ait oublié, suivant sa mauvaise habitude, de préciser les circonstances et les doses.

Non-seulement l'arsenic produit des ulcères à la peau, mais il influe notablement sur les ulcères préexistants en les rendant douloureux et en y développant des douleurs *brûlantes*. Le fait est attesté par les médecins allopathes allemands, Heun et Hargens. En outre, Hahnemann note plusieurs fois les douleurs brûlantes et autres symptômes survenant dans les anciens ulcères sous l'influence de l'arsenic (s. 786, 794, 795, 793). Ce fait est à rapprocher de l'action qu'exerce l'arsenic sur les plaques de psoriasis en les rendant plus chaudes, plus douloureuses, rouges et turgescents.

Dans mes nombreux expériences sur l'arsenic, je n'ai jamais vu cette substance, administrée soit à dose moyenne, soit à dose infinitésimale, produire la moindre ulcération ; ce qui ne prouve rien contre la réalité du symptôme. Il est probable qu'il est beaucoup plus familier aux doses toxiques.

En résumé, le fait de pustulation et d'ulcération arsenicales est incontestable. Les nombreux cas d'éruptions professionnelles, et les expériences directes démontrent la tendance ulcérate de l'arsenic. Ces accidents ont lieu aussi bien par absorption interne que par absorption externe, ils se sont même produits par inhalation



de l'hydrogène arsénié, et quel que soit le composé arsenical, acide arsenique, acide arsénieux, vert de Scheele, ou iodure d'arsenic.

---

## CHAPITRE IX

### GANGRÈNE ARSENICALE.

Les ulcérations que nous venons d'étudier nous mènent naturellement à la gangrène : elles n'en sont qu'une des manifestations, ainsi que nous l'avons vu au chapitre précédent.

Il a toujours été de tradition que l'arsenic était un agent corrosif et septique, *erodit ac putrefacit*, disait Cæsalpin, en répétant Dioscoride. Les anciens observateurs parlaient du sphacèle des intestins, et encore au commencement de ce siècle, Schaffner, décrivant l'empoisonnement, dit que les douleurs d'entrailles cessent lorsque la gangrène s'y déclare, que la mort du reste arrive et par gangrène, et par accidents nerveux, et par paralysies. Sperling parle des ulcères de la bouche et du palais. L'observation moderne a confirmé tous ces dires, tout en en rapportant une bonne partie aux ecchymoses internes dues à la diathèse hémorrhagique, causée par l'arsenic.

Les gangrènes externes dont nous allons parler sont justifiées par les cas de sphacèle interne signalés si souvent autrefois. L'évolution des pustules et des ulcérations arsenicales en est déjà une preuve ; mais en dehors d'elles, il y a d'autres faits.

Stahl a mis le premier en vogue la gangrène des parties génitales, fait répété par Hahnemann et Orfila :



« Deinde accidit fere in viris specialissima repentina  
« sphacelatio, et post mortem præceps putredo in geni-  
« talibus. » Il cite à ce sujet une vieille observation de  
Salmuth, où il est question d'un individu mort empoi-  
sonné en moins de vingt-quatre heures : le dos du ca-  
davre était livide, *imprimisque pudenda nigra prorsus* ;  
puis il ajoute deux faits qui lui sont personnels. Dans le  
premier, il s'agit d'un mari empoisonné par sa femme,  
*cujus genitalia pari modo plane denigrata reperta fuerunt* ;  
dans le second, *membrum virile, extensum, turgi lissime in-  
flatum et penitus nigrum*. Sont-ce bien là des faits de gan-  
grène, et ne faudrait-il pas plutôt les rapporter aux  
taches ecchymotiques si fréquentes dans l'empoisonne-  
ment aigu, dont il sera traité au chapitre suivant ?

Deux soldats s'étaient lavé le corps avec une eau ar-  
senicale pour se défaire de la gale : elle disparut en  
effet. « Sed utriusque genitalia tanta inflammatio atque  
« intumescencia inuasit, ut aspectu horrendum esset...  
« totusque locus affectus brevi tempore contrahebat ni-  
« gredinem gangrænosam, ut de perfecto sphacelo jam  
« sollicitus essem. Tandem vero, multa adhibita cura,  
« separatio sphacelati succedebat, et paulatim laboran-  
« tes restituebantur. » (Degner, *Acta nat. curiosorum*.)

Au huitième jour d'un empoisonnement sur un meu-  
nier, dit Pfann, tout le corps était couvert de pustules  
noires et brûlantes ; le gland était ulcéré et tout noir.  
L'empoisonnement avait eu lieu par le cobalt ; les savants  
médecins d'Erlangen furent consultés au sujet de l'érup-  
tion et des accidents des parties génitales, et ils répon-  
dirent qu'ils ne savaient pas si le cobalt pouvait en être  
cause. (*Sammlung versch. merkw. fälle*. Nurnberg, 1750.)

Dès 1781, Caëls avait donc raison de dire : « Gan-  
« græna aut sphacelus ventriculi et intestinorum, et  
« nonnunquam etiam genitalium. »



A la fin du siècle dernier, Gmelin, complétant l'ouvrage de Murray, note également le fait d'action élective arsenicale : « Videas partes nonnullas et præsertim « genitales, viridi, luteo, nigro colore fœdatis et tumidas » (1). Quelques années plus tard, Frank insiste sur le même fait dans sa Toxicologie (2).

Bachmann cite le cas d'une femme empoisonnée par l'arsenic, morte en quelques jours. Elle se plaignait de brûlure au fondement et aux parties génitales, et toute cette région était le siège d'une inflammation gangréneuse. (*Einige auserlesene med. gerichtl. Abhandlungen*. Nurnberg, 1813, p. 40.) C'est le premier cas où l'action élective de l'arsenic ait été constatée sur les organes génitaux externes chez la femme.

Dans un cas publié par Sonderland (*Rhein. Jahrb.*, 1820), à propos d'un jeune homme qui s'était empoisonné volontairement, et qui était mort en vingt-trois heures, il y avait des traces de gangrène au scrotum et au prépuce.

Sur un autre jeune homme mort en trente-six heures, on voyait des taches gangréneuses au bas-ventre; elles étaient encore plus considérables aux parties génitales (Kaiser, *Henke's Zeitsch.*, 1827). Le médecin allemand cite encore une autre observation d'un jeune homme mort empoisonné en cinq heures. Il existait sur les conjonctives des taches gangréneuses qu'on n'avait point remarquées pendant la vie.

Un ouvrier pulvérisait et tamisait de l'arsenic, et quoiqu'il eût pris la précaution de se couvrir la figure et la bouche d'une serviette, bientôt survinrent des accidents multiples : pustules nombreuses dans le cuir chevelu; enflure considérable de toute la face et des oreilles avec

(1) Murray. *Apparatus medicaminum*, t. VII; Gœttinger, 1795.

(2) Frank. *Manuel de toxicologie*, 1803.



rougeur érysipélateuse et larges vésicules ; même inflammation aux mains et aux parties recouvertes du corps, mais moins intense, à l'exception du scrotum qui était fortement atteint, très-enflé et couvert de vésicules qui s'affaissèrent promptement en prenant un aspect gangréneux. (Horst., *Preuss. med. Zeitung*, 1840.)

Sur un enfant né de quatre jours, on avait saupoudré par mégarde avec de l'arsenic le pli des cuisses, siège d'intertrigo. Il en résulta une inflammation violente qui s'étendit jusqu'à l'ombilic, passa à la gangrène, et emmena l'enfant le septième jour. (Böhm, *Æsterr. Woch.*, 1843.)

Le fait suivant, publié par Forget, est incontestablement le plus beau fait de gangrène arsenicale qui existe. Vu son importance, nous citons l'observation en entier.

OBS. XVI. — Un homme de 63 ans, de forte constitution, teinturier, judiciairement poursuivi pour cause de viol, chercha à se donner la mort en avalant 60 grammes d'acide arsénieux délayé dans un demi-verre d'eau-de-vie. Cela se passait le 10 juin 1848, à dix heures du soir. Une heure après, survinrent des vomissements abondants, puis des coliques et des selles répétées. Trouvant que la mort était lente à venir, le patient se rendit sur les bords du Rhin, remplit ses poches de cailloux et se jeta à l'eau ; les douaniers l'aperçurent, le pêchèrent et le conduisirent à l'hôpital civil, où il arriva le 11 juin à huit heures du matin, neuf ou dix heures après l'ingestion de l'arsenic. La face était pâle, altérée, la faiblesse était extrême ; froid des extrémités, du nez et des oreilles ; pouls petit et fréquent, langue humide et froide, vives douleurs abdominales, selles liquides ; intelligence nette, réponses lentes, préoccupations sinistres, refus d'accepter les secours qui lui furent offerts (administration du peroxyde de fer hydraté, alterné avec une potion étherée ; sinapismes aux extrémités). L'ingestion de la solution ferrugineuse provoqua d'abord les vomissements répétés. Deux heures après, la réaction se déclara ; retour de la chaleur aux extrémités ; face moins grippée, plus colorée ; réponses plus faciles.

A midi, réaction assez vive ; face rouge, vultueuse ; pouls plein, fréquent ; persistance des vomissements et des selles liquides. (Sus-



pension des potions; saignée de 400 grammes, 20 sangsues à l'épigastre; chiendent avec nitrate de potasse, 4 grammes.) Vers le soir, réaction moins forte, chaleur et fièvre diminuées, pas de vomissements, coliques moins vives, selles plus rares, un peu de tension abdominale, abattement; la nuit fut assez bonne, à un peu de délire près.

Le 12. Facies naturel, pouls à 116, assez développé; langue jaunâtre, un peu sèche; abdomen moins sensible et moins rénitent; une selle naturelle; urines normales en apparence.

Le 13. Accidents toxiques complètement dissipés. Depuis la veille, le malade disait sentir dans la jambe gauche d'assez vives douleurs qui avaient troublé son sommeil. Cette jambe ne paraissait pas sensiblement altérée dans son volume ni dans sa couleur; elle était un peu froide au toucher et douloureuse à la pression.

Le 14. Même état général, douleur très-vive à la jambe gauche, les orteils étaient notablement froids et décolorés. — Sachet chaud autour du membre inférieur gauche.

Le 15. Etat général très-satisfaisant; mais le pied et la jambe gauches étaient froids, livides, comme cyanosés par plaques jusqu'au genou et très-sensibles à la pression; les pulsations de l'artère crurale gauche étaient moins fortes, moins larges que celles du côté opposé; il en était de même de la poplitée; les pulsations de l'artère tibiale postérieure ne se percevaient plus au bas de la jambe gauche. Malgré les saignées locales, etc., la mortification fit des progrès; cependant, comme la gangrène semblait se limiter au-dessous du genou, et que le malade, qui s'affaissait, demandait instamment l'amputation, M. Rigaud se décida à la pratiquer le 20 juin, dix jours après l'empoisonnement.

L'opération, faite pendant le sommeil chloroformique, ne présenta rien de particulier, si ce n'est que les muscles incisés parurent très-peu rétractiles, et que l'on n'eut à lier d'autre artère que la crurale. Les jours suivants, le malade s'affaissa graduellement, le sphacèle s'empara du moignon, et la mort eut lieu le 1<sup>er</sup> juillet, dix jours après l'amputation.

La dissection de la jambe amputée fit constater: 1<sup>o</sup> la mortification des parties molles dans presque toute leur étendue; 2<sup>o</sup> la rougeur par plaques des artères principales, obstruées en quelques points par des caillots sanguins; 3<sup>o</sup> l'intégrité des veines qui cependant contenaient quelques caillots, mais sans trace de phlébite, ni de suppuration. La dissection du moignon crural, après la mort du



sujet, révéla un commencement de gangrène des téguments des muscles. Les artères principales étaient épaissies, rougeâtres et contenaient quelques caillots sanguins mollasses, non adhérents; caillot consistant dans la veine crurale, au voisinage de la section du membre. Au-dessus du caillot la veine contenait une matière purulente et sanieuse qui remontait jusqu'à la veine cave; pas de traces d'abcès métastatiques dans les viscères. (*Gazette des hôpitaux*, 1850.)

Tous ces faits de gangrène se trouvent confirmés par l'application fréquente qui est faite de l'arsenic sur les tumeurs de mauvais caractère. On sait qu'il détruit les tissus en les ramollissant. Il ne coagule pas, comme d'autres caustiques, les principes albuminoïdes du sang. Son eschare est grisâtre ou brunâtre, et surtout molle, pultacée. Sur les tumeurs cancéreuses, l'eschare met au moins deux semaines et plus à se détacher. Il existe donc une gangrène arsenicale qui se développe aussi bien par le poison administré à l'intérieur qu'appliqué sur les téguments. Cet accident ne paraît être provoqué que par les doses toxiques. On n'en connaît aucun exemple à doses médicinales habituelles ou infinitésimales. Comme une foule d'autres symptômes, cette lésion peut se développer très-rapidement, puisqu'on l'a constatée dans des empoisonnements internes où la mort a eu lieu en cinq, vingt-trois et trente-six heures. Nous reviendrons plus tard sur l'action élective ou spéciale de l'arsenic dans la sphère ano-génitale.

---

## CHAPITRE X

### PÉTÉCHIES OU ECCHYMOSES ARSENICALES.

C'était une tradition reçue depuis bien longtemps parmi les médecins, de considérer comme un des signes



de l'empoisonnement en général et aussi de celui par l'arsenic, les différentes taches ou éruptions constatées sur le corps des victimes. On peut en voir la preuve dans Valentini (*Corpus juris medico-legale*. Francf. ad mœnum, 1722).

La Faculté de Giessen, consultée sur un empoisonnement arsenical, répondait : « Ea nobis sententia hæret, « quod signa in defuncta observata, sc. subitanea ægri- « tudo et querela de assumto jusculo lacteo, vertigo in « capite observata, vomitus insignes et enormes, dolo- « res artuum fere omnium cum ejulationibus, gemitibus et angustis, cum extrema virium debilitate et « impotentia loquendi : mors item post effluxum duo- « decim horarum insecuta et *in mento defunctæ obser- « vatæ maculæ quatuor cæruleæ oboli, magnitudine, etc...*, « probabilia hausti veneni indicia sunt. » Dans un autre cas, la Faculté de Leipsick, également consultée, faisait entrer en ligne de compte le même accident : « Etiam « post mortem in corpore defuncti varii coloris et *ma- « gnitudinis maculæ obortæ*. » Et dans un autre fait d'empoisonnement arsenical : « Corpus ejus exanime quo- « que externe hinc inde rubris, fuscis et cæruleis ma- « culis, imo vesiculis nigricantibus... »

Ce point de symptomatologie était habituellement invoqué dans la discussion des faits d'empoisonnement, et l'on peut lire dans Baylies (*Practical essays...* London, 1773) un cas d'intoxication, où l'on fait valoir, entre autres raisons, pour mettre l'arsenic hors de cause, l'absence de taches noires sur le corps.

Au commencement de ce siècle, Bertrand (*Manuel médico-légal des poisons*, 1817) parle encore dans sa description générale de l'empoisonnement, de taches noires sur la peau. Orfila, dans la première édition de sa toxicologie (*Traité des poisons*, 1814), note l'enflure et la dé-



mangeaison de tout le corps, lequel se recouvre de taches livides et parfois d'une éruption miliaire. Dans la dernière édition (1852) et probablement dans les éditions intermédiaires, les taches livides ont disparu de la description.

Cependant en Allemagne ce fait symptomatologique était mieux affirmé. Les taches bleuâtres, noirâtres, livides, apparaissant sur diverses parties du corps, surtout au scrotum, étaient signalées par Schaffner, Voigtel, Jahn et Hinck (1). Nul n'a mieux indiqué la diathèse hémorrhagique de l'empoisonnement aigu que Kleinert (*loc. cit.*), diathèse se manifestant tant en dehors qu'en dedans : « Sanguis ad transsudationem proclivis redditur, indeque in externa ventriculi et cutis superficie maculæ cæruleo-purpureæ, quas in unoquoque per arsenicum necato animadvertimus. » Quarante ans plus tard, Tardieu a insisté sur ce même fait.

Je suis étonné du silence de Taylor sur les taches ecchymotiques, et plus étonné encore de l'opinion de Christison. Le toxicologiste anglais cite, il est vrai, les pétéchieles diverses constatées pendant la vie, mais quant aux lividités extraordinaires que l'on rencontre *post mortem* sur les cadavres, il ne leur accorde aucune valeur diagnostique. Tardieu, bien plus explicite, a conservé la véritable tradition en disant : « Quelquefois on remarque à l'extérieur quelques plaques livides et des taches pétéchiales en partie décolorées. »

Voyons maintenant les faits, avant de discuter plus à fond la question.

Bohnius, un des bons médecins légistes de son temps, donne l'observation d'un homme empoisonné par sa

(1) Schaffner, *loc. cit.* — Voigtel. *Vollständiges System der Arzneimittellehre*; Leipzig, 1817. — Jahn. *Materia medica*; Erfurt, 1814. — Hinck, *loc. cit.*



femme et note à l'inspection du cadavre : « In cute co-  
« piosissimas rubras, fuscas ac lividas maculas et pa-  
« pulas nigricantes. » (*De officio medici*, 1704.)

On lit dans une observation d'empoisonnement de Fr. Hoffmann (*Opera*, t. III) le détail autopsique suivant : « Ungues cæruleo colore suffusi, scapulæ ac dor-  
« sum lineis ejusmodi notata, pectusque in latere sinis-  
« tro punctis hinc inde ex atro rubicundis distinctum,  
« cernebantur. »

Dans une observation de Guilbert, dès le premier jour, le malade avait les lèvres couvertes de petites taches noires (*Journal de médecine*, 1756). La fille Menbielle s'empoisonne le 22 avril, meurt en moins de vingt-quatre heures; autopsiée le jour suivant. Le cadavre découvert, dit La Borde, nous aperçûmes nombre de taches livides, surtout autour de la bouche, du cou, des clavicules et du sein droit. Le bas des fausses côtes offrait aussi à la vue plusieurs petites ecchymoses. Il y avait un liquide brunâtre dans l'estomac avec un caillot de sang. (*Id.*, 1787.)

Pyl cite une observation d'empoisonnement à mort prompte; à l'autopsie faite dans les vingt-quatre heures, il y avait des taches noirâtres au cou, sur le dos et les cuisses; il y avait aussi des ecchymoses dans l'estomac (*Aufsätze und Beobachtungen...* Berlin, 1784).

Un jeune homme de 18 ans se saupoudre la tête par mégarde avec de l'arsenic, et meurt le dix-neuvième jour. A l'autopsie, faite quatre jours après, la tête, le visage et le cou étaient extraordinairement enflés et tout noirs. La poitrine, le ventre, les deux cuisses et le scrotum étaient très-œdématisés, et couverts, ainsi que les hypochondres et tout le dos, de grandes taches d'un noir bleuâtre. (Schulze, *Annalen der Staatsarzneikunde von Knapé*, 1805.)



Sur une femme opérée d'un cancer à l'aide d'un emplâtre arsenical, on voyait sur le cadavre de larges ecchymoses disséminées, et en même temps la surface interne de l'estomac et d'une grande partie des intestins était phlogosée et parsemée de taches noires (Roux, *Nouveaux éléments de méd. opératoire*; Paris, 1813).

Obs. XVII. — Un homme de 45 ans portait depuis un grand nombre d'années un ulcère au pourtour de l'une des malléoles. Un charlatan y fit une application d'arsenic. En peu d'instants, douleur très-vive; six heures après, le malade, ne pouvant la supporter, s'efforça, mais vainement, d'enlever ce dangereux caustique. Les souffrances continuèrent, la douleur était brûlante. Le surlendemain il survint des vomissements, des coliques, une *épistaxis passive*; le corps se couvrit de taches rouges; le sang parut dans les matières des vomissements et des selles qui bientôt devinrent noires; il y avait des défaillances continuelles; le cinquième jour, la langue était sèche et noire; les *ecchymoses* avaient pris la même teinte, il survint du délire, de l'agitation, et le lendemain, seizième jour de l'empoisonnement, le malade mourut. L'autopsie ne put être faite. (Méau, *Bibliothèque médicale*, 1821.)

Un jeune homme s'empoisonne et meurt en cinq heures. Autopsie au bout de trente-quatre heures, le 18 octobre. Il y avait de grandes taches rouges bleuâtres de la nuque aux épaules, le long de l'échine, sur les deux hanches et les cuisses; les ongles étaient bleus noirâtres; liquide sanguinolent dans l'estomac, taches gangréneuses (*ecchymoses*) au pourtour du cardia et du pylore, *ecchymoses* dans l'estomac et sur la partie postérieure des poumons. Dès les premiers accidents pendant la vie, il avait vomi avec ses aliments un liquide rouge brunâtre. (Hohnbaum, *Henke's Zeitschrift*, 1828.)

Trois jeunes filles s'empoisonnent involontairement à quatre heures du soir. Le lendemain matin, à neuf heures, M. Leod les voit. Il y avait déjà sur la nuque et



la poitrine des taches de purpura; la veille il y avait eu des vomissements de sang. (*Edinb. med. journal*, 1819.)

Dans la dernière édition de sa Matière médicale pure, Hahnemann cite en note les taches bleues au ventre, aux parties génitales, au scrotum, d'après Kaiser. Cette observation est empruntée au *Journal de Henke* (1827). Il s'agit d'un empoisonnement chez un garçon de 16 ans, qui en mourut dans l'espace de douze ou treize heures. A l'autopsie, l'auteur constate sur les conjonctives des taches de gangrène qui n'existaient pas la veille; il y en avait aussi plusieurs sur le bas-ventre et de plus considérables encore au scrotum. Kaiser s'est servi du mot taches de gangrène et non de celui de taches bleues.

Dans un empoisonnement aigu, Ward note à l'autopsie de faibles lividités derrière les oreilles, autour du cou, sur le sternum, le scrotum, le gland et les ongles (*Edinb. med. journ.*, 1830).

Trois enfants sont empoisonnés à la suite d'une application d'arsenic sur la tête; ils avaient la teigne; ils meurent tous les trois, le premier en vingt-quatre, et les deux autres en quarante-huit heures. C'était au mois de novembre; les corps étaient gonflés et fortement ecchymosés. L'un d'eux offrait dans le dos et sur la partie interne du bras gauche, une grande tache noire et rouge; il y avait aussi des taches sanguinolentes et des plaques d'un rouge foncé. Les parois des ventricules du cœur étaient violemment enflammées, ainsi que l'estomac et quelques endroits des intestins (inflammation qu'il faut traduire par ecchymoses). (Fristo, *Journal de médecine et de chir. pratiques*, 1830.)

Chez une femme morte par suite de l'application d'une pâte arsenicale sur un cancer, tout le dos, au bout de



vingt-quatre heures, était tacheté en bleu (Küchler. *Medic. annal.*, 1835).

Platner, Castanei et Novati font l'autopsie de deux individus empoisonnés et notent la grande rigidité des membres avec taches violettes sur la surface du corps, et à ce propos, ils établissent des catégories des symptômes, et signalent les deux précédents parmi les moins fréquents (*Omodei ann.*, 1836).

Fille de 21 ans, morte en douze heures. A l'autopsie, taches violettes sur les cuisses, liquide sanguinolent dans le péricarde et le ventre, estomac rempli d'un liquide brun avec ecchymoses (Heyfelder. *Med. ann.*, 1838).

Dans un cas d'empoisonnement aigu, il y avait des lividités aux mains et aux avant-bras, et rien ailleurs (Dymock. *Edinb. med. journal*, 1843); dans un autre cas, des taches cadavériques très-nombreuses, larges, étendues, en partie bleuâtres, en partie d'un rouge vif (Franke, *Medic. Jahrb. für Nassau*, 1846).

C'est le moment de résumer tous ces faits. Il existe assez d'observations et d'affirmations pour établir l'existence des pétéchie ou ecchymoses arsenicales, et pour justifier l'opinion populaire et traditionnelle que c'est là un signe d'empoisonnement; il faut noter la promptitude avec laquelle elles se développent pendant la vie: on les a vues se produire en moins de vingt-quatre heures. Elles ont été bien plus souvent constatées seulement après la mort dans les empoisonnements; elles devaient nécessairement exister déjà pendant la vie. Les pétéchie varient du rouge au violet et au noir; elles peuvent même passer du rouge au noir, comme le témoigne l'observation Méau; la grande tache rouge et noire de l'observation Fristo en est une nouvelle preuve.

Je ne connais pas un seul exemple de pétéchie à



dose infinitésimale et même à dose médicinale habituelle; c'est donc un symptôme des doses toxiques. Je ne les ai pas vues signalées dans l'empoisonnement purement externe chez les ouvriers maniant les verts arsenicaux.

Comme, dans le plus grand nombre d'observations, les pétéchie ont été notées *post mortem*, on pourrait peut-être soutenir qu'il n'y avait là que des lividités cadavériques et non un phénomène arsenical. Quoiqu'il ne soit pas impossible que dans certains cas il y ait eu erreur, toutefois la constatation des pétéchie pendant la vie est une présomption en faveur de celles qu'on ne découvre qu'après la mort. Dès le moment que les observateurs les ont notées, c'est qu'ils les ont suffisamment distinguées des lividités cadavériques, grâce à leur siège et leurs diverses colorations. Dans les cas douteux, on pourrait probablement distinguer la pétéchie arsenicale de la lividité par la différence d'incorporation du sang dans les tissus.

Les pétéchie ou ecchymoses arsenicales ne sont qu'une expression de la diathèse hémorrhagique si notable dans les empoisonnements. Cette diathèse se révèle déjà pendant la vie, non-seulement par des pétéchie, mais encore par des épistaxis, des vomissements sanguinolents, des diarrhées de même nature, des hématuries et même des métrorrhagies; mais elle s'accuse encore bien mieux à l'autopsie par des ecchymoses nombreuses sur tout le tractus intestinal, et par celles si remarquables du cœur (1). On les retrouve encore dans d'autres viscères, jusque dans le tissu cellulaire sous-cutané et profond, sans parler des liquides sanguinolents que l'on recueille habituellement dans l'estomac

(1) Cfr. *Épistaxis arsenicale* (*Art médical*, 1864). — Des ecchymoses du cœur dans l'empoisonnement arsenical (*id.*, 1869.)



et dans les cavités séreuses. Je ne crois pas qu'il existe une substance plus hémorrhagigène que l'arsenic; il ne faut donc plus s'étonner de lui voir étendre cette propriété jusque sur la peau.

---

## CHAPITRE XI.

### FURONCLES.

On peut affirmer qu'il existe des furoncles arsenicaux, quelque rare que soit le nombre de faits à mettre en ligne pour établir ce mode d'éruption.

Harnisch décrivant dans sa thèse (1) l'arsenicisme chronique dû à de petites doses fréquemment répétées, indique entre autres l'anthrax (*carbunculus*) à côté des éruptions miliaires ou morbilliformes. Quoique j'aie parcouru la plupart des observations conservées çà et là dans nos archives scientifiques, je ne connais aucun exemple d'anthrax, quelle qu'ait été la dose employée, ni aucun fait de furoncles dans l'empoisonnement aigu ou chronique.

Suivant M. Bazin, dans quelques cas beaucoup plus rares, on peut observer, à la suite de l'administration de l'arsenic, des éruptions pustuleuses ecthymatiques, furonculeuses et ulcéreuses. Il arrive souvent aussi, dit M. Lolliot (*loc. cit*), que la peau devient le siège de furoncles, d'anthrax.

Begbie a publié dans le *Journal d'Edimbourg* (1858) une observation de chorée traitée par l'arsenic. La solution de Fowler était administrée à la dose de cinq

(1) De remediis nonnullis quorum effectus in sano corpore humano symptomatibus quibusdam morborum similes sunt. Gœttingæ, 1834.



gouttes trois fois par jour. Au bout de dix jours, il y avait déjà rémission marquée des contorsions choréiques. Le globe de l'œil était injecté, la langue gonflée et blanche. Continuation du même traitement. Onze jours plus tard, la guérison était presque complète. L'arsenic avait développé tous ses effets physiologiques, auxquels il faut ajouter une éruption abondante de furoncles.

Dans mes nombreux expériences personnels, je ne me rappelle avoir vu qu'un seul cas de furoncles que j'ai été tenté d'attribuer à l'arsenic : j'administras ce médicament à un soldat au déclin d'une pneumonie ataxique. Il survint de nombreux furoncles pendant la convalescence ; j'ai été porté à les mettre sur le compte du médicament.

La meilleure démonstration du furoncle arsenical gît dans les expériences physiologiques du D<sup>r</sup> Vaudey sur lui-même (*loc. cit.*).

Du 13 au 16 février, il prenait chaque jour 44 milligrammes d'arsenic, après avoir débuté par 5 milligrammes depuis près de trois mois ; et maintenant je le cite textuellement :

« Un grand nombre de glandes sébacées s'enflamment, prennent une couleur bleue noirâtre et sont très-douleuruses à la pression ; elles représentent des circonférences assez régulières de 1 à 2 centimètres de diamètre environ. Sur différentes parties du corps, et principalement sur les cuisses, les jambes, le cou et les épaules, on remarque plusieurs furoncles très-douloureux à la pression. »

Il faut surtout noter dans cette expérimentation l'action de l'arsenic sur les glandes sébacées ; c'est la première fois que cette action pathogénétique a été signalée à ma connaissance. Il ne faut pas conclure de ce petit



nombre de faits à la non-existence du furoncle arsenical. Il suffirait d'appeler l'attention des observateurs pour provoquer un grand nombre de communications à ce sujet. De ce qu'un fait pharmacodynamique a été indiqué rarement, il n'en est pas moins souvent très-positif.

L'observateur le mieux placé et le plus compétent ne voit pas, dans tout le cours de sa vie, la cent-millième partie des faits afférents à la thérapeutique. Aussi, l'argument contradictoire qui consiste à dire : *Je n'ai jamais vu cela et ça n'existe pas*, est-il de bien peu de valeur.

---

## CHAPITRE XII.

### TACHES ARSENICALES.

Les taches brunes arsenicales ont été signalées pour la première fois par M. Devergie à propos du traitement des affections squameuses de la peau. Il faut ici laisser la parole à l'auteur :

« Le traitement d'une maladie de peau par la liqueur de Fowler doit durer de six semaines à deux mois, ou deux mois et demi. La guérison se reconnaît à un phénomène que je crois avoir signalé le premier, au moins dans les affections squameuses : quand la médication arsenicale a été suffisamment continuée et convenablement administrée, la surface malade guérie *se colore en brun*, et la peau reprend toute sa souplesse. Cette tache *brune* est un fait capital : elle prouve que le traitement est complet et la guérison aussi parfaite que possible. Il résulte en effet de nos observations que si, par une cause quelconque, la maladie récidive, ce qui est malheureu-



sement trop fréquent dans les affections cutanées, c'est plutôt à côté de la tache et non sur la tache elle-même que reparaît la maladie; c'est du moins ce qui arrive le plus souvent. Ces taches, que j'appelle *arsénicales*, ne disparaissent qu'après huit à dix mois. Cet effet est analogue à celui que produit l'administration du nitrate d'argent, avec cette différence que l'on peut expliquer la coloration dans ce dernier cas par l'action de la lumière, tandis que dans l'espèce il n'y a pas d'explication possible. Toujours est-il que la tache brune arsenicale remplace toute l'étendue de la surface antérieurement malade, et que, sauf la couleur, la peau y reprend sa consistance, sa souplesse, son épaisseur, sa texture et son état primitif... Cette coloration brune arsenicale se montre quelquefois lorsque la peau n'a pas encore, aux points qui étaient malades, la même souplesse que sur les parties saines. Alors la guérison n'est pas assurée, il faut continuer encore jusqu'à ce qu'on ait obtenu cette souplesse de la peau (Devergie, *Traité pratique des maladies de la peau*; Paris, 1854).

Quoique M. Devergie soit considéré comme ayant signalé le premier d'une manière générale les taches brunes arsenicales, le fait avait déjà été observé dans la clinique de Bielt, témoin l'observation suivante publiée par M. Cazenave. Je la reproduis en partie.

OBS. XVIII. --- *Psoriasis existant depuis quinze ans, passé à l'état de psoriasis invétéré et guéri en vingt-six jours par la solution de Fowler.*

Host (Xavier), âgé de 39 ans, grand, vigoureux, bien musclé, très-sanguin, fut admis à l'hôpital Saint-Louis, le 7 septembre 1828, pour une affection squameuse de la peau dont l'apparition première datait de quinze ans. C'était un psoriasis invétéré et généralisé et des plus graves, M. Bielt fit d'abord pratiquer une saignée de 3 palettes. Le malade fut maintenu quelque temps aux émoullients, plus tard il prit quelques laxatifs, et enfin quinze jours après son entrée, on lui administra la liqueur de Fowler. Il en prit



d'abord 4 gouttes, dans une cuillerée de tisane, le matin à jeun. Au bout de quelques jours on augmenta de 2 gouttes, puis de 2 gouttes encore, et enfin, en consultant toujours l'état des organes digestifs et interrogeant avec soin le malade, on put porter graduellement jusqu'à 12 gouttes, dose que l'on n'a pas eu besoin de dépasser ; car Host était à peine arrivé au vingt-sixième jour de l'usage de cette préparation, que déjà depuis quelque temps les squames s'étaient détachées et ne se reformaient plus. Du reste, voici ce qui eut lieu : d'abord pendant tout le temps de l'usage de la solution de Fowler, le malade ne ressentit pas la moindre atteinte de cette préparation. Non-seulement il n'eut pas de vomissement, de diarrhée, etc., mais il ne se plaignit pas même de la moindre colique, de la plus petite chaleur à l'épigastre. La langue resta toujours humide, sans présenter la moindre rougeur à sa pointe, le moindre liséré, etc.

Mais si l'état du malade n'offrit pas de changements, il y en eut un très-prompt et très-appreciable dans l'état pathologique de l'enveloppe cutanée : les plaques devinrent plus chaudes, plus animées, les squames qui étaient un peu plus larges se brisèrent, elles ne tardèrent pas à se détacher. Elles laissaient au-dessous d'elles des surfaces rouges qui se recouvraient plus lentement, et l'exfoliation nouvelle devint de plus en plus mince et moins adhérente. A l'avant-bras, aux jarrets, aux jambes, etc., où la peau semblait si profondément atteinte, la desquamation farineuse devint de moins en moins abondante, les parties malades reprirent pour ainsi dire une vie nouvelle, il se fit une espèce de turgescence bien légère, les sillons disparurent, et bientôt là, comme dans les autres plaques on n'aperçut plus que des *empreintes plus ou moins foncées*. Peu à peu toutes les parties malades se dépouillèrent ainsi et dans un ordre assez remarquable qui est en rapport d'une part avec l'ancienneté même des plaques et avec les régions, où la vitalité semble plus grande, où l'absorption surtout est plus active. Ainsi c'est au cuir chevelu, à la partie interne des bras et des cuisses, à la poitrine, au ventre, que la guérison fut plus prompte, puis elle eut lieu successivement à la partie externe des bras, plus tard à la partie externe des jambes, et enfin, en dernier lieu, en dehors des articulations, aux coudes et aux genoux. Il y a trois semaines que Host a cessé l'usage de la solution de Fowler, et depuis, la maladie ne s'est pas reproduite, et même sans doute, sous l'influence des bains de vapeurs auxquels il a été soumis depuis, les empreintes qui ont suc-



cédé aux plaques se sont effacées de jour en jour et beaucoup plus promptement que cela n'arrive dans les cas ordinaires.

Maintenant on aperçoit encore sur les points qui ont été occupés par les squames, des traces qui suffiraient pour faire reconnaître la maladie, même à présent. Ce sont des surfaces plus ou moins larges, irrégulières, *plutôt grisâtres* que rouges, disparaissant avec la plus grande facilité sous la pression du doigt, dont la chaleur ne dépasse pas celle de la face restée saine, n'excitant aucune douleur, aucune démangeaison. La plupart sont lisses et polies, dans quelques-unes cependant, la peau est encore un peu gercée, légèrement endurcie, on aperçoit même en plusieurs points quelques lignes entre-croisées qui semblent avoir été la base des sillons pratiqués dans les squames.

L'injection est en général plus prononcée aux jambes, et d'un autre côté on y trouve aussi des points où elle a entièrement disparu, laissant la peau lisse et plus blanche que dans l'état naturel. Host est guéri, il sortira dans quelques jours (*Journal hebdomadaire*, 1828).

Pour être juste, il serait plus conforme à la vérité de faire honneur de la petite et prétendue découverte de M. Devergie, à un médecin homœopathe célèbre, Constantin Hering. Dans un article sur les remèdes anti-psoriques en rapport avec la lèpre, il décrit fort bien d'une manière générale l'évolution que subissent les plaques squameuses sous l'influence de l'arsenic. Souvent, dit-il, les plaques *cuivrées, brunes et obscures* deviennent plus claires et moins accusées. Constantin Hering écrivait ceci en 1831, comme on peut le voir dans *Archiv für die homœop. Heilkunst*. B. II. Mais qui lit aujourd'hui les *Archives homœopathiques* ?

Mais pendant que Bielt, suivi de Devergie, appelait l'attention sur les taches arsenicales, de l'autre côté du détroit, un médecin anglais, dermatologiste fort distingué, Thomas Hunt, croyait être aussi le premier à signaler le même fait sur un champ beaucoup moins restreint que celui des affections squameuses. Il est important de le citer complètement.



« Quelques individus, dit Hunt, surtout les personnes blondes et à peau délicate, ce qui est une règle pour moi, présentent une particularité sous l'influence du traitement arsenical ; aucun auteur ne l'a encore signalée. Tandis que la conjonctivite est un effet primitif des petites doses d'arsenic, l'accident en question, au bout d'un certain temps, en est un effet secondaire. Le tronc du malade, et par suite toutes les parties du corps qui sont à l'abri de l'air et de la lumière, protégées par les vêtements, prennent une teinte brune foncée, comme si la peau était sale, et l'on aperçoit à la loupe une légère desquamation de la peau ; c'est de fait une espèce de pityriasis très-léger. Cet accident peut être considéré comme une forme secondaire d'*arsenicalisation*. » (Thomas Hunt, *Practical observations on the pathology and treatment of certain diseases of the skin*. London, 1847.)

Quoi qu'il en soit de ces découvertes à attribuer à Devergie et à Hunt, on a cité avant eux des faits qui se rapportent à cette question. Faut-il d'abord y rattacher l'observation citée par Wedel dans sa thèse *de arsenico*, publiée en 1718 ? Il s'agit de deux étudiants empoisonnés par des vapeurs d'arsenic en fabricant du tombac. Ils auraient infailliblement succombé, s'ils n'eussent ouvert portes et fenêtres : « Utrique vero me-  
« dicamentis bezoardicis et nervinis apoplecticis refo-  
« cillati ; consecutus dolor capitis et vertigo aderat, tot-  
« pectore maculæ flavæ erupere, cum pulsu debili, debili-  
« tate corporis totius. »

Le fait suivant de Knappe est plus positif : Deux jeunes filles se saupoudrent par erreur les cheveux avec une poudre blanche qui n'était autre chose que de l'arsenic. Six jours après, céphalalgie violente ; la peau de la tête et du visage se tuméfia énormément. Un médecin appelé le douzième jour constata cette enflure au même



degré. La peau du visage était tout à fait couleur de plomb et semée de taches et de stries bleues et vertes. (*Krit. Annalen der Staatsarzneikunde*. Berlin, 1804.)

On lit dans la thèse de Smith (1815) l'observation d'un cancéreux empoisonné par l'application d'une pâte arsenicale : entre autres symptômes, la peau était devenue bistre.

En 1833, Stachow a donné l'histoire d'un empoisonné mort en six jours. La figure avait présenté, dès le commencement, une teinte remarquablement grise. (*Herke's Zeitschrift*.)

Les faits suivants viennent confirmer les dires de Biett, Devergie et Hunt. — Le visage du chimiste Schindler, empoisonné par l'hydrogène arsénié, était devenu bistre (1838). — Lorsque le psoriasis touche à son terme, dit M. Bremard, il ne reste plus qu'une tache brune. Ces modifications sont le cachet de la saturation arsenicale, aussi bien que la salivation est l'indice de la saturation mercurielle. Leur apparition se fait à des époques variables suivant les individus, et surtout suivant que la maladie est à l'état aigu ou à l'état chronique. Dans ce dernier cas, elle se fait attendre bien plus longtemps. Les taches brunes qu'on observe après la guérison conservent la forme et la dimension de la plaque primitive; leur teinte est plus prononcée chez les bruns que les blonds. Ne seraient-elles pas le résultat d'un surcroît momentané dans la sécrétion du pigment? Avec le temps, elles s'effacent; en général, leur disparition se fait lentement; elle est proportionnée à la quantité de matière colorante qui a été déposée. (*Parallèle entre les différentes méthodes de traitement de la lèpre et du psoriasis. Journal des connaissances médico-chirurgicales*, 1842.) — Emery fait observer que, par les arsenicaux, les plaques de psoriasis diminuent d'épaisseur



et se teignent d'une couleur d'un gris-noir... Quand les malades ont pu supporter des doses convenables de médicament, lorsque les squames ont fait place aux taches d'un gris noirâtre, il faut cesser l'emploi des arsenicaux... Alors la saturation est complète, et le remède n'agirait plus sur l'ensemble de l'organisme. Ces taches, qui annoncent la guérison, peuvent ne disparaître qu'après plusieurs mois de traitement. (*Revue méd.-chir. de Paris*, 1850.)

Langendorff, dans son étude sur les maladies des ouvriers employés aux mines arsenicales, signale, parmi les divers accidents dus à la sublimation de l'arsenic, une teinte grisâtre de la peau et son état de flaccidité (*Ueber die Gesundheitsrücksichten bei Anlage und Unterhaltung von Hüttenwerken*; *Henke's Zeitschrift*, 1857).

Le médecin anglais Begbie, à l'instar de Hunt, décrit, parmi les accidents dus à la liqueur de Fowler à 5 gouttes par jour, une éruption papuleuse qui çà et là se couvre de fines écailles, de couleur terne, avec une teinte de peau mal lavée (*Edinburgh med. journ.*, 1858). D'un autre côté, Von Veiel, qui, dans l'espace de vingt-cinq ans, a soigné dans son hôpital près de trois mille malades atteints d'affections de la peau, et qui a administré l'arsenic sous la forme de pilules asiatiques depuis 1/8 jusqu'à 1/4 de grain par jour, dit avoir vu plus d'une fois, entre autres accidents, la coloration brune de la peau du ventre et du cou chez les sujets bruns; accident qu'il compare au *chloasma* des individus cachectiques (*Schmidt's Jahrbücher*, 1860).

Charcot, dans ses études sur l'anaphrodisie produite par l'usage prolongé des préparations arsenicales, cite un malade qui, depuis quinze ans, se traitait chaque année, pendant plusieurs mois, par l'arsenic pour un psoriasis invétéré. Il en était arrivé à prendre 5 centi-



grammes d'acide arsénieux par jour. La peau avait pris une coloration indélébile d'un brun sale, surtout dans les points qui sont habituellement à l'abri du contact de la lumière. Un an après, le malade venait consulter pour une anaphrodisie dont il était atteint depuis trois mois (*Bulletin de thérapeutique*, 1864).

Un autre malade cité par M. Charcot prenait depuis plus de dix ans, pendant trois ou quatre mois, chaque jour, des pilules d'arséniate de potasse, dont il éleva progressivement la dose jusqu'à 12 ou 15 par jour. Il était atteint de psoriasis. La peau présentait, surtout au voisinage des plaques, une coloration d'un brun noirâtre.

En 1844, le D<sup>r</sup> Mayer a rapporté, dans les *Annales* de la Société de médecine d'Anvers, un cas de coloration brune foncée de la peau sous l'influence de l'arsenic administré à une jeune personne, d'une santé florissante, pour combattre la chorée. Après avoir soumis sa cliente à l'électricité, sans obtenir aucune amélioration, il administra la liqueur de Fowler, en commençant par 6 gouttes et en augmentant graduellement la dose jusqu'à 10 gouttes. Le succès du médicament fut remarquable; au bout de quatre semaines de traitement, la malade était guérie; mais elle avait gagné une autre affection qui l'inquiéta beaucoup. La peau, couvrant toutes les articulations, à commencer par la nuque jusqu'aux pieds, avait revêtu une couleur brune foncée, et cela sur une grande étendue. La malade cessa l'usage de l'arsenic, et quinze jours après la peau avait récupéré sa blancheur habituelle. La reprise du médicament détermina une seconde fois la coloration brune de la peau aux places indiquées, coloration qui ne tarda pas à disparaître, lorsque le médicament fut abandonné.



Nous avons souvent rencontré dans notre pratique, dit Barella, la bouffissure des paupières avec enflure du visage, et même du cou; les yeux en même temps étaient cernés, entourés d'un cercle bleuâtre, *bistre*, excavés (*De l'emploi thérapeutique de l'arsenic*, Bruxelles, 1866). — Les mêmes faits de taches arsenicales dans le psoriasis sont confirmés dans la thèse de M. Lolliot, avec deux observations empruntées à la clinique de M. Hardy. Il arrive souvent aussi que la peau prend une apparence bistrée (thèse de Paris, 1868). Depuis longtemps, du reste, M. Hardy a eu souvent occasion d'observer des taches arsenicales; il est tenté de les attribuer à un dépôt d'arsenic dans le tissu même de la peau.

Les faits observés dans l'histoire de l'empoisonnement par le séjour dans les chambres peintes ou tapissées en vert arsenical viennent à l'appui des observations précédentes. Bazedow, le médecin allemand qui, le premier, ait étudié cette question étiologique, signalait, en 1853, une coloration morbide de la peau; plus tard, Lorinser et Müller ont parlé de pâleur de la face. Kirchgæsser a été plus explicite: il note le teint pâle, terreux, avec une nuance jaunâtre, et, chez les adultes, très-souvent des taches brunâtres dans la face, et parfois aussi sur d'autres parties du corps (*Vierteljahrsh. f. ger. Medicin.*, 1858). Enfin, le D<sup>r</sup> anglais Bayes a publié, dans *Monthly homœop. review*, july 1870, l'observation de quatre jeunes enfants vivant depuis longtemps dans des appartements tendus en papiers verts arsenicaux. Chez deux d'entre eux, la peau, auparavant excessivement blanche, devint jaune et squameuse; les deux autres eurent une éruption généralisée à odeur très-mauvaise.

J'ai été témoin, pour mon compte, d'un fait de colora-



tion brune arsenicale assez remarquable. Il y a quelques années, un de mes clients, ancien ministre du prince-président, qui venait tous les ans à Royat, voulut de son chef ajouter à un verre d'eau minérale quelques gouttes de teinture de Fowler, suivant le conseil que lui avait donné antérieurement feu le D<sup>r</sup> Allard. Il lui survint de larges plaques brunes de chaque côté du front qui persistèrent plusieurs jours, et ne disparurent qu'en cessant cet incroyable mélange.

Quoique j'aie manié bien souvent l'arsenic, soit à dose moyenne, soit à dose infinitésimale, je n'ai jamais vu, en dehors du fait précédent, la coloration brune arsenicale. Les diverses pathogénésies homœopathiques n'en font pas mention. Hahnemann se contente de rapporter le fait de Knapé. Comme ces taches et colorations semblent apparaître de préférence sur les parties couvertes, et qu'elles peuvent facilement être confondues avec la saleté de la peau, on conçoit que beaucoup de faits ont dû échapper à l'observation.

En résumé, il faut distinguer :

1<sup>o</sup> Les taches brunes arsenicales du psoriasis en traitement ; elles se forment habituellement sur les plaques même après la chute des squames ; d'autres fois elles se produisent autour ou sur des endroits éloignés.

2<sup>o</sup> Les taches et les colorations brunes plus étendues qui surviennent pendant un traitement arsenical pour une maladie quelconque, ou dans les empoisonnements.

Quatre observateurs, Hunt, Veiel, Mayer et Charcot ont signalé les parties couvertes du corps, à l'abri de la lumière, comme siège préféré de ces colorations.

En général, elles ne sont point indélébiles, comme celles qui surviennent à la suite de l'absorption du nitrate d'argent ; elle disparaissent par la cessation de



la cause. Le seul cas d'indélibilité connu est celui de M. Charcot.

Il est difficile de savoir si toutes ces taches et colorations sont accompagnées toujours d'une exfoliation épidermique légère, comme cela a été signalé par Hunt et Begbie.

Ces accidents ont lieu aussi bien à dose toxique qu'à dose médicale moyenne, et même à dose infinitésimale, si l'on veut considérer comme telle la quantité d'arsenic qui agit dans les empoisonnements dus au séjour dans les chambres peintes ou tapissées en vert arsenical.

Jusqu'à présent, il n'a pas été donné à l'observation de constater, sous l'influence de l'arsenic, le développement du psoriasis avec ses plaques épaisses et argentées. Sans doute le médicament est squamogène, mais il ne l'a été jusqu'à cette heure que dans les conditions de squames très-fines, plus faciles à constater à la loupe qu'à l'œil nu.

---

## CHAPITRE XIII

### ŒDÈME ARSENICAL.

Les hydropisies externes, dues à l'arsenic, peuvent être générales ou partielles : c'est un fait traditionnel. Zacchias, décrivant l'empoisonnement en général, notait déjà le *tumor œdematosus faciei et totius corporis*. Les nosographes du siècle dernier signalent cet accident : c'est James, dans son dictionnaire (*le corps s'enfle tout à coup*) ; Baylies, d'après plusieurs écrivains (enflure de tout le corps), et Caëls, dans sa belle description de l'empoisonnement arsenical : *repentina corporis intumescencia*.



Hahnemann, dans son petit Traité, attribue l'enflure des extrémités, surtout des pieds, au second degré de l'empoisonnement, et l'hydropisie au troisième; il note encore l'anasarque comme une des terminaisons de l'empoisonnement par l'aqua toffana.

Il est étonnant que la plupart des arsenicographes ou médecins légistes de notre siècle (Harles, Devergie, les deux Orfila, Taylor et Tardieu) aient passé ce symptôme important sous silence. Bertrand et Christison font à peu près seuls exception; le premier note l'œdématie des paupières supérieures; — il faut mentionner, dit le toxicologiste anglais, une autre affection externe de la peau, l'enflure générale de tout le corps. Le D<sup>r</sup> Schlegel, de Tubingen, a décrit quelques cas de cette espèce. — Cependant les faits sont assez nombreux pour légitimer la tradition. Voyons les anasarques, puis les œdèmes partiels, d'abord avec les doses toxiques, ensuite avec les doses inférieures à degrés divers.

Fernel parle d'une femme morte en six jours des suites de l'application de l'arsenic sur une tumeur cancéreuse. Il y eut d'abord frissons, vomissements et autres symptômes: « quæ deiu sensim aucta symptomata, « oborto extremarum partium frigore, et facie, reliquo- « que corpore supra modum intumescente, misere illam « jugularunt (*de Methodo medendi*, c. 18) ».

On lit dans les *exercitationes medicæ* de Harder et Peyer (Basileæ, 1682): « Misella illa semi ægrota, jus- « culum quod a matre propinabatur, primum recusavit, « hinc unum alterumve cochleare cum veneni spiculis « hausit, quorum vim lethiferam, vomitu enormi, cum « cardialgia et siti intensa, quæ totius corporis intumes- « centia subita excepit, statim persensit. »

On lit aussi dans Wepfer (*cicutæ aquat.*) l'observation d'une jeune fille dont la tête avait été frottée avec



un onguent arsenical ; il survint une enflure de tout le corps, et une lipothymie suivie de mort. Schefler signale l'enflure des pieds chez les ouvriers des mines arsenicales.

Un homme, âgé de 30 ans, se saupoudre la tête avec du cobalt ; il survint de l'enflure au visage et aux paupières, puis elle s'étendit au cou, à la poitrine, au ventre, etc. ; elle était blanche et indolente, et persista cinq ou six jours. (Niedermeyer, *Beiträge zur Naturgeschichte von moll.* 1787.)

Une fille à moitié folle s'empoisonne avec un gros et demi d'arsenic : « Inveni ipsam inflato toto corpore sursum et deorsum evacuantem... » (Vandendale, dans Frank, *Manuel de Toxicologie*, Anvers, 1803). Enflure de presque tout le corps, à la suite d'un empoisonnement mortel chez un individu qui s'était saupoudré la tête avec de l'arsenic. (Schulze. *Annalen von Knafe*, 1805.)

Rappelons ici pour mémoire l'observation Fristo citée au chap. X.

Brittan, chimiste anglais, s'empoisonne en inhalant de l'hydrogène arsénié ; mort en six jours. Le quatrième jour, œdème à la face ; le dernier jour, œdème plus considérable. A l'autopsie, faite trente-six heures après la mort, l'anasarque était complète. (O'Reilly, *Dublin medical journal*, 1842.)

Après les hydropisies générales, voyons les exemples d'œdèmes locaux. On a souvent cité l'histoire du peintre de Sennert qui, en ouvrant une boîte contenant du réalgar, tomba en défaillance et eut le visage tout enflé. Ne serait-ce pas là plutôt un cas d'empoisonnement par inhalation d'hydrogène arsénié ?

Une jeune fille avale deux pincées d'arsenic. Dès les premières heures de l'accident, la tête était tout enflée. (*Commercium litt. noricum.* 1737.)



Un vieillard de 70 ans et plus s'empoisonne par mégarde avec de l'arsenic; au bout de dix heures, les accidents se calment; mais il mit longtemps à se rétablir, et resta pendant plusieurs semaines avec une faiblesse excessive et un œdème considérable des pieds qui ne céda qu'à leur enveloppement et à l'usage interne de l'écorce de saule. (Fielitz. *Neues Magazin von Baldinger*, 1789.) Un autre vieillard du même âge est empoisonné et meurt rapidement. A l'autopsie, les parties génitales étaient d'un rouge foncé, et le scrotum œdématié. (Nissen, *Nord. Archiv*. 1799.)

Un jeune homme s'empoisonne volontairement. Après les accidents habituels, le lendemain, enflure du visage; le surlendemain, éruption miliaire sur le ventre, guérison consécutive. (Hohnbaum, *Henke's Zeitschrift*. 1821.)

Les observations de Schlegel, citées par Christison, sont relatives à toute une famille empoisonnée par une main criminelle; dès le second jour, tous enflèrent de la figure, du ventre et des pieds. Chez l'un d'eux, les paupières étaient considérablement œdématiées. (*Id.* 1821.)

Schreyer donne une observation d'empoisonnement avec mort en dix-sept heures; le visage et le cou étaient œdématiés; scrotum enflé et gros comme la tête d'un enfant. (*Henke's Zeitschrift*, 1832.)

Sur les trente deux victimes de l'empoisonneuse de Brême, Stachow a noté sept fois le symptôme enflure: une fois, enflure de la langue, du visage et des yeux; dans quatre autres cas, enflure du visage; une autre fois, enflure des pieds, et dans un dernier cas, enflure de l'abdomen et des paupières.

Douze personnes d'une même famille sont empoisonnées à la fois en mangeant une soupe qui contenait de l'arsenic. Il n'y eut aucun cas de mort; mais parmi



les accidents consécutifs, il y eut chez tous une enflure considérable du visage et des articulations. (Ramsey, *American journal*, 1834.)

Un jeune homme de 17 ans s'empoisonne volontairement. Les accidents revêtent la forme commune; convalescence dès le sixième jour, mais les extrémités inférieures étaient un peu œdématisées. (Skillmann, *id.* 1836.)

Un enfant de 5 ans meurt en douze heures par empoisonnement accidentel. A la fin, il se plaignait d'étranglement au gosier; le cou se tuméfie un peu; convulsions terminales et mort. (Cramer, *journal de Hufeland*, 1837.)

Chez une jeune fille, six semaines après un empoisonnement, les pieds étaient enflés; il y avait en même temps anorexie, et pression épigastrique. (Rothamel, *Henke's Zeitschrift*, 1841.) Sur un individu traité pendant un mois, à 45 gouttes de teinture de Fowler par jour pour un psoriasis, on voit survenir des accidents de paralysie sur les extrémités inférieures; elles étaient enflées et parsemées de taches livides tendant à la gangrène. (R. Jones. *Prov. med. journal*, 1843.)

Pour terminer la question des doses toxiques, j'aurais pu encore citer plusieurs exemples d'empoisonnement externe, par application d'arsenic sur la tête, comme insecticide ou cosmétique, ou sur des tumeurs cancéreuses, cas dans lesquels il est familier de voir survenir de l'enflure. (Preussius, *Acta nat. curiosorum*; Knappe, *Kritische Jahrbücher*, 1806. Ansiaux, *clinique chirurgicale*, 1816. Francis, *New-York med. Journal*, t. II.) Je me suis borné surtout à l'empoisonnement interne, où le symptôme œdème révèle mieux cette propriété de l'arsenic.

Abordons maintenant les doses médicinales habituelles. Ici, les faits d'anasarque sont rares; c'est le contraire pour les œdèmes locaux; c'est surtout dans le



traitement des fièvres intermittentes que ces accidents ont été remarqués.

Stahl, grand arsenicophobe, parle d'un médecin qui avait fait beaucoup usage de l'arsenic, et qui avouait que tous les malades ne pouvaient pas le supporter : « et nota « sibi esse aliquot exempla, ubi vel periculosæ turbæ, « vel tumores, vel tabes successerint ab ejus usu. » Il faut noter qu'à l'époque de Stahl, l'arsenic était employé à des doses énormes, jusqu'à plusieurs grains à la fois, par les médicastres du temps; de là des accidents toxiques fréquents; ce qui avait poussé l'illustre archiâtre à proscrire l'emploi de ce remède. Ce fut une erreur de sa part; pour être dans le vrai, il fallait conserver l'arsenic en abaissant les doses. Combien de médecins, je veux parler de ceux qui suivent à l'aveugle les Codex et Formulaire, tombent quotidiennement dans la même faute, privent leurs malades d'excellents remèdes, sous prétexte qu'ils ne peuvent pas les supporter, sans faire attention que le remède serait toléré et plus curateur, s'il était administré à doses atténuées? Et quand on pense que la plupart des médecins qui repoussent la réforme hahnemannienne en sont encore là, n'y a-t-il pas lieu de gémir sur le sort de l'humanité et de protester contre l'enseignement officiel des Facultés qui se traînent dans ces vieilles erreurs posologiques?

Bang a écrit dans les *acta hafnensia* un article de *hydrope ab arsenico ingesto*. Je le cite pour mémoire, n'ayant pu encore vérifier ce document à la source.

Les expérimentateurs de la fin du siècle dernier, les deux Plenciz, Withering, Fowler, ont tous parlé de la bouffissure du visage survenant pendant le traitement arsenical des fièvres. D'après Fowler, la bouffissure de quelques régions du corps, surtout celle de la face, est quelquefois produite par des doses considérables



de solution et *quelquefois aussi par les petites*. L'enflure qui suit quelquefois l'administration de la solution, est élastique et se montre ordinairement au visage; elle affecte surtout les paupières qui sont plus gonflées le matin. Quelquefois le ventre est tuméfié; parfois même l'enflure est générale et s'étend aux membres, quand cet accident survient; c'est en général peu de temps après avoir commencé l'usage du médicament, et il disparaît au moment où l'on en suspend l'usage. Au reste, cette sorte de bouffissure tend à se reproduire, lorsqu'on recommence le traitement, à moins qu'on ne diminue les doses de la solution, ou qu'on ne les donne moins fréquentes. Elle n'a pas un caractère dangereux, car elle disparaît spontanément en cessant le remède qui l'a produite.

Girdlestone, compatriote de Fowler, a vu arriver l'hydropisie après un usage immodéré de la solution minérale.

D'après une note communiquée à la Société de médecine de Montpellier, par Lordat (1805), il survient souvent, après la guérison des fièvres intermittentes par l'arsenic, une bouffissure presque générale, qui se remarque surtout à la face, bouffissure qui n'a jamais eu de suites, et dont la guérison a paru être hâtée par l'usage du safran de mars apéritif.

Quelques médecins, dit Heim dans un mémoire publié en 1811, ont prétendu que l'arsenic coupait bien la fièvre, mais produisait l'hydropisie. L'usage fréquent de l'arsenic chez les paysans, surtout en Silésie, semble le confirmer. Mais n'y a-t-il pas des hydropisies après les fièvres non traitées par ce médicament? Ne s'en produit-il pas aussi après l'usage du kina? Le médecin allemand ne pense pas que l'arsenic puisse produire l'hydropisie par lui-même; quelle que soit sa vertu fébri-



fuge, il est impuissant alors à la prévenir. (*Heim's ver m. med. Schriften*. Leipsig, 1836.)

Ebers a noté dans plusieurs cas de fièvres intermittentes traitées par l'arsenic, l'œdème partiel de la figure et des jambes, et même l'hydropisie générale. (*Journal de Hufeland*, 1813.) Astbury a publié en 1819 dans le *Journal d'Edimbourg* une longue observation, où l'arsenic, administré pour une douleur de tête, avec gonflement de l'os pariétal, chez un homme bien portant d'ailleurs, avait déterminé à deux reprises une enflure notable des jambes passée plus tard à l'état d'anasarque. Schwarze dans ses *pharmakologischen Tabellen* ne craint pas de dire que les fiévreux traités par l'arsenic deviennent hydropiques. Le médecin anglais, John Thwaites, nous a donné, dans *edinburgh journal*, 1834, une bonne étude sur l'arsenic dans les maladies de la peau. Il fait remarquer avec beaucoup de justesse qu'il existe une grande différence dans l'action de l'arsenic comme remède ou comme poison. Si à doxe toxique, il détermine des accidents terribles, parmi lesquels l'enflure de tout le corps, à dose médicinale, l'action est différente : il y a plénitude et force du pouls ; quelquefois même il devient dur, de sorte qu'il peut survenir une pléthore générale et même de l'anasarque.

Wendt qui a fait tout un petit traité sur l'hydropisie, avance qu'après les empoisonnements métalliques, surtout par l'arsenic, même avec de très-petites doses, on a vu fréquemment des œdèmes ; qu'ils ont eu lieu surtout après le traitement arsenical des fièvres, d'après la méthode si vantée de Heim et de Brera, et que cela doit servir de leçon aux médecins à l'avenir. (*die Wassersucht*. Breslau, 1837.)

Déjà à cet époque, Pereira disait dans sa Matière médicale avoir vu quelquefois, dans le traitement arsenical



de la lèpre, de l'enflure sur diverses parties, surtout au visage, ce qu'il appelle *œdema arsenicalis*.

Edwards Crisp reproche aux doses prolongées d'arsenic de provoquer l'irritation de l'estomac, l'inflammation des yeux et l'enflure du visage. (*London med. exam.*, 1851.)

Sur 108 malades traités par l'arsenic pour fièvre intermittente, Zeroni a vu deux fois l'œdème du visage, 6 fois l'enflure des jambes, et une fois l'anasarque avec urticaire. (*deutsche Klinik*, 1852.)

Les hydropisies générales et partielles ont même été constatées récemment parmi les nombreux faits d'empoisonnement par les peintures ou tentures des appartements en vert arsenical. Le Dr Muller (*Wien. med. Wochensch.*, 1860) raconte que 17 enfants étaient entrés bien portants dans l'établissement des sourds-muets d'Augsbourg, et que dès la seconde semaine ils avaient pâli, maigri, s'affaiblissant de jour en jour avec nausées, coliques, diarrhée, oppression et toux, et en outre tuméfaction du visage et des pieds. L'un d'eux fut pris d'hydropisie générale aiguë. On finit par trouver la cause de tous ces accidents dans la couleur verte arsenicale dont étaient peints les murs des dortoirs, des réfectoires et des salles d'étude. On fit disparaître ces peintures et la santé générale fut rétablie.

Sistach et Barella ont également constaté dans le traitement arsenical des fièvres l'œdème de la face. — Il est vraiment curieux, dit ce dernier, de voir l'arsenic manifester son action par des symptômes très-différents suivant l'organisme auquel il s'adresse, ce malade éprouvant des frissons, celui-là de la céphalalgie, tel autre étant atteint du gonflement de la face et du cou (gros cou), d'œdème des malléoles, de bouffissure des paupières, etc. Pour le gonflement de la face, c'est bien là



un phénomène arsenical. J'ai rencontré assez souvent cette plénitude apparente du facies, ainsi que le *gros cou*, la tuméfaction des téguments du cou chez des sujets soumis à la médication arsenicale. Pour l'œdème des membres inférieurs, dit encore M. Barella à propos d'une malade, on pourrait le rapporter à la chloroanémie; mais ce qui renverse cette hypothèse, c'est que ce symptôme n'a pas tardé à disparaître avec l'interruption du traitement, pour reparaître le troisième jour après que la malade a été soumise à l'usage d'une nouvelle potion arsenicale. J'ai pu ainsi chez ce sujet constater à trois reprises différentes le gonflement du visage et l'œdème des membres inférieurs, et chaque fois c'était à la suite d'une reprise de la potion arsenicale. —

M. Barella a le mérite d'avoir mis en relief le symptôme du *gros cou* sous l'influence de l'arsenic à dose médicinale habituelle ou massive. A ma connaissance, c'est le seul qui en ait parlé. Toutefois à dose toxique, le fait avait déjà été signalé par Hahnemann. Schaffner, dans sa thèse, parle également, dans l'empoisonnement aigu, de la tuméfaction du cou, ainsi que des œdèmes et de l'hydropisie dans l'empoisonnement chronique. Les observations citées plus haut confirment aussi ce symptôme à dose toxique.

Thomas Hunt, qui a manié souvent l'arsenic comme dermatologiste, note dans la sixième et dernière édition de son ouvrage sur les maladies de la peau les divers accidents arsenicaux qu'il a été à même de constater dans sa grande pratique; or, parmi eux, figurent l'enflure de la lèvre inférieure, coïncidant avec la rougeur des conjonctives, et le larmolement; l'œdème des paupières inférieures avec inflammation de la conjonctive, et la bouffissure de la face accompagnée de conjonc-



tivite. Duffin, cité par Rayer (*Dict.* en 15 vol.), avait déjà signalé l'enflure des paupières inférieures. Le docteur Anderson vient encore d'indiquer récemment l'enflure du visage comme accident arsenical (*The Lancet*, 1870).

Si l'arsenic produit l'œdème à dose toxique et massive, le produit-il aussi à dose infinitésimale? Le fait est incontestable. Hahnemann, dans sa pathogénésie arsenicale des maladies chroniques, outre les faits de Heimreich, Knape, etc., déjà cités, a noté divers symptômes, résultats de ses propres expériences à dose infinitésimale : gonflement des paupières (sympt. 195); gonflement œdémateux des paupières, sans douleur (s. 195); gonflement d'abord de la paupière supérieure gauche, puis de l'inférieure, ensuite du front, de la tête et du cou (s. 197); gonflement indolent au-dessous de l'œil gauche au bout de cinq jours (s. 199); voir en outre les s. 212, 279, 285; gonflement des lèvres (s. 295); pour l'enflure des membres inférieurs, voir s. 838, 868, 893, 896. Hahnemann a même noté le *gros cou* de M. Barella : gonflement du cou, sans douleur (s. 783). Le jeune médecin belge, qui pose en homœopathophobe, ne se doute pas qu'il n'a fait que confirmer un symptôme déjà signalé par Hahnemann. J'ai vu souvent moi-même, dans mes expériences sur l'arsenic à dose infinitésimale, le médicament produire l'enflure aux paupières et à la face; pour preuve, je renvoie aux observations 80, 82, 83, 86, 91, 92 et 99 de mes *Études sur quelques symptômes de l'arsenic*.

Résumons tous ces faits. L'arsenic est réellement *hydropigène* à toute espèce de doses.

Dans la section des doses massives, c'est surtout dans le traitement des fièvres intermittentes que les œdèmes locaux et généraux ont été constatés. Ils ont même servi d'argument aux arsenicophobes pour repousser la mé-



dication arsenicale. D'un autre côté, les fièvres typiques peuvent produire par elles-mêmes l'œdème, ce qui fait que quelques partisans de l'arsenic, comme Heim, ont rejeté les accidents hydropiques sur le compte même de la maladie. Quoiqu'il ait été facile, dans certains cas, de se tromper sur la véritable cause de ces accidents, on peut affirmer que l'œdème arsenical des fièvres intermittentes est un fait incontestable, vu le nombre des faits, l'autorité des témoins et la marche des symptômes. D'un autre côté, ce même œdème a été si souvent constaté dans les empoisonnements, dans les expériences directes et dans d'autres maladies, qu'on ne voit pas pourquoi il ne se produirait dans les pyrexies intermittentes.

Ce qui confirme l'hydropisie externe arsenicale, ce sont les épanchements que l'on a constatés souvent dans les plèvres, le péricarde et l'abdomen à la suite des empoisonnements.

Le plus souvent, l'œdème arsenical est un accident fugace et sans importance; il n'en est pas de même lorsqu'il s'élève à l'état d'anasarque. Dans ce cas-là, il peut être symptomatique de la maladie de Bright. On sait que l'arsenic est aussi *albuminurigène*. Comme complément de ce chapitre, je renvoie à un article publié sur le traitement du mal de Bright par l'arsenic. (*Art médical*. Juin 1863.)

---

## CHAPITRE XIV.

### CANCER ARSENICAL.

L'arsenic peut-il produire le cancer? Question difficile à trancher. Cependant il y a des faits à l'appui de cette hèse.



Scheffler, médecin des mines arsenicales au siècle dernier, signale chez les mineurs les ulcérations des aisselles et des parties génitales et ajoute pour cette dernière région les ulcères cancéreux, *krebshafte Geschwüre*. Les médecins contemporains qui ont étudié les maladies des mineurs parlent aussi tous des ulcérations du scrotum, sans préciser leurs caractères. Toutefois Brockmann dit avoir vu une fois chez un mineur des ulcérations très-profondes et très-rebelles.

On connaît l'histoire du cancer des ramoneurs des chirurgiens anglais. Curling l'attribue à l'action de la suie ; or, d'après les analyses de Mareska et Lados, la suie contiendrait 4 milligrammes d'arsenic par kilogrammes.

Nous avons déjà vu, en traitant des affections professionnelles, la grande ressemblance qui existe entre l'ulcère arsenical et l'ulcère syphilitique. D'un autre côté, nombre de faits prouvent la tendance de l'arsenic à produire l'ulcération ; secondement, ces mêmes ulcérations, avec leurs bords durs et relevés, sont le siège de douleurs brûlantes et lancinantes, émettent un pus fétide et deviennent souvent sanguinolentes. S'il n'y a pas identité avec les ulcérations du cancer de la peau, il faut avouer qu'il y a au moins la plus grande similitude. Je ne vois pas de difficulté à admettre que dans certaines conditions exceptionnelles, l'arsenic, par un empoisonnement chronique, puisse finir par développer à la peau des cancroïdes : il y a encore beaucoup à apprendre sur les lésions produites par les poisons dans notre organisme. Dans tous les cas, il y a un rapport évident entre les ulcérations arsenicales et les ulcérations cancéreuses de la peau. D'un autre côté, on connaît toute la puissance thérapeutique de l'arsenic dans les ulcères et les cancroïdes de la peau, le cancer même



de la langue et du rectum. La clinique jette une lumière singulière sur le fait pathogénétique en question.

---

## CHAPITRE XV.

### DESQUAMATION ARSENICALE.

Hardegg compare l'empoisonnement arsenical à la fièvre lente nerveuse : il a raison pour un certain nombre de cas qui établissent cette forme typhoïde, et parmi les accidents communs, il fait figurer la desquamation et la chute des cheveux : — « Utrumque iisdem  
« solvi crisibus, exanthematibus rubris, *secessione epider-*  
« *mis et capillorum.* »

Le fait de desquamation est incontestable. Nous en avons déjà vu de nombreux exemples, comme suites des éruptions arsenicales. Ici il n'est question que du symptôme desquamation isolé, ne se rattachant à aucun autre accident de la peau.

Le premier exemple nous est donné par Dehaën dans une observation déjà citée. La desquamation des pieds eut lieu le quatrième jour d'un empoisonnement, après les accidents habituels : — « Quarto vero die pedes in-  
« vasis, qui dicitur crampus, crassaque plantarum pedum  
« epidermis tota secessit. Qua dein recrescente, incedere,  
« præ summa ejus teneritudine, dudum non potuit. »

Van den Dale est cité dans la toxicologie de Frank comme auteur d'une observation d'empoisonnement où l'on voit dans les dix premiers jours, de concert avec une diarrhée pseudo-membraneuse, survenir la desquamation générale, en même temps que la chute des ongles et des cheveux.

On lit dans la thèse de Smith (*Dissert. sur l'usage et*



*l'abus des caustiques*. Paris 1815), l'histoire d'un cancéreux auquel on appliqua sur la figure une pâte arsenicale à quatre reprises. De là, accidents divers d'empoisonnement chronique. La peau était rugueuse, d'un gris sale; l'épiderme se soulevait par écailles furfuracées, surtout aux bras et aux mains.

Dans un empoisonnement aigu interne dont les accidents se prolongent une quinzaine de jours, on voit dans la troisième semaine survenir une desquamation dans une grande partie du corps, surtout aux avant-bras. (Leuret, *Recueil périodique*, 1826.)

Rappelons pour mémoire que dans l'observation de Köffler, citée plus haut, il y avait eu desquamation des lèvres, en même temps qu'exanthème pustuleux par tout le corps.

Après les faits isolés, voyons les affirmations générales. Dans la description de l'empoisonnement, par Caëls, on lit : — « *Horum malorum agmen claudit atra mors quam epidermis secessus et totius corporis putredo subito sequuntur.* » Hahnemann, dans ses *Maladies chroniques*, note, au symptôme 1027, la peau de tout le corps se détachant par écailles, symptôme appartenant à sa pathogénésie, sans citation d'auteur. Cinquante ans auparavant, dans son *traité sur l'empoisonnement arsenical*, il avait signalé les desquamations à la suite des éruptions. Il dit même avoir vu arriver la desquamation après un simple lavage à l'arsenic. Plus tard, dans son admirable monographie *Essai sur un nouveau principe*, 1796. il ajoutait : « Il est rare que l'emploi prolongé de l'arsenic, administré à une dose un peu forte, ne produise pas une espèce d'éruption cutanée un peu chronique (*au moins la desquamation de la peau*) chez les sujets qui prennent en même temps les diaphorétiques et suivent un régime échauffant. »



Tandis qu'Orfila et Tardieu se taisent complètement sur ce point de symptomatologie, Christison dit que la desquamation, ainsi que la chute des ongles, ont été quelquefois notées à la suite d'un long usage de l'arsenic à dose médicinale. Taylor se contente de signaler l'accident à propos d'une observation de Marshall, empoisonnement chronique où l'on voit en même temps la desquamation de la muqueuse linguale et la chute des cheveux.

Le 3 mai 1857, une jeune fille de 18 ans entrain à l'Hôtel-Dieu de Clermont-Ferrand, pour une fièvre intermittente quotidienne survenue depuis cinq jours. Elle est mise immédiatement à une potion contenant quatre gouttes de liqueur de Fowler à prendre en trois fois : seul remède qu'elle prend pendant douze jours jusqu'à sa sortie ; la fièvre cesse dès le sixième jour. Pendant la dernière semaine, il survient une démangeaison considérable autour du cou et sur les bras, sans traces d'éruption, et pendant les trois derniers jours, on voit autour du cou de la desquamation comme dans la scarlatine (Imbert-Gourbeyre).

En résumé, si la desquamation est la suite pour ainsi dire obligée des éruptions arsenicales, elle peut aussi exister à l'état de symptôme isolé : effet des doses toxiques, des doses médicinales habituelles, elle doit être aussi l'effet des doses infinitésimales, quoique je n'en aie point signalé d'observation, sauf le symptôme 1027 de la pathogénésie de Hahnemann. Nous avons vu du reste de nombreuses éruptions se développer à ces dernières doses. La desquamation peut être générale ou locale. Lorsqu'elle est partielle, peut-être affecte-t-elle de préférence les extrémités. Elle peut se produire d'emblée dans les premiers jours de l'empoisonnement ; dès le quatrième jour d'après Dehaen ; plus



souvent elle appartient aux suites de l'empoisonnement.

## CHAPITRE XVI.

### ACTION DE L'ARSENIC SUR LES CHEVEUX ET LES ONGLES.

Dioscoride avait dit : *capillos demit*. Avicenne le répète religieusement : *arsenicum citrinum et rubrum abradit pilos*. Il me paraît certain que les anciens n'ont constaté ici ce fait physiologique qu'avec l'arsenic employé à l'extérieur. Son usage dépilatoire doit remonter à une haute antiquité : *additur psilothris*, disait Pline. Il s'est conservé jusqu'à nos jours chez les Orientaux qui emploient sous le nom de *rusma* une pommade mélangée d'arsenic et de chaux (1).

Mais, est-il vrai que l'arsenic, ingéré à l'intérieur, ait le pouvoir, dans certains cas, de produire l'alopecie et la chute des ongles? C'est un fait incontestable; en voici d'assez nombreux témoignages.

Sperling, dans sa thèse, c'est la première qui ait paru sur l'arsenic (1685), cite le passage suivant qu'il emprunte, je crois, au jésuite Kircher : — « *Aquarum in ægypto arsenicali qualitate tinctarum potu homines calvi fiunt; animalia viro pilos, unguet et cornua amittunt, radicibus nimia acrimonia exesis.* » On peut penser ce qu'on voudra de cette assertion, vu qu'il nous est impossible de vérifier ce fait d'hydrologie égyptienne. Mais voici d'autres preuves de meilleur aloi.

Le premier fait que l'on rencontre en remontant la tradition appartient à Forestus; il a été cité par Hahnemann. — « *Audivimus monacham quamdam delphis*

(1) Cette pommade est aussi employée en Europe, surtout chez les actrices.



« ab altera per simultatem et odium arsenicum insciam  
« in potu accepisse, et miseram deinde vitam pro-  
« traxisse, cruribus tandem resolutam, ad decem annos  
« supervixisse et ita tandem obiisse, corpore plane mar-  
« core consumpto, huic autem et pili omnes excidebant,  
« etiam circa pubem et sub axillis » (*Foresti opera*, l. 30).  
On trouve le même accident indiqué dans la thèse de  
Vogler, *de venenis* (1661). En 1773, Baylies (*loc. cit.*)  
note, d'après divers auteurs, parmi les accidents de  
l'empoisonnement, la chute des cheveux.

Storck fut, comme on le sait, arsenicophobe. Il traita  
seulement deux fièvres intermittentes par le célèbre poi-  
son, et il échoua. Dans le premier cas : « Febris sistebatur,  
« postea vero ardorem continuum in sterno et tussicu-  
« lam siccam, defatigantem, questus est æger, appeti-  
« tum penitus amisit, sitivit multum, secesserunt vires  
« et carnes, demum *capilli defluerunt* et supervenit  
« febris hectica. » Faut-il voir, dans ce cas, un effet  
arsenical ? C'est probable, ou possible.

On lit dans Quarin : — « Virum tractandum habui,  
« qui, arsenico sumpto, dirissimis doloribus arthriticis  
« et febre lenta vexabatur, cui in manuum æque ac  
« pedum digitis tophi nascebantur, *capillique omnes*  
« *stuebant* » (*Animadversiones prat. in diversos morbos*, 1787).

Dans l'observation de Desgranges déjà citée, la jeune  
fille s'était frottée la tête avec un onguent arsenical.  
Elle était hors de danger au bout de huit jours, mais  
les cheveux tombèrent pendant le traitement et la con-  
valescence.

On trouve dans la Toxicologie de Frank une observa-  
tion très-curieuse d'empoisonnement, mentionnée au  
chapitre précédent avec desquamation générale, chute  
des ongles et des cheveux.

J'ai vu un enfant, dit Girdlestone, qui avait perdu les



ongles, les cheveux et une partie de l'épiderme par la solution arsenicale qu'une dame lui avait administrée à doses trop élevées. Il paraît même que les vapeurs arsenicales exercent une action analogue, car le D<sup>r</sup> Paris assure que les chevaux et les vaches des environs des mines de Cornouailles perdent leurs poils et leurs sabots (Rayer, dict. en 15 vol.).

Arnold Eschweiler, âgé de 44 ans, est empoisonné en même temps que son fils Henri, âgé de 12 ans, et son fils Jacob, enfant de 11 mois. Ce dernier meurt en six heures; les deux autres, en moins de deux jours. Les trois autopsies sont faites quatre jours après la mort. Chez le père, les cheveux et les poils des diverses parties du corps tombaient avec une facilité extraordinaire; il en était de même chez le fils aîné pour les cheveux, les cils et les sourcils. Sur le petit enfant, les cheveux offraient plus de solidité que sur les deux premiers cadavres. (Kortum, *Henke's Zeitschrift*, 1833.)

Wagner cite une observation analogue à celle de Desgranges : l'arsenic avait été employé trois fois par jour en lavage sur tout le corps pour combattre la gale. Mort le troisième jour. A l'autopsie, les cheveux de la tête tombaient avec la plus grande facilité, *comme chez les individus empoisonnés par l'arsenic*. (*Preuss. med. Zeitung*, 1839.)

Un ouvrier pile et tamise de l'arsenic. Quoiqu'il eût pris la précaution de couvrir sa figure et sa bouche d'un linge, il est gravement empoisonné. Toutefois il guérit au bout de quatre semaines. Il y eut dans la convalescence une chute considérable des cheveux. (Kellermann, *loc. cit.*)

A la suite d'un empoisonnement dont les accidents durent toute une semaine et se terminent par la mort, Kersten constate à l'autopsie que les cheveux s'enlèvent



facilement, mais que les ongles tiennent solidement (*loc. cit.*).

Les médecins attachés aux mines arsenicales d'Allemagne ont été à même de vérifier ces faits depuis longtemps, et récemment encore sur une grande échelle. Scheffler, dans son ouvrage (*loc. cit.*), signalait en 1770 la chute des cheveux, et en 1857 et 1858, Langendorff (*loc. cit.*) et Klose (*Handbuch der sanitätspolizei*, von Pappenheim) ont noté également l'alopecie chez les ouvriers exposés aux vapeurs d'arsenic, pendant qu'on en opère la sublimation.

La plupart des auteurs qui ont décrit l'empoisonnement arsenical ont mentionné le *capilli defluvium*. C'est Baylies déjà cité, Caëls, puis Hahnemann qui renvoie pour preuve à l'observation de Forestus. Schaffner (*loc. cit.*) note le symptôme dans la forme commune de l'empoisonnement et dans la forme chronique. Il faut encore ajouter Hink, Kleinert et Wibmer. Nos toxicologistes français contemporains, Orfila, Devergie et Tardieu passent la question sous silence. Il n'en est pas de même au delà du détroit. Christison classe, il est vrai, l'alopecie arsenicale parmi les accidents plus rares. Il cite à ce sujet Hahnemann et Wibmer et ajoute qu'on a quelquefois noté la desquamation de l'épiderme et la chute des ongles à la suite de l'emploi de l'arsenic à dose médicinale. Taylor indique la chute des cheveux dans l'empoisonnement chronique en donnant pour preuve une observation de Marshall.

Les expériences directes faites sur les animaux viennent encore démontrer l'alopecie arsenicale. Beisenhirz empoisonne trois fois dans l'espace de cinq jours un cheval en administrant l'arsenic depuis un gros jusqu'à une ou deux onces. L'animal crève deux jours après la dernière dose. A l'autopsie, les poils tombaient à



poignées; il y avait aussi desquamation de la peau. (*Diss. de arsenici efficacia periculis illustrata. Berol., 1833.*)

Nous avons cité plus haut le D<sup>r</sup> Paris à propos des accidents éprouvés par les animaux dans les environs des mines de Cornouailles. En 1851, il y eut des plaintes portées à ce sujet devant les tribunaux anglais. Il fut démontré que dans un large rayon les animaux et les plantes souffraient des vapeurs d'arsenic; que les chevaux et le bétail maigrissaient et perdaient leurs poils avant de succomber. (Taylor.)

Les expériences récentes de M. Lolliot viennent encore à l'appui. Sur une petite chienne empoisonnée à diverses doses pendant plusieurs mois, les poils étaient tombés au niveau même de presque toutes les articulations, et sur les endroits dénudés existaient des ulcérations couvertes de croûtes. Sur deux autres chiens, dans les mêmes conditions, les poils tombent au niveau des articulations, mais la peau reste rouge sans être ulcérée.

Ce qui confirme le mieux l'action de l'arsenic sur le système pilifère, c'est le fait curieux et unique rapporté dans l'empoisonnement du chimiste Schindler. Quelques heures après avoir respiré l'hydrogène arsénié, le malade sentait mourir certaines parties de son corps, les mains jusqu'à moitié des avant-bras, les pieds jusqu'aux genoux, le nez et les sourcils; or, dans les vingt-quatre heures, sur ces mêmes parties mortes, les poils étaient devenus blancs comme la neige et les sourcils tranchaient singulièrement sur le visage qui était déjà bistre. Dès le septième jour, la situation du malade s'améliorait sensiblement, le visage reprenait sa blancheur naturelle, et contre toute attente, les sourcils rentraient dans leur couleur habituelle. C'est, à ma connaissance, le seul fait qui existe du blanchiment arsenical des poils et des sourcils.



Quelques auteurs ont contesté l'action de l'arsenic sur le système pilifère et la valeur symptomatologique de ces accidents. On lit dans Renault : — Les poisons arsenicaux pris à une certaine dose ne produisent presque jamais des lésions apparentes au delà du canal alimentaire; les altérations des autres parties, telles que la putréfaction rapide, les taches à la peau, les ecchymoses, la chute des poils, de l'épiderme, se rencontrant dans une foule de circonstances où l'empoisonnement ne peut pas être seulement soupçonné, il n'est pas rationnel de les attribuer à cette cause, surtout quand on sait qu'alors même elles sont assez rares. (*Nouvelles expériences sur les contre-poisons de l'arsenic*, 1801.) A cette heure, il n'est plus permis, comme l'a fait Renault au commencement de ce siècle, de soutenir que l'arsenic ne produit presque jamais de lésions apparentes au delà du canal alimentaire. La stéatose du foie, celle du cœur, y compris ses autres lésions, celle encore de tout le système musculaire, les nombreuses hémorrhagies interstitielles des viscères, du derme et du tissu cellulaire, les épanchements de sérosité pure ou sanguinolente dans les cavités démontrent l'action générale de l'arsenic sur toute l'économie en dehors même du canal intestinal, ce qui pouvait se déduire *a priori* des belles expériences toxicologiques d'Orfila. Je suis persuadé que tout n'est pas dit sur l'anatomie pathologique de l'empoisonnement arsenical, et qu'il reste beaucoup à faire sur cette question. N'est-ce pas d'un autre côté une singulière erreur que de nier la valeur d'un symptôme, parce qu'il est commun à plusieurs maladies? Faudra-t-il, par exemple, nier la conjonctivite arsenicale, parce qu'il y a des conjonctivites arthritiques, herpétiques, scrofuleuses, voire même des conjonctivites causées par la belladone, le mercure,



l'ipéca et l'essence de roses? C'est encore une erreur que d'arguer de la rareté d'un symptôme. Cette rareté ne tient souvent qu'à notre défaut d'observation, et ce qui paraît rare, peut être en réalité fréquent. L'histoire de l'arsenic en fournit de nombreux exemples. Le tremblement arsenical est un accident rare, surtout à dose médicinale; pour mon compte, je ne l'ai jamais vu; il n'en est pas moins très-positif et cela doit suffire en bonne pathologie.

Le D<sup>r</sup> Maschka va plus loin. Il veut expliquer grand nombre de phénomènes cadavériques par ce qu'il appelle *la loi d'évaporation* des liquides qui a lieu après la mort. Suivant le médecin allemand, la chute des cheveux dans l'empoisonnement arsenical est commune à divers genres de mort; elle ne dépend nullement de l'action de l'arsenic sur les cheveux, mais bien de l'évaporation des liquides *post mortem* (*Prag. viertel*, 1851.) L'explication de Maschka est contredite par ce simple fait que dans la plupart des cas cités plus haut, la chute des cheveux a eu lieu pendant la vie, ce qui dépose en faveur de l'action directe de l'arsenic et permet aussi d'y rattacher l'alopecie constatée après la mort. Ce qui le prouve encore mieux, c'est l'analyse chimique qui a constaté plus d'une fois la présence de l'arsenic dans les cheveux même.

En résumé, la chute des cheveux est un phénomène arsenical. Ce symptôme se produit à doses toxiques comme à doses médicinales très-minimes. On l'a constaté à dose infinitésimale, puisque le D<sup>r</sup> Kirchgasser, qui a le mieux étudié l'empoisonnement arsenical dû au séjour dans les chambres peintes ou tapissées en vert de Scheele, affirme que, dans les cas graves, les cheveux deviennent secs et tombent. Hahnemann n'en parle qu'en mentionnant Baylies (1). Cet accident

(1) Hahnemann a dit: « Les cheveux sont douloureux au toucher;



a lieu dans l'empoisonnement interne aussi bien que dans l'externe ; il a même été observé plus souvent dans le premier cas. Il n'est pas la conséquence nécessaire de l'application directe de l'arsenic sur le cuir chevelu. Je pourrais citer un certain nombre d'observations à l'appui. C'est un accident qui appartient plutôt à la convalescence et à l'empoisonnement prolongé ; cependant on l'a vu dans les premières quarante-huit heures de l'empoisonnement (Kortum), et en moins de vingt-quatre heures dans l'observation si curieuse de Schindler ; ce qui prouve la rapidité d'action de l'arsenic sur le système pilifère en certains cas. Cette alopecie ne paraît être que passagère ; nulle part elle n'a été signalée comme permanente chez les individus qui n'ont pas succombé aux suites de l'empoisonnement. Il serait intéressant de démontrer la présence de l'arsenic dans les bulbes pilifères ; on doit pouvoir arriver à la constater.

Quant à l'action de l'arsenic sur les ongles, les faits paraissent plus rares. Nous avons déjà cité à ce sujet les observations de Vandendale, Girdlestone, Paris, Taylor et Christison. Hahnemann mentionne le fait comme un accident rare ; il n'en a parlé que dans sa monographie sur l'empoisonnement arsenical. Gmelin note dans une description générale « unguis liventes et non raro prima jam mortis die una cum capillis deciduos » (Murray, *Apparatus medicaminum*, t. VII, 1795). Nous voyons plus tard le fait affirmé dans les monographies de Schaffner, de Kleinert, et l'ouvrage de Wibmer. Schaper, médecin allemand, a fait toute une monographie sur une observation d'empoisonnement chronique avec

fourmillement aux téguments de l'occiput, comme si les racines des cheveux se remuaient. La peau de la tête douloureuse au toucher, comme si elle était malade en dedans (72, 73, 74). » Ces symptômes auraient-ils quelques rapports avec l'alopecie arsenicale ?



phénomènes divers de paralysie des membres. L'individu ne succomba pas aux accidents. L'auteur décrit l'état remarquable des ongles ; les dernières phalanges s'étaient bien amaigries et les ongles étaient durs, raides et éraillés. (*Beitrage zu der Lehre von der Arsenikvergiftung*. Berlin, 1846.)

Il est à noter que les médecins des mines arsenicales n'ont jamais signalé ce symptôme chez l'homme, tandis qu'il a été signalé sur les animaux dans les mines de Cornouailles. La chute des ongles a coïncidé avec celle des cheveux et de l'épiderme, de même que chacun de ces accidents s'est produit isolément. Il serait à désirer qu'on examinât l'état des ongles chez les animaux soumis à un arsenicisme prolongé pour être fixé encore mieux sur la valeur de cette lésion. Dans un grand nombre d'autopsies, les observateurs ont souvent noté la lividité, ou coloration bleuâtre des ongles. Est-ce là un effet arsenical, ou un phénomène cadavérique ? L'analyse microscopique et chimique des tissus pourrait peut-être trancher la question.

---

## CHAPITRE XVII.

### RÉCAPITULATIONS ET CRITIQUES.

Il est temps de résumer et de clore la partie physiologique de ce mémoire. La masse de faits cités démontre suffisamment l'action de l'arsenic sur la peau, se présentant sous toutes les formes. A cette heure, de tous les médicaments connus, le célèbre poison est incontestablement celui qui exerce sur l'enveloppe extérieure l'action la plus manifeste, la plus variée et la plus étendue. Feu Trousseau s'était amusé à nier cette action sur la foi du Prussien Harles ; il ajoutait : « Nous



ne parlerons pas ici des singulières rêveries des homœopathes hypochondriaques, et des innombrables symptômes qu'ils ont découverts à l'arsenic.» Sur la parole du maître, les moutons de Panurge allopathiques ont emboîté le pas ; ils répètent imperturbablement les mêmes sottises, depuis M. Gubler, successeur, jusqu'à *tutti quanti*. Cependant les faits sont là, et que si l'on voulait énumérer les symptômes arsenicaux de la peau en suivant le procédé hahnemannien, on décuplerait dans ce seul département les *innombrables* symptômes découverts à l'arsenic.

La preuve en est claire. Il résulte des chapitres précédents que Hahnemann n'a nullement parlé des érythèmes et des érysipèles ; à propos des papules, des gangrènes, des taches et de l'alopecie arsenicale, il ne fait que reproduire quatre observations anciennement connues ; il donne quelques détails assez sobres sur l'urticaire et les pustules, et ne s'étend un peu longuement que sur la question de prurit et d'œdème. A part Hahnemann et quelques observations qui me sont personnelles, les nombreux faits que j'ai cités sont presque tous empruntés à l'école allopathique ; il est très-curieux de voir l'homœopathie incessamment démontrée par l'allopathie. La plupart de mes travaux en pharmacodynamie en sont la preuve ; ils n'ont pas d'autre sens et d'autre but ; j'avoue que je prends un malin plaisir à battre mes adversaires avec leurs propres armes. J'ai tort de me servir de cette expression : il n'y a pas d'adversaires, là où il n'y a que prévention, ignorance ou déloyauté.

J'ai dit quelque part dans mes *Lectures publiques sur l'homœopathie* : « Au fond, chaque médicament est un véritable polynome ; et quand on s'est moqué des pathogénésies de Hahnemann au point de vue de la mul-



titude des symptômes, on a fait acte d'ignorance et prouvé qu'on n'avait jamais étudié sérieusement un seul médicament.» Dans ce monument élevé à l'histoire des médicaments, il existe des erreurs de détails, des faits contestables, des symptômes qui sont ou paraissent ridicules; mais en contemplant cette œuvre grandiose dans son ensemble, on ne peut s'empêcher d'en admirer la proportion et la solidité; et quand on descend à l'analyse et à la vérification des faits, on finit toujours par reconnaître que Hahnemann a raison: ce que j'ai amplement démontré pour l'arsenic. Il y a plus de trois cents ans, Libavius, tout à la fois chimiste et médecin, réduisait toutes les propriétés physiologiques de l'antimoine à cette trilogie burlesque: *facit vomere, cacare et sudare*. Les traités de matière médicale de nos allopathes modernes n'en ont pas beaucoup plus; ou s'ils insistent davantage sur la physiologie d'un médicament, c'est pour eux une lettre morte qu'ils ne savent ni exploiter, ni interpréter; ils n'en concluent rien, ou ils concluent à faux. Mais la Providence permet qu'ils en parlent dans leurs livres pour la plus grande gloire de l'homœopathie. L'exposition exacte de la physiologie d'un médicament est leur condamnation textuelle et la meilleure défense de la doctrine hahnemannienne.

Les pathogénésies sont des matériaux immenses et précieux. Nul doute qu'elles ne soient un jour expurgées, corrigées, augmentées et disposées peut-être sur un meilleur plan; ce sera l'œuvre de la postérité, œuvre difficile. On pourra modifier et parfaire le monument; mais on sera toujours obligé d'en conserver les grandes lignes. Toutefois la vérité commence à se faire jour peu à peu pour les éruptions arsenicales, jusque dans les rangs allopathiques. Voici ce qu'on lit à l'article *Arsenic*,



dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* : — « Il est permis de douter que les éruptions arsenicales soient aussi communes que l'ont prétendu les médecins homœopathes ; mais il est difficile de les rayer de la pharmacodynamie de l'arsenic au mépris d'observations qui semblent authentiques et qui d'ailleurs ne viennent pas toutes des disciples de Hahnemann. Les négations de quelques thérapeutistes, de MM. Trousseau et Pidoux entre autres, ne doivent donc pas détourner les praticiens de la recherche de ces éruptions ; et tous faits de cette nature qui en démontreraient à nouveau la réalité, de même que ceux relatifs aux éruptions antimoniales secondaires, également contestées, ne peuvent manquer d'être accueillis avec intérêt, s'ils portent, bien entendu, le cachet de l'exactitude (Delioux de Savignac). » — Cet aveu timide et plein de réserves, est un peu à mon adresse, attendu que je crois être le premier à avoir mis en relief la question des éruptions arsenicales et antimoniales, et que M. Delioux m'a écrit lui-même pour avoir communication de ces travaux. Mon honorable confrère peut voir maintenant si les éruptions arsenicales sont aussi communes que je l'ai prétendu. Les observations produites lui paraîtront d'autant plus authentiques, qu'elles ne viennent pas toutes des disciples de Hahnemann, mais *presque toutes* des disciples de l'allopathie.

Depuis mon premier travail sur les éruptions arsenicales, le D<sup>r</sup> Gailleton, chirurgien en chef de l'Antiquaille de Lyon, est, de tous les médecins, celui qui a le mieux étudié et vérifié la question. Un jour, un jeune médecin des hôpitaux de la cité lyonnaise m'attaqua en pleine Société médicale au sujet de mes travaux sur l'arsenic qu'il traitait, je crois, de *fantaisistes*. M. Gailleton prit ma défense ; j'en remercie. Mais ma meil-



leure apologie est le travail du chirurgien en chef de l'Antiquaille; il est la confirmation complète sur presque toute la ligne de ce que j'ai avancé; je la reproduis à peu près en entier.

— « Une excitation particulière de la peau, de la chaleur, du prurit et des démangeaisons siégeant indifféremment sur les places saines et sur celles qui sont malades, surviennent à la suite de l'administration de l'arsenic. Un de nos malades fut tourmenté pendant plusieurs jours de démangeaisons telles qu'il crut avoir la gale. »

« La desquamation épidermique est plus abondante et la surface cutanée se couvre d'une poussière gris sale; des éruptions érythémateuses, vésiculeuses, pustuleuses, furonculeuses, apparaissent à la peau. »

« a. *Rougeurs érythémateuses, plaques ortiées.* — L'exanthème arsenical se présente sous la forme de rougeurs scarlatiniformes. Girdlestone a observé plusieurs fois cette variété d'érythème dans le traitement du psoriasis par la liqueur de Fowler. La peau chez la plupart de ses malades devint écarlate, rouge d'écrevisse. La rougeur, au lieu d'être lisse et uniforme, s'accompagne d'autres fois de petites élevures rouges caractéristiques de l'érythème papuleux et qui sont disposées en plaques plus ou moins étendues, d'un rouge vif, analogues à celles de l'érythème syphilitique confluent. Je l'ai vu occuper de préférence le dos, les flancs, la partie antérieure des cuisses. L'érythème noueux est plus rare; je l'ai observé à l'état confluent sur un malade affecté de psoriasis ancien et qui prenait 20 gouttes de teinture de Fowler. Des tumeurs de la grandeur d'une pièce d'un franc, rouges, luisantes, donnant une fausse sensation de fluctuation, se montrèrent successivement sur toute la superficie du corps à l'exception du cuir chevelu, des



pieds et des mains. Elles reposaient sur des tissus indurés, infiltrés, et les parties voisines étaient le siège d'un œdème remarquable. La durée de ces tumeurs varia entre trois et cinq jours, et plusieurs poussées successives se firent pendant huit jours sur les membres et la poitrine. A la suite de cette éruption, le psoriasis disparut. » (Observation qui a le plus grand rapport avec celle d'*urticaria tuberosa*, obs. 4.)

« b. *Œdème circonscrit*. — L'œdème circonscrit se rapproche de l'érythème noueux ; il est commun à la face, qui présente alors une bouffissure notable des traits. »

« c. *Urticaire*. — Ce symptôme a été signalé par Duffin et plusieurs observateurs. »

« d. *Papules*. — De petites nodosités pleines et solides, d'une couleur livide, accompagnées de démangeaisons, se montrent sur divers points du corps ; elles occupent de préférence les membres, et surtout les membres inférieurs. »

« e. *Furoncles*. — L'apparition des furoncles a été notée depuis longtemps ; j'ai observé ce symptôme un certain nombre de fois. »

« f. *Vésicules, bulles*. — Il survient assez rarement (?) des éruptions vésiculeuses eczémoides ; on a même vu des bulles isolées sur quelques points du corps. »

« g. *Pustules*. — Les pustules d'impétigo et d'ecthyma, fréquentes dans les éruptions de cause externe, chez les ouvriers qui manipulent des matières arsenicales, s'observent rarement après l'administration de l'arsenic à doses thérapeutiques. On voit simplement, dans ce dernier cas, des pustules superficielles, éparses, mais qui ne présentent pas du tout les caractères de l'impétigo confluent ou de l'ecthyma, lésions plus graves qui indiquent une impression profonde de l'économie



et appartiennent aux symptômes toxiques proprement dits. »

« Les éruptions arsenicales que nous venons de citer se présentent successivement ou isolément. Le plus souvent on ne constate qu'un ou deux de ces symptômes, et encore sont-ils assez légers. Le médecin, prévenu de leur existence, les recherchera avec soin et surveillera le malade attentivement, afin de ne pas laisser se développer de véritables phénomènes toxiques. » (Gailleton, *Journal de médecine de Lyon*, 1<sup>er</sup> décembre 1867.)

Je dois résumer aussi quelques faits d'électivité. — Sans doute, l'arsenic agit dans tout l'organisme, à l'intérieur comme à l'extérieur. Cependant, sur l'enveloppe externe, il semble préférer certaines régions déterminées, la face, les extrémités et la région ano-génitale.

A la face, nous lui avons vu produire des érysipèles (Preussius, Girdlestone, Kellie, Broussais, Bouiller, Kleinert, Imbert-Gourbeyre); des papules, des éruptions vésiculeuses (Graves, Kersten, Tardieu); des pustules (Kersten); des gangrènes (Horst); des taches arsenicales (Knape, Stachow, Schindler, Barella, Imbert-Gourbeyre). Kirchgasser, que j'ai oublié de citer au chap. XII, a noté aussi les taches pigmentées, brunâtres, au visage (*Gaz. hebdomadaire*, 1868). D'un autre côté, rien n'est plus fréquent que la bouffissure de la face dans le traitement arsenical des fièvres intermittentes. L'électivité *faciale* est surtout démontrée par les nombreux accidents de l'arsenic sur les yeux, accidents si fréquents qu'aujourd'hui la conjonctivite arsenicale est acceptée au même titre que la salivation mercurielle. J'en ai fourni la preuve dans mes *Etudes sur quelques symptômes de l'arsenic*. Le médicament développe encore fréquemment des douleurs sur le trajet des nerfs de la face, ainsi que je l'ai démontré dans un autre mémoire sur le traite-



ment des névralgies par l'arsenic. L'action élective sur la face paraît donc suffisamment établie.

Quant aux extrémités, nous y rencontrons le prurit (Marshall, Kleinert, Tardieu, Romberg, Imbert-Gourbeyre); des papules, des vésicules, des pustules. Les accidents des extrémités sont fréquents dans les empoisonnements externes et surtout dans les éruptions professionnelles. L'arsenic démontre encore mieux ce genre d'électivité par les crampes, les contractures, les douleurs brûlantes et les paralysies des extrémités, comme j'en ai donné de nombreux exemples dans mes *Etudes sur la paralysie arsenicale*.

Mais rien n'est mieux démontré que l'action élective sur la région ano-génitale. J'ai publié en 1864 un petit mémoire sur cette question (*Action de l'arsenic sur les parties génitales externes, Gazette médicale*). La plupart des observations citées ont été reproduites *passim* dans ce mémoire, surtout aux chapitres de la gangrène et des pétéchies arsenicales. Il faut y ajouter les faits curieux de douleurs et de prurit que j'ai donnés au chapitre 1<sup>er</sup> (Sulzer et Bayes); ceux d'anaphrodisie arsenicale publiés par M. Charcot, et encore les cas nombreux de strangurie arsenicale, symptôme qui jusqu'à présent a été fort peu mis en relief.

J'aborde maintenant un point important de critique. M. Bazin a publié, en 1862, *des Leçons théoriques et cliniques sur les affections cutanées artificielles*. Il consacre tout un chapitre aux *éruptions pathogénétiques* « provoquées par des remèdes internes, des agents toxiques introduits dans l'économie ou des substances dont on peut étudier les effets sur l'homme sain. » Ces éruptions, dit-il, sont fort peu connues, malgré les travaux de Hahnemann, et je n'essayerai pas de déchirer le voile qui s'étend encore sur tant de points de cette ténébreuse question.



M. Bazin se borne à quelques éruptions : erythèmes copahivique et belladonné, éruptions arsenicales, l'hydrargyrie et les éruptions iodées. « Là se termine, poursuit l'auteur, l'étude que j'ai voulu faire avec vous des éruptions pathogénétiques. Certes, il m'eût été facile de multiplier les groupes et les genres, et, pour ne parler que de quelques agents bien connus, j'aurais pu vous décrire les effets cutanés d'absorption produits par l'opium et ses dérivés (erythème et papules), par le fer (acné), par le sulfate de quinine (roséole quinique), par les antimoniaux (pustules), par le soufre, l'huile de morue, etc.; mais il eût fallu trop souvent *laisser de côté mon opinion personnelle*, pour m'engager dans *une voie d'hypothèses et de conjectures sans preuves*, et je préfère demeurer incomplet à la nécessité de puiser, même pour la combattre, à la *source trop infidèle de l'homœopathie*.

M. Bazin dit de bien grosses choses en peu de mots. J'éprouve un besoin singulier d'y répondre.

Sans doute il ne faut jamais laisser de côté son expérience personnelle, mais il faut bien se garder de s'en tenir là. Notre expérience personnelle n'est qu'un appoint très-limité, souvent très-modeste. Il peut être fort considérable, quand on s'appelle Laënnec ou Hahnemann. *Non datur omnibus*. Pour tous, il est nécessaire de connaître l'expérience d'autrui. Quelle que soit la valeur d'une unité, il y a à côté d'elle cent mille autres unités dont il faut tenir compte. Ne pas sortir de son observation personnelle, c'est se condamner à voir le monde scientifique *par un trou*. Ne pas interroger la tradition et la science contemporaine, c'est se réduire à un cercle bien étroit et s'exposer à une foule de bévues et d'erreurs.

M. Bazin nous en fournit la preuve. Si, sans laisser de côté son expérience personnelle, il eût recherché en



même temps, à propos des éruptions artificielles, les nombreux documents qui gisent en nos archives scientifiques, il n'eût pas fait dans l'espèce un livre aussi médiocre, aussi incomplet; il n'eût pas été obligé, *pour faire un volume*, de faire du remplissage avec des redites sur la lèpre, les diathèses, le purpura et autres maladies; surtout, il n'eût pas commis la bévue d'attribuer à la *source trop infidèle de l'homœopathie* les éruptions produites par l'opium, le fer, le sulfate de quinine et les antimonialaux. L'acné ferrique et la roséole quinique en particulier, ne figurent nullement dans les pathogénésies hahnemanniennes. Tous ces faits d'éruption sont essentiellement d'origine allopathique. Si j'ai un reproche à faire aux pathogénésies homœopathiques, c'est de ne pas avoir assez profité de l'apport considérable des allopathes sur cette intéressante matière. Je parle à bon escient sur toutes ces questions, parce que j'ai compris depuis longtemps qu'il serait ridicule de m'en tenir à mon expérience personnelle, et que j'ai pris la peine d'étudier à fond ce sujet. En se livrant aux mêmes études, l'honorable médecin de Saint-Louis eût déchiré en partie assez facilement « le voile qui s'étend encore sur tant de points de cette ténébreuse question. »

L'auteur des *Eruptions artificielles* « préfère demeurer incomplet à la nécessité de puiser, même pour la combattre, à la source trop infidèle de l'homœopathie. » Cette phrase me semble bien cavalière pour un homme qui commet la lourde faute d'attribuer à l'école hahnemannienne des faits de source purement allopathique. M. Bazin parle de combattre l'homœopathie : je serais bien curieux de lui voir faire cette grosse entreprise. Maintenant que je possède sa manière, je crois qu'il ne serait pas difficile de le réduire au silence dès les premiers feux. Toutefois, le médecin de l'hôpital



Saint-Louis n'a pas toujours dédaigné de puiser « à la source trop infidèle de l'homœopathie ; » il en a retiré pour son compte d'assez grandes richesses, et je m'étonne qu'il insulte aujourd'hui et renie sa véritable mère pour jouer le rôle d'un fils ingrat. Ici je m'explique.

On parle beaucoup depuis longtemps des doctrines de M. Bazin en fait de dermatologie et même en fait de médecine générale. Or, je n'ai pas besoin d'apprendre à M. Bazin qu'il les a *empruntées* à J.-P. Tessier, d'éminente mémoire, le seul des médecins des hôpitaux de Paris qui ait eu le courage d'embrasser la réforme hahnemannienne, et c'est en ce sens surtout que le médecin de l'hôpital Saint-Louis renie aujourd'hui une mère qui l'a nourri de son meilleur lait. Les leçons sur la *scrofule* du D<sup>r</sup> Bazin ne sont, sauf certains détails spéciaux relatifs aux affections de la peau, que la reproduction de l'ouvrage du D<sup>r</sup> Milcent sur la même matière (1), lequel a été fait sous l'inspiration et d'après les plus pures doctrines de Tessier. Les divers travaux du fondateur de l'*Art médical*, ses *Études de médecine générale*, nombre de Mémoires et d'articles de ses élèves démontrent, en détail et péremptoirement, le rapt scientifique opéré par le D<sup>r</sup> Bazin, à moins que ce dernier ne prétende avoir été volé par Tessier, ce qui serait de la plus haute et de la plus habile diplomatie. Tessier avait de quoi largement donner à qui avait besoin de prendre. Plusieurs fois, l'*Art médical* a protesté contre l'*emprunt* Bazin. Je proteste aussi de mon côté, tout étonné de voir un homme de valeur scientifique sacrifier à la popularité, en insultant une école des

(2) Milcent. De la scrofule, de ses formes, des affections diverses qui la caractérisent, de ses causes, de sa nature et de son traitement. Paris, 1846 ; Baillière, éditeur.



dépouilles de laquelle il fait son profit, et ne pas s'élever au-dessus de la médiocrité du plagiat.

## Deuxième Partie

### ACTION THÉRAPEUTIQUE.

La physiologie conduit à la thérapeutique par voie de similitude : aussi allons-nous voir que l'arsenic essentiellement *exanthématogène*, pour me servir d'une expression générique, est également *exanthématofuge* ; mais auparavant il faut vider une petite question historique.

Il n'est pas exact, comme l'ont prétendu Rayer et autres, que le traitement arsenical des maladies de la peau remonte seulement à la fin du dernier siècle. Il faut le reporter aux premiers temps de la médecine. — « Prodest contra narium orisque ulcera, » disait Dioscoride, « *reliquaque exanthemata.* » Galien le recommandait à l'extérieur « *ad scabiem et prurimum, ulcera, putredines, aures suppurantes, oris nomas.* » — Avicenne a continué la tradition : « Confert scabiei, lepræ ulcerosæ et putredini, ac cutem abstergit, uritque. » — Arnauld de Villeneuve prescrit des onguents arsenicaux « in scabie, seu pruritu, in pustulis et ulceribus tibiarum, in porris et verrucis » et aussi dans la lèpre. Gabriel Fallope se servait de l'arsenic dans la gangrène et les ulcères cancéreux ; il en était de même de la plupart des chirurgiens de l'époque. — Van Helmont ne dit donc rien de nouveau, dit Sprengel, en assurant que le réalgar guérit plus de soixante espèces d'ulcères. — David de Planiscampi conseilla en 1623 l'arsenic dans le traitement de la syphilis.

Musitanus disait en parlant d'une huile arsenicale employée extérieurement : « Usus ejus est in mali mo-



« ris ulceribus percurandis. Pustulas morbi gallici in  
« naso, vel ore, aliisque in locis erumpentes curat sola  
« dicti olei inunctio. Curat præterea serpigines, lineam,  
« lupum, cancerum, carcinomata, fistulas. » Langius  
cite Rechfeld, professeur à Erfurt, « qui arsenico rite  
« præparato leprosum quemdam perfecte curavit. »  
Melchior Frick dans son chapitre *de arsenico* approuve  
son emploi dans la syphilis : « Verum quia in hac re  
« tam propria quam aliena experientia destituor, ideo  
« nihil certi hic pronunciare lubet. Si vero daretur oc-  
« casio aliquid in hoc morbo tentandi, illud citra ullum  
« ægroti periculum fieri posse, atque successum spei  
« responsurum esse nullus dubitarem, quia arsenica-  
« lia *etiam in aliis huic huic consimilibus morbis egregie ju-*  
« *vant.* » Stéphane Blancard employait beaucoup à  
l'extérieur l'arsenic contre la teigne. Les ulcères cancé-  
reux furent toujours les affections dans lesquelles on  
continua de s'en servir le plus fréquemment, témoin  
la méthode de Lefebvre, de Saint-Ildefont. Il est très-  
vrai qu'à la fin du siècle dernier, et surtout depuis  
quarante ans, le traitement arsenical des dermatoses a  
pris une grande extension ; mais au fond, ce n'a été  
qu'un épanouissement plus considérable de nos con-  
naissances traditionnelles.

En France, c'est surtout à Bielt que l'on doit le dé-  
veloppement de la médication arsenicale dans les mala-  
dies de la peau. Il a été suivi par de nombreux élèves  
et imitateurs, Cazenave, Devergie, Gibert, Marchand,  
Bazin, etc. En Angleterre il faut surtout nommer Tho-  
mas Hunt.

M. Gailleton me paraît avoir assez bien résumé et  
critiqué l'état actuel de la médication arsenicale en notre  
pays, sur le terrain des dermatoses : je tiens à le citer  
longuement :



— « Les indications du traitement arsenical ont été appréciées bien différemment par les auteurs qui ont traité ce sujet. Gibert, Rayer, Baumès, tout en reconnaissant les résultats heureux obtenus par ce moyen, conservent à son égard une certaine défiance et le conseillent seulement lorsque les autres médications ont échoué. Cazenave, Devergie le regardent comme efficace dans les affections squameuses, l'eczéma ancien, et ne l'administrent que rarement dans d'autres maladies de la peau. D'autres plus enthousiastes l'ont préconisé dans les maladies cutanées chroniques et rebelles, quels que soient leur genre et leur nature. »

« Parmi les modernes, Hardy et Bazin ont cherché dans la nature de l'affection l'indication de son emploi et enseignent que l'arsenic doit être réservé pour le traitement des maladies dartreuses ; mais ces deux spécialistes étant en complet désaccord sur les affections qui rentrent dans la classe des dartres, il en résulte que l'arsenic est impuissant ou efficace suivant que l'affection est considérée ou non comme dartreuse par ces deux auteurs. En dehors du psoriasis, du pityriasis, du lichen, de l'eczéma et de l'urticaire chronique, l'arsenic n'est plus indiqué d'après Hardy. L'expérience clinique apprend que la sphère d'action du médicament est bien plus étendue et qu'il rend de bons services dans le traitement de l'érythème et de l'urticaire chronique, du prurigo, de l'herpès, etc. Doit-il être réservé à la classe des dartres telle que l'a constituée Bazin ? Cette proposition est contestable. Sans discuter ici la légitimité fort douteuse des symptômes locaux assignés par Bazin aux herpétides et aux arthritides et en acceptant en entier sa classification, on remarque que si beaucoup d'observations sont favorables à cette théorie, d'autres en nombre respectable viennent la contredire. Le pso-



riasis, l'eczéma supposés arthritiques par Bazin peuvent être modifiés par l'arsenic aussi bien que le psoriasis et l'eczéma dartreux. »

« La plupart des auteurs sont unanimes pour reconnaître les bons effets de l'arsenic dans les affections eczémateuses ou lichénoïdes *localisées* aux régions anogénitales, éruptions presque toujours arthritiques d'après Bazin. »

« Je vais même plus loin et j'ajoute que la nature franchement arthritique d'une éruption n'est pas suffisante pour contre-indiquer l'arsenic. J'ai traité par la liqueur de Fowler une femme de quarante ans, rhumatisante depuis quinze ans, née de parents rhumatisants et qui était atteinte d'un lichen des mains et des avant-bras ; elle a parfaitement guéri. Un autre malade atteint d'un lichen localisé au dos de la main droite, et souffrant aussi de rhumatismes anciens, a guéri par l'arsenic après avoir été soumis en vain à la médication alcaline..... (1). »

« Je résumerai ainsi les indications de l'arsenic : ce médicament est indiqué dans les *affections cutanées chroniques, de cause interne*, dans lesquelles on rencontre comme symptômes principaux : l'hyperémie chronique, du prurit, un léger épaissement de la couche superficielle du derme, l'exagération de la sécrétion épidermique. Les affections qui rentrent dans cette classe sont : le psoriasis, le pityriasis, le lichen, l'eczéma, le prurigo, l'urticaire, l'érythème et l'herpès chroniques. Toutes les variétés et toutes les espèces de ces genres morbides

(1) J'approuve parfaitement les dires du Dr Gailleton, d'après mon expérience répétée. Si ces divisions sont quelque peu fondées en nosographie, elles perdent singulièrement de leur valeur sur le terrain thérapeutique. C'est là surtout que ces divisions deviennent arbitraires et fantaisistes, et sont mises à chaque instant en déroute par l'indivi-



ne sont pas justiciables de l'arsenic. Dans le psoriasis, le lichen, le pityriasis, la forme et la variété ont peu d'importance au point de vue de l'indication; dans l'eczéma au contraire, la variété lichénoïde est celle qui est le mieux combattue par ce moyen. Pour le prurigo, l'urticaire, l'érythème et l'herpès chronique, la nature de l'affection est le guide qu'on suivra dans le choix de la médication. D'une manière générale, les affections de nature scrofuleuse, syphilitique ou de cause externe, contre-indiquent l'emploi de l'arsenic.»

«On a pu, dans quelques cas, améliorer la couperose, l'acné, le sycosis par les préparations arsenicales, mais l'action du remède porte seulement sur les symptômes dus à l'hyperémie et ne modifie nullement la lésion glandulaire, principal élément de la maladie.»

«La diathèse furonculaire a, dit-on, été soumise avec succès à cette médication; dans plusieurs cas que j'ai observés sur des sujets qui cependant n'étaient pas arthritiques, j'ai obtenu des résultats peu favorables.»  
(*Journal de médecine de Lyon*. 1<sup>er</sup> décembre 1867.)

En Angleterre, Thomas Hunt tient la tête pour le traitement des dermatoses par l'arsenic. Il a fait tout un livre en l'honneur de ce médicament appliqué aux maladies de la peau. «Il y a longtemps, disait-il dans la première édition de son ouvrage, que je me suis mis à expérimenter l'arsenic dans les maladies rebelles de la peau, et le résultat m'a rempli d'étonnement et d'admiration.» Il le recommande dans les affections papuleuses (strophulus, lichen, prurigo), dans les affections squameuses (lèpre, psoriasis, pityriasis et ichthyose), dans les exanthèmes comme l'urticaire et le purpura, les affections bulleuses comme pemphigus et rupia, puis l'impétigo, l'ecthyma et l'eczéma, l'acné, la mentagre, le lupus, et jusqu'au nævus et aussi dans l'alopecie.



Von Veiel rendait compte en 1862 de sa pratique d'hôpital dans le traitement des maladies de la peau (1). Sur 3,000 cas, 700 ont été traités par l'arsenic. Au commencement, à l'exemple de Bielt, il n'employait ce médicament que dans le psoriasis et la lèpre ; plus tard il l'a administré dans les maladies de peau avec infiltration chronique du tissu cellulaire et formation de croûtes, comme eczéma, impétigo, sycose, ecthyma, ainsi que dans le prurigo, le pemphigus chronique, l'urticaire chronique, le zoster et la furonculose.

Comme on le voit, à l'étranger et en France, malgré les préventions et les timidités, on peut dire que depuis quelque temps, le champ de l'arsenic dans le traitement des dermatoses s'est singulièrement agrandi.

Je n'ai point l'intention de suivre en détail toutes les formes ou variétés des maladies de la peau où ce médicament trouve son indication. Il est acquis aujourd'hui que les affections prurigineuses, le psoriasis et surtout l'eczéma sont le triomphe de l'arsenic. J'estime inutile d'étaler à ce sujet un luxe bibliographique. Je veux me borner à signaler quelques points moins connus.

*Prurit.* — Dans la partie physiologique de ce mémoire, nous avons vu que l'arsenic était essentiellement pruritogène : thérapeutiquement, il doit être *pruritofuge* ; ce qui est confirmé par les faits. On rencontre, quoique rarement, des prurits idiopathiques soit généraux soit locaux : *sulfur* et *arsenicum* sont les principaux remèdes.

Pendant une grande partie du printemps 1855, un élève du grand séminaire de Clermont était atteint de démangeaisons générales à la peau. A peine faisait-il

(1) Mittheilungen über die Behandlung der chronischen Hautkrankheiten. Stuttgart, 1862.



le moindre exercice qu'il se sentait comme piqué par des épingle, surtout sur l'épine dorsale, les fesses et les membres inférieurs. Cela lui occasionnait parfois des frissons. Il n'y avait aucune trace d'éruption à la peau. Je lui prescrivis une potion avec quelques gouttes de teinture de Fowler. Il fut guéri en huit jours, après avoir éprouvé, comme effets arsenicaux, un peu de conjonctivite, de coryza et de céphalalgie.

J'ai publié, il y a quinze ans, un petit mémoire sur le prurit vulvaire, sur celui de la grossesse en particulier et son traitement arsenical (1). Tout en donnant l'histoire complète du *pruritus gravidarum*, j'ai cité une fort belle observation de prurit vulvaire guéri très-rapidement par l'arsenic. Rayet assure avoir employé plusieurs fois avec succès les préparations arsenicales dans le *prurigo pudendi muliebris*; idem, M. Marchand.

Une femme de trente-deux ans, bien portante du reste, mère de cinq enfants, souffrait d'un prurit vulvaire depuis plusieurs années avec des démangeaisons horribles, tous les jours, par un ou plusieurs accès. Rien d'extraordinaire à l'examen local. Après plusieurs médications internes et externes infructueuses, le Dr Koch ordonna trois fois par jour trois gouttes de liqueur de Fowler dans un verre d'eau, augmentant chaque jour d'une goutte. Amélioration au bout de huit jours; disparition de la démangeaison au bout de quatre semaines. Il y a rechute un mois après. Même traitement pendant huit jours, et guérison complète. (*Wurtemb. Corresp. Blatt.* 1859.)

Le prurit lié à des exanthèmes est aussi guéri par l'arsenic. On est fixé complètement aujourd'hui sur la valeur du médicament dans les affections prurigineuses.

(1) Cfr. Annales médicales de la Flandre occidentale, 1857.—Moniteur des hôpitaux, 1858.



Dans le lichen agrius et chronique, dit Richard Hughes, nous ne pouvons rien faire de mieux que d'employer l'arsenic; il guérit également le prurigo chronique.

*Zona.* — L'action pathogénétique de l'arsenic produisant le zona, fait curieux et nouveau démontré par les observations du D<sup>r</sup> anglais Hutchinson, amène directement par déduction physiologique au traitement arsenical de cette affection. L'école homœopathique ne nous fournit qu'un seul fait. Trinks a vu guérir très-rapidement un zona chez une femme scrofuleuse avec arsenic 5; les douleurs brûlantes qui la torturaient surtout pendant la nuit disparurent en vingt-quatre heures. Richard Hughes s'est toujours servi avec succès de *rhus* en pareille occasion; mais il recommande l'arsenic contre les douleurs qui accompagnent le zona. Depuis que j'ai lu les observations du D<sup>r</sup> Hutchinson, j'ai eu l'occasion d'employer une fois l'arsenic dans cette affection. J'ai été frappé de la rapidité de la guérison de l'exanthème et de la prompte cessation des douleurs. L'observation ultérieure démontrera probablement que c'est là le médicament *princeps* du zona. Von Veiel recommande l'arsenic dans l'herpès zoster. Richard Hughes le mentionne aussi dans les douleurs consécutives à côté de *ramunculus*, *cistus* et *rhus*.

*Pemphigus.* — Déjà Thomas Hunt avait recommandé l'arsenic contre le pemphigus. Marchand a cité une fort belle observation de la même maladie guérie par ce médicament. Le mal durait depuis dix-huit mois; amaigrissement, perte des forces, œdème des jambes, pouls fréquent, soif, pas d'appétit; état général faisant craindre une mort prochaine, bulles de la grosseur d'une noisette et d'une noix, éruption générale, ulcères



tions. Le traitement antérieur avait été très-actif: émollients, astringents, antiphlogistiques à outrance, pomades au calomel, à l'oxyde de zinc, à l'opium, tisanes diverses, médication iodurée, médication mercurielle. La dose de la solution arsenicale n'a pas dépassé un quinzième de grain par jour, et sous son influence, les croûtes sont tombées, les ulcérations se sont cicatrisées, les bulles sont devenues plus petites et moins nombreuses; et en quelques semaines, le malade a été entièrement guéri. L'auteur appelle d'autant plus l'attention sur ce fait que le pemphigus chronique n'a pas été encore traité, qu'il sache, par l'arsenic à l'intérieur.

Von Veiel a trouvé l'arsenic très-puissant dans cette maladie sous la forme de pilules asiatiques. — Richard Hughes ne craint pas de dire que l'action de l'arsenic est tellement spécifique dans le pemphigus que c'est perdre son temps que de donner un autre médicament (1). — Hutchinson a cité dans *London hospital reports*, 1864, deux belles observations de pemphigus avec plusieurs récurrences toujours guéries par l'arsenic. J'ai eu moi-même à traiter deux cas de pemphigus chronique, et j'ai pu constater pleinement l'efficacité du médicament.

*Ulcères et gangrène.* — Nous avons longuement insisté sur la tendance ulcéreuse et gangréneuse de l'arsenic au point de vue physiologique. — Je signalerai pour mémoire seulement la valeur traditionnelle de l'arsenic dans le traitement des ulcères. Il a été employé avec

(1) Le Dr Richard Hughes, de Brighton, dont j'ai déjà parlé plusieurs fois, a publié récemment deux excellents manuels de pharmacodynamie et de thérapeutique homœopathiques. Il serait à désirer qu'ils fussent traduits en français; ils serviraient puissamment à initier les médecins à la méthode hahnemanienne. — *A manual of pharmacodynamics.* — *A manual of therapeutics*, second edition. London, Henri Turner. — Le Dr Guérin-Méneville en a donné quelques chapitres cette année dans *l'Art médical*.



succès par le D<sup>r</sup> Olivarès contre une gangrène des membres inférieurs. Après l'usage infructueux des moyens externes, hygiéniques et médicamenteux pour en arrêter les progrès, il donna à l'intérieur une cuillerée à café, matin et soir, d'une solution de 5 centigrammes d'arséniate de soude dans 125 grammes d'eau distillée et conjointement trois cuillerées à bouche, deux fois dans les vingt-quatre heures, de vin de gentiane ou d'absinthe avec bonne alimentation. Un mois après, il vit avec surprise la gangrène s'arrêter dans sa marche envahissante, les tissus environnants revêtir une meilleure apparence et les ulcérations du sacrum se cicatriser; enfin, la gangrène se circoncrivit, et l'amputation put être faite avec un succès complet au tiers inférieur de la cuisse. D'où l'auteur conclut à l'efficacité de l'arsenic en pareil cas (*Siglo medico*, dans *Courrier médical*, 29 août 1868). — Richard Hughes recommande l'arsenic dans le *noma pudendi* des nouveau-nés. — Il y a longtemps qu'il a été préconisé par les homœopathes dans l'érysipèle gangréneux; ils connaissent de longue date *a priori* et cliniquement toute la valeur du médicament contre tout ce qui est ulcère et gangrène (1).

J'ajoute que je ne connais pas de meilleur médicament pour les ulcérations du sacrum, suites de fièvre typhoïde, *intus et extra*.

*Purpura*. — Dans la partie physiologique (chap. 10), j'ai longuement parlé des ecchymoses ou pétéchies arse-

(1) On a décrit dans ces derniers temps chez le cheval la *maladie du coït*, maladie contagieuse propre au cheval arabe d'Afrique. Je crois qu'on ne l'a jamais vue en France. Elle est caractérisée par de nombreux ulcères sur le fourreau. En 1866, dans le *Recueil vétérinaire*, M. Trélut disait avoir trouvé dans l'arsenic le remède radical de cette affection. M. Thomas, aide-major vétérinaire de l'un de nos régiments de cavalerie, m'a assuré avoir guéri un cheval mala le par le même moyen.



nicales ; et voici que Hunt a recommandé l'arsenic dans le purpura et qu'Habershon d'après cette indication l'a trouvé très-utile dans plusieurs cas qu'il a publiés dans *Guy's hosp. reports*, 3<sup>e</sup> série, t. III. — Un homœopathe n'eût pas mieux fait. — Aussi Richard Hughes a-t-il dit qu'il ne fallait pas oublier l'arsenic dans le purpura, attendu qu'il est homœopathique à la prostration et aux pétéchie.

*Furoncles.* — L'application de l'arsenic dans l'éruption furonculaire me paraît intéressante. C'est, je crois, un médecin allemand qui a signalé le premier les bons effets de ce traitement. En 1848, le D<sup>r</sup> Schweich de Neuwied disait l'avoir employé avec un grand succès. Il donnait 4 gouttes de teinture de Fowler matin et soir jusqu'à consommation de 3 grammes, puis 5 gouttes jusqu'à 3 grammes encore et 6 gouttes jusqu'à épuisement de la même dose : après quoi, la guérison était complète. Sous l'influence de ce traitement, on voit assez souvent se manifester dans la première semaine de nouveaux furoncles, mais qui ne se développent pas, restent pour ainsi dire à l'état rudimentaire et finissent par disparaître eux-mêmes. Les récidives, après l'emploi de l'arsenic, paraissent excessivement rares.

Un autre médecin allemand s'est occupé de cette question. — Beaucoup d'individus, dit-il, surtout du sexe masculin, sont tourmentés une ou deux fois chaque année, et même plus souvent, par une éruption de furoncles qui leur occasionne non-seulement une grande gêne, mais quelquefois de vives souffrances. Les com-mères et même les médecins prescrivent des ouguents, des saignées, des ventouses, des bains sulfureux, etc., dans le but de combattre ce qu'ils appellent une âcreté du sang. La dyscrasie n'en persiste pas moins, tandis qu'il



suffirait de 5 à 6 grains d'arsenic dosés convenablement, pour la détruire d'une manière générale (Schubert, *med. Zeitung*, 1857). — Von Vciel conseille aussi le médicament dans la furonculose. J'ai vu l'arsenic mettre un terme rapide à une éruption de furoncles durant depuis six mois. Je suis porté à croire que c'est là le remède principal de l'éruption furonculeuse chronique ou prolongée. Le fait clinique est ici corroboré *à priori* par le fait physiologique.

*Acné.* — L'arsenic me paraît être le remède important de cette affection. Schweich qui a préconisé le traitement arsenical des furoncles, le recommande aussi contre l'acné. — Gibert dit avoir guéri ainsi un *acne sebacea* de la figure et des parties génitales (*Bull. therap.*, 1850). Schubert prône l'arsenic dans les dartres ulcéreuses et cancérifformes et surtout dans l'acné *simplex, punctata, inveterata*. Il ne l'a pas essayé dans le *rosacea*. Sur 23 cas d'acné *disseminata*, Kleinhaus compte 14 guérisons, 9 améliorations, et 4 guérisons sur 6 acnés *mentagra*. Thomas Hunt insiste sur l'excellence de l'arsenic dans le traitement des acnés et de la mentagre. Il n'admet pas, comme Rayer, l'incurabilité de l'acné *rosacea*, à moins que le mal ne soit héréditaire ou ne se rencontre chez les ivrognes. J'ai été frappé pour mon compte dans plusieurs cas de la promptitude de guérison de l'acné *simplex* par l'arsenic à dose infinitésimale à la sixième; une dame que je soignais pour une affection utérine, m'a fait remarquer que ses boutons d'acné avaient disparu de sa figure sous l'influence de son traitement arsenical. — L'emploi de l'arsenic dans l'acné est véritablement traditionnel: Jean de Vigo appliquait divers onguents composés où figurait ce médicament, dans la *gutta rosacea*.



*Ichthyose.* — Cette affection est en général considérée comme incurable, même par l'arsenic. — Si on a été jusqu'à employer l'arsenic dans l'ichthyose, dit Rayer, il faut espérer qu'on sera bientôt dégoûté de faire de semblables tentatives. — Quoi qu'il en soit de ce verdict, le médicament n'en a pas moins été recommandé dans cette maladie par Thomas Hunt, par Duchesne-Duparc et Néligan. — J'ai guéri moi-même deux cas d'ichthyose arsenicalement. Toutefois, comme dans toutes les dermatoses invétérées, il faut se défier quelque peu des substitution morbides qui parfois sont des substitutions de la mort. Diez a donné deux fois par jour l'arsenic à un seizième de grain à un femme de 50 ans dans un cas d'ichthyose congénitale. En huit jours les écailles tombèrent, la peau devint lisse et naturelle. Mais au bout de dix à douze jours de traitement, il survint une diarrhée aqueuse profuse qui résista et fit mourir la malade de consommation au bout de six semaines. Encore un fait à ajouter aux *maladies qu'il est dangereux de guérir*.

*Nævus.* — Hunt a cité une observation curieuse de nævus qui paraît avoir été guéri par l'arsenic. Je crois ce fait unique dans la science ; il serait fort important de le vérifier. Je n'ai trouvé nulle part qu'on ait tenté d'imiter le médecin anglais. Il s'agit d'une petite fille de 6 ans, chez laquelle il s'était développé peu à peu depuis un an au-dessous de l'œil gauche un *nævus araneus*. — La grand'mère de l'enfant et une cousine auraient eu la même maladie. Hunt traita inutilement la tumeur par les caustiques au nitrate d'argent et à l'acide nitrique ; le mal se reproduisait toujours et déjà un autre nævus commençait à apparaître au-dessous de l'œil droit. Hunt convaincu alors qu'il avait affaire à une cause constitutionnelle, laissa les caustiques de côté, pour aborder



un traitement altérant et donna à l'enfant 5 gouttes de liqueur de Fowler trois fois par jour. Au bout de deux mois de traitement, les deux nævus avaient complètement disparu. Trois mois plus tard, il eût été impossible de reconnaître leur siège.

Je termine ici ce long mémoire et je conclus.

L'arsenic possède dans les maladies de la peau une action thérapeutique beaucoup plus étendue qu'on ne l'a cru jusqu'à présent. *A priori*, on devait le conclure d'après les données physiologiques, et une masse de faits vient le démontrer cliniquement. Ce n'est pas une panacée ; mais à cette heure, à coup sûr, c'est le médicament *princeps* dans toute la série des dermatoses. Il agit similairement, *similiter* ; il agit à toute espèce de doses, *omnidosi*. C'est surtout sur le terrain des maladies cutanées que l'on peut se convaincre de la réalité d'action des doses infinitésimales : *vis maxima in minima mole*.



## TABLE DES MATIÈRES.

---

### PREMIÈRE PARTIE.

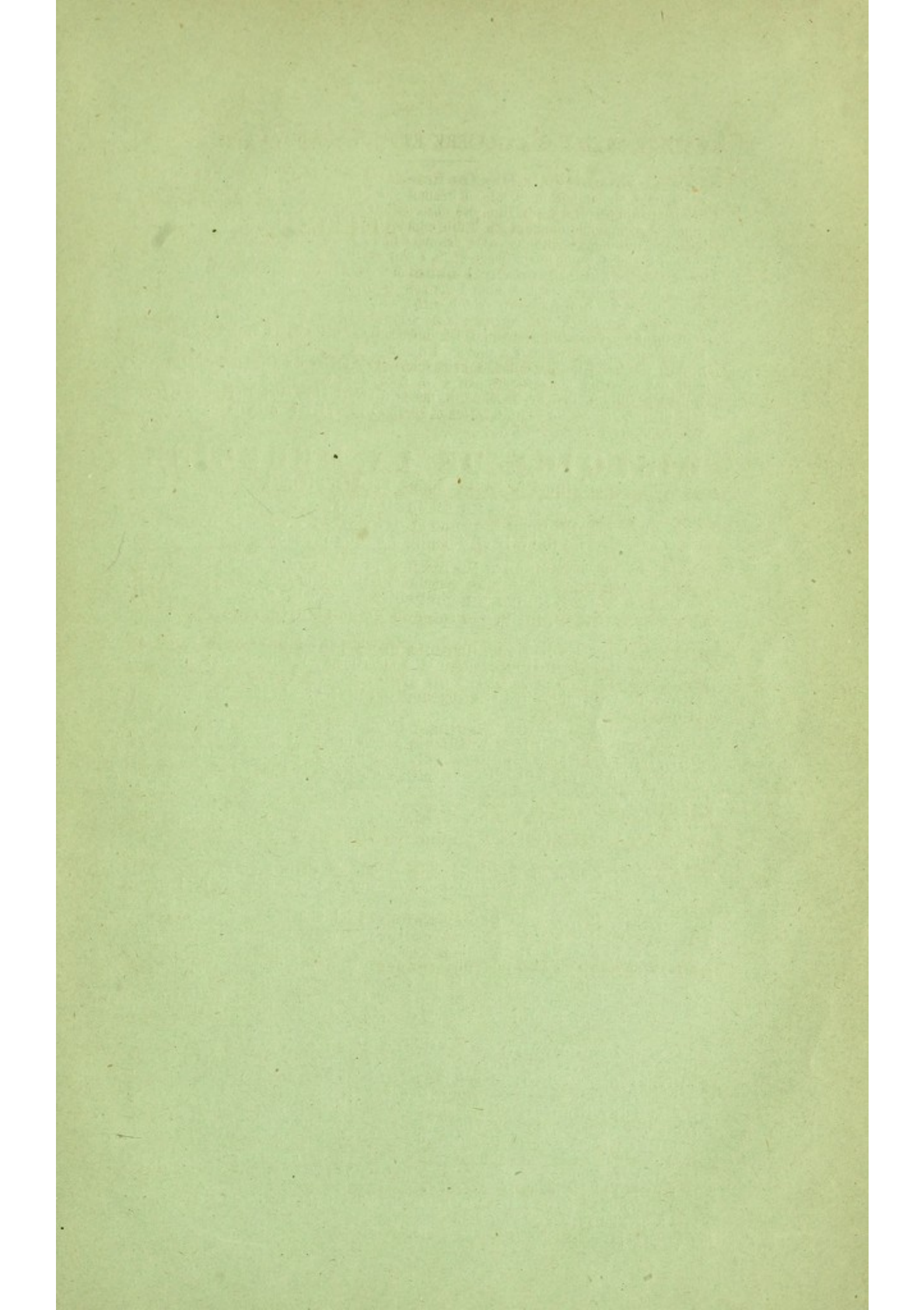
#### ACTION PHYSIOLOGIQUE.

CHAP. I <sup>er</sup> . — Prurit arsenical. . . . .	4
CHAP. II. — Historique des éruptions arsenicales. . . . .	12
CHAP. III. — Erythème . . . . .	17
CHAP. IV. — Erysipèle. . . . .	21
CHAP. V. — Urticaire . . . . .	6
CHAP. VI. — Papules. . . . .	31
CHAP. VII. — Eruptions vésiculeuses ( <i>miliaire, eczéma, herpès, zona</i> ). . . . .	37
CHAP. VIII. — Pustules, ulcérations, éruptions professionnelles. . . . .	47
CHAP. IX. — Gangrène arsenicale. . . . .	62
CHAP. X. — Pétéchies, ou ecchymoses arsenicales. . . . .	67
CHAP. XI. — Furoncles. . . . .	75
CHAP. XII. — Taches arsenicales. . . . .	77
CHAP. XIII. — OEdème arsenical. . . . .	87
CHAP. XIV. — Cancer arsenical. . . . .	98
CHAP. XV. — Desquamation arsenicale. . . . .	100
CHAP. XVI. — Action de l'arsenic sur les cheveux et les ongles. . . . .	103
CHAP. XVII. — Récapitulations et critiques. . . . .	111

### SECONDE PARTIE.

CHAPITRE UNIQUE. — Action thérapeutique. . . . .	122
--	-----







EN VENTE CHEZ J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, RUE HAUTEFEUILLE, 19.

- Nouveau manuel de médecine homœopathique**, divisé en deux parties :  
1<sup>o</sup> Manuel de matière médicale ou résumé des principaux effets des médicaments homœopathiques avec médication des observations cliniques; 2<sup>o</sup> Répertoire thérapeutique et symptomatologique ou Table alphabétique des principaux symptômes des médicaments homœopathiques avec des avis cliniques, par le Dr H. G. JAHR. *Huitième édition* revue et augmentée. Paris, 1872, 4 vol. in-18 jésus. (Nouv. édit.) 18 fr.
- Formulaire pathogénétique usuel** ou guide homœopathique pour traiter soi-même les maladies, par J. PROST-LACUZON. *Quatrième édition*, revue et corrigée. Paris, 1872, 1 vol. in-18 jésus. (Nouv. édit.) 6 fr.
- Nouveau manuel de médecine vétérinaire homœopathique**, ou traitement homœopathique des maladies du cheval, des bêtes bovines, des bêtes ovines, des chèvres, des porcs et des chiens, à l'usage des vétérinaires, des propriétaires ruraux, des fermiers, des officiers de cavalerie et de toutes les personnes chargées du soin des animaux domestiques, par F.-A. GUNTHER, traduit de l'allemand sur la troisième édition, par P.-J. MARTIN, médecin vétérinaire, ancien élève des écoles vétérinaires. *Deuxième édition*, revue et corrigée. 1871, 1 vol. in-18 de xii-504 pages, avec 34 figures. (Nouv. édit.) 5 fr.

## HISTOIRE DE LA MÉDECINE

ÉTUDE SUR NOS TRADITIONS

PAR LE Dr FRÉDAULT.

Paris, 1870, tome I, grand in-8 Prix. . . . . 5 fr.

Le tome II et dernier est sous presse.

- JOUSSET (P.). Éléments de médecine pratique**, contenant le traitement homœopathique de chaque maladie. 2 forts vol. in-8<sup>o</sup>. 15 fr.
- TESSIER (J.-P.). Cours de médecine générale**. Grand in-8. 3 fr.
- DAVASSE. La syphilis, ses formes et son unité**. Paris, 1861, in-8 de 560 pages 8 fr.
- BOURGEOIS (X.). Les passions dans leurs rapports avec la santé et les maladies**. L'Amour et le Libertinage, 3<sup>e</sup> édition, 1871, in 8. 2 fr.
- HUFELAND (C.-W.). L'Art de prolonger la vie ou la Macrobiotique**. Nouvelle édition française augmentée de notes par le Dr PELLAGOT. Paris, 1871, in-18. 4 fr.
- TESSIER (Jean-Paul). Esquisse de sa vie, de son enseignement, de sa doctrine**, par le Dr A. MILCENT, ancien interne et lauréat des hôpitaux de Paris; suivie d'une *Lettre sur Magendie, Récamier, J.-P. Tessier*, par le Dr DAVASSE, ancien interne des hôpitaux de Paris, chevalier de la Légion d'honneur. Grand in-8 de 132 pages. 2 fr. 50
- IMBERT-GOURBEYRE. — Lectures publiques sur l'homœopathie** faites au palais des Facultés de Clermont-Ferrand. 1865. J.-B. Baillière. 3 fr.
- GALLAVARDIN (de Lyon). Causeries cliniques homœopathiques**, in-8. 5 fr.
- CHAPIEL**, docteur en médecine de la Faculté de Paris. **Des rapports de l'homœopathie avec la doctrine des signatures**. Lettre à M. le Dr Frédault. Paris, 1866, in-12 de 184 pages. 2 fr. 50
- FRÉDAULT (F.). Des hémorrhoides**. 4 vol. in-8. 5 fr.
- JOUSSET (P.). Conférences publiques sur l'homœopathie**. La réforme de Hahnemann prise pour base d'une thérapeutique positive.
- HÉRING (C.), DE PHILADELPHIE. Médecine homœopathique domestique**. Traduction nouvelle sur la 12<sup>e</sup> édition allemande, augmentée d'indications nombreuses, et précédée de Conseils d'hygiène et de thérapeutique générale, par M. Léon SIMON fils, 1 vol. in-18 jésus de 750 pages, avec 168 figures, cartonné. 7 fr.

**Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques**, illustré de figures intercalées dans le texte, rédigé par Benj. Anger, Em. Bailly, Barrallier, Bernutz, Bert, Bœckel, Buignet, Cusco, Denucé, Desnos, Desormeaux, A. Després, Devilliers, Alf. Fournier, Gallard, H. Gintrac, Gosselin, Alph. Guérin, A. Hardy, Heurtaux, Hirtz, Jaccoud, Jeannel, Kœberlé, Laennec, Lannelongue, Ledentu, P. Lorain, Lunier, Luton, Marcé, A. Nélaton, Ollivier, Oré, Panas, Maurice Raynaud, Richet, Ph. Ricord, Jules Rochar (de Brest), Z. Roussin, L.-A. de Saint-Germain, Ch. Sarazin, Germain Sée, Jules Simon, Siredey, Stoltz, A. Tardieu, S. Tarnier, Valette (de Lyon), Verjoux Auguste Voisin. Directeur de la rédaction : le Dr JACCLOUD.

Se composera de 30 volumes grand in-8<sup>o</sup> cavalier de 800 pages. Prix de chaque volume avec figures intercalées dans le texte. 10 fr

Les quatorze premiers volumes sont en vente.

Paris. A. FARENT, imprimeur de la Faculté de Médecine, rue M<sup>le</sup>-le-Priece, 31.



